

Royaume du Maroc
Haut Commissariat au Plan

P r o s p e c t i v e
MAROC 2030

Introduction
aux forums
I et II

Eveil
aux problématiques
du Maroc de 2030

P r o s p e c t i v e
MAROC 2030

Introduction
aux forums
I et II

Eveil
aux problématiques
du Maroc de 2030

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de son programme portant sur la prospective « Maroc 2030 », le Haut Commissariat au Plan a organisé, les 16 et 17 juillet 2004 à Casablanca, un premier atelier dit de « cadrage » visant l'éveil aux problématiques majeures de cette démarche afin de dégager les facteurs-clés permettant la construction d'une vision des futurs possibles de notre pays à l'horizon 2030.

Cet atelier a permis d'asseoir un cadrage de la première phase de la réflexion prospective pour la construction de la base. Les sujets débattus par plus de 70 éminents experts ont porté essentiellement sur les grands domaines qui caractérisent ce que nous identifions comme le système « Maroc » : l'économie, la société, la culture et le management du développement.

Par la suite, deux forums – le premier décliné en 3 sessions « *le Maroc dans son environnement géostratégique et économique* » et le second portant sur « *la société marocaine : permanences, changements et enjeux pour l'avenir* » – ainsi qu'une série d'études sectorielles et thématiques sont venus approfondir les différents sujets traités. Ils ont permis d'engager les travaux en cours pour la construction de scénarios globaux exploratoires, alternatifs ou de rupture pour le système Maroc et de scénarios spécifiques pour des sous-systèmes retenus pour leur pertinence et leur impact sur l'avenir de notre pays.

Les contraintes de recueil des différentes contributions et d'impression ont fait que la publication des travaux de ce premier atelier intervient après celles des deux premières sessions du forum I : « *Géostratégie : où va le monde ?* » et « *Quelle économie-monde ?* ». Malgré ce décalage, le Haut Commissariat au Plan souhaite mettre à la disposition du public l'ensemble des matériaux ayant été à l'origine de la structure de la réflexion prospective Maroc 2030. Il y aura successivement la publication des actes de la troisième session du forum I « *Les sources actuelles et potentielles de l'économie marocaine* » et ceux du forum II sur la société marocaine.

TABLE DES MATIERES

Discours introductif

- 7 M. Ahmed LAHLIMI ALAMI, Haut Commissaire au Plan
-

AXE 1 : LA SITUATION AU MAROC : DIAGNOSTIC À LA LUMIÈRE DU POIDS DU PASSÉ ET DES EXIGENCES DE L'AVENIR

- Le Maroc d'hier et d'aujourd'hui : questions pour l'avenir
11 Mohammed ENNAJI
Situation et tendances démographiques au Maroc
16 Centre de recherches et des études démographiques
Les contraintes financières et la hiérarchie des choix publics
20 Mohamed Rajaa AMRANI
23 Synthèse des débats du premier axe
-

AXE 2 : IMPACTS DE L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

- Les ressources et le développement durable
25 Mourad AMIL
Les engagements internationaux et leurs implications pour le futur
33 Abdelghni LAKHDAR
Problématique d'une économie de la connaissance
37 Georges CHAPELIER
41 Synthèse des débats du deuxième axe
-

AXE 3 : LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE AU MAROC : UN CAPITAL DE DÉPART POUR LA PROSPECTIVE 2030

- Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)
43 Mohamed SOUAFI
La Stratégie 2020 du développement rural
50 Mohamed AIT KADI
La stratégie du développement social
52 Ahmed IBRAHIMI
56 Synthèse des débats du troisième axe
-

AXE 4 : LE MAROC DANS LA PROSPECTIVE MONDIALE

- Le Maroc interpellé par les scénarios de la prospective mondiale
57 Grigori LAZAREV
61 Synthèse des débats du quatrième axe
-

AXE 5 : CHANGEMENT SOCIAL, CULTURE ET VALEURS

- 63 Mohamed ENNAJI
70 Synthèse du débat général
73 Synthèse générale des travaux

Discours introductif

M. Ahmed LAHLIMI ALAMI

Haut Commissaire au Plan

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de vous voir aussi nombreux à participer à cet atelier, mais je serais encore plus heureux si je parvenais à vous faire partager le sentiment que j'ai de son importance. Avec cette réunion, en effet, nous lançons une nouvelle phase d'un travail de réflexion sur la Prospective Maroc 2030 que nous avons initié il y a environ un an dans le cadre d'un projet conjoint avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Nous en attendons une meilleure lecture des itinéraires de progrès que nous pourrions suivre pour réaliser le projet de société auquel aspire le Maroc.

Ce projet de société est désormais clair. Dans ses discours, directives et réformes dont il n'a cessé de multiplier les initiatives, Sa Majesté le Roi nous en a souvent tracé le contour, la dimension et la portée à long terme. Ce projet est celui d'une société de progrès et d'équité, fidèle aux acquis universels de sa civilisation, ouverte sur l'extérieur et sur les valeurs de modernité et attachée à ses valeurs traditionnelles. Ce projet est aujourd'hui soutenu de façon unanime par le peuple marocain et par ses forces vives.

Pour atteindre cet objectif, nous avons encore beaucoup à faire. Il nous faut, en effet, répondre, dans la durée, au quadruple défi d'un développement cumulatif et durable, d'une croissance économique soutenue répondant aux besoins du pays, d'une réduction des inégalités, sociales et régionales, et ce, pour des raisons morales, humaines et d'efficacité économique pour soutenir un développement humain et durable. Enfin, il faut faire tout cela dans le cadre d'une gouvernance démocratique. Nous devons donc trouver les meilleures voies, nous devons définir les bonnes stratégies ; il nous faut aussi avoir une vision de l'avenir possible et savoir celui qui est le meilleur pour nous, dans un monde où la compétition et les rapports de force sont souvent la source d'une grande vulnérabilité pour ceux qui croient avoir le droit à l'erreur. Pour affronter ce monde et pour préparer ces terrains, nous éclairer sur les choix possibles, nous avons besoin d'outils de réflexion, de mise en perspective, de projections à long terme. C'est justement cela que nous attendons de ce processus de réflexion prospective, et c'est pour cela que nous avons engagé ce travail et que nous comptons organiser une série de rencontres sur les futurs possibles du Maroc à l'horizon 2030.

Cet atelier, visant un premier éveil à cette réflexion prospective, doit nous permettre d'examiner la situation actuelle, faire le diagnostic, voir un peu comment on en est arrivé là, faire la lumière sur ce qui s'est passé pour en tirer quelques conclusions et les enseignements nécessaires. Quelle est la dynamique de changement qui se déploie, aujourd'hui, et est appelée à impacter le futur ? Où se situent les facteurs de changement ou les facteurs, au contraire, d'inertie ? Qu'est-ce qui favoriserait l'évolution souhaitable pour notre pays ? Et quels sont les facteurs sur lesquels il va falloir agir et qui nécessiteraient éventuellement un certain nombre de ruptures ?

Une rupture, comme on pourrait le croire, n'est pas une valeur en soi, ce n'est pas non plus un objectif moralement souhaitable ou idéologiquement justifiable. Je pense que les ruptures ne doivent se justifier que par la nature d'une valeur supérieure qui les commanderait et qui est liée au type de société auquel nous voulons arriver. En fait, il faut aller plus loin et s'inscrire dans ce qui justifie le type de société auquel nous aspirons, car souvent on oublie que la finalité en est, d'abord et avant tout, le bonheur des hommes. Nous voulons une société où le citoyen marocain a un revenu et une qualité de vie meilleurs, où la collectivité n'est pas marginalisée et peut maintenir sa présence sur la scène internationale, voire même peser sur l'évolution du monde.

Je sais que certains au Maroc, et même à l'extérieur, pensent que des solutions toutes faites existent pour résoudre les problématiques que connaissent aujourd'hui des pays comme le nôtre et émettent des doutes sur la priorité et la pertinence d'une telle réflexion prospective sur le long terme, alors que le futur immédiat nous presse avec tellement de problèmes difficiles. Dans ce cadre peut-être, même une planification à court et moyen terme serait inutile sinon un simple exercice sans valeur opérationnelle. Mais à notre sens, c'est justement parce que le monde est plein d'incertitudes qu'il faut pour notre pays tracer un itinéraire, une voie, une stratégie en vue d'en assurer l'insertion dans ce monde de la manière la plus profitable, celle qui sauvegarde sa personnalité et son action sur son propre destin. C'est justement pour nous délivrer de cette angoisse collective que nous avons besoin de savoir ce que pourrait être un futur meilleur, que nous devons savoir ce qu'il faut faire pour qu'il devienne réalité. C'est aujourd'hui, devant toutes ces difficultés, devant l'inquiétude de notre jeunesse, de nos agriculteurs, de nos entreprises, devant l'inquiétude d'un peuple face à la prévalence de valeurs qu'il n'a pas assimilées et qui ne correspondent pas nécessairement aux valeurs auxquelles il croit, qu'il devient nécessaire de savoir qu'il existe des alternatives et des voies pour s'insérer dans le monde de la manière la plus profitable pour tous et que ces voies et alternatives dépendent de nos efforts collectifs. La construction d'une vision réaliste de notre futur n'est pas un jeu, elle doit nous redonner le goût de l'effort, de l'excellence, de l'espérance aussi ; je crois qu'elle est nécessaire pour la confiance en soi et la mobilisation pour réussir.

Dans cette réflexion, les intellectuels ont leur rôle à jouer pour diffuser les idées et favoriser les évolutions nécessaires des mentalités. Il faut également tenir compte du fait qu'il y a une société : c'est elle qui doit changer et évoluer, c'est elle qui doit accepter le changement et en payer, le cas échéant, le prix. L'avènement d'une société ne se produit que lorsque elle a déjà existé dans la société qui meurt. Quel type de société avons-nous en germe dans celle où nous vivons aujourd'hui ? Est-ce que ses bases et ses dynamiques existent, s'amplifient ou s'estompent ? Comment faire pour composer un cheminement, un itinéraire, dont 2010 ou 2020 ne sont que des étapes, pour que le peuple marocain puisse se dire que ça vaut la peine, que c'est une belle aventure qu'il faut absolument conduire à son terme, comme l'était l'indépendance dans la période coloniale ?

C'est la dialectique du possible et du souhaitable où le pire n'est jamais impossible et où le meilleur est toujours possible. Ce n'est que lorsqu'on a présenté la faisabilité d'un type de société qu'il faut expliquer les inflexions nécessaires pour y arriver. Si nous posons ces inflexions et ces ruptures comme a priori, comme une valeur idéale, nous aurons commis une erreur méthodologique et une faute politique qui nous couperont de la réflexion prospective et de la capacité de mobilisation nécessaire.

La formulation des actions 2004-2005 du Programme de réflexion sur la Prospective « Maroc 2030 » a été conçue pour continuer ce processus dans le contexte d'une synergie de ce travail

avec la nouvelle approche de la planification que nous essayons de promouvoir et que nous pouvons exprimer par le concept de planification stratégique renouvelée. Selon ce concept, en effet, la planification doit partir d'une vision claire des itinéraires possibles qui pourront conduire au projet de société auquel aspire la nation marocaine. Elle doit aussi partir d'une bonne analyse des scénarios compatibles et incompatibles avec ce projet pour consolider les uns et conjurer les autres par des stratégies appropriées. Une telle approche fait de la prospective l'un des instruments essentiels d'une planification stratégique, celle-ci devant, en effet, suggérer des priorités à moyen terme et un ciblage des moyens en fonction des choix stratégiques à long terme que partagent et s'approprient les forces vives de la nation.

Cette démarche implique que la réflexion prospective soit donc bien plus qu'un exercice de projection d'options, une affaire d'experts et d'élites, mais qu'elle constitue, au contraire, l'opportunité d'un débat le plus large possible et d'une prise de conscience des opinions publiques quant aux options possibles, aux contraintes à affronter et aux potentialités à développer et valoriser dans un monde plus global et plus complexe. C'est ce constat qui est à l'origine de la place accordée à la tenue d'ateliers-débats auxquels seront conviés, comme aujourd'hui, des représentants de l'administration, de l'entreprise, de la société civile, de l'université et dont les résultats serviront de socle constitutif à la construction des scénarios de prospective.

Les ateliers seront structurés autour de grandes problématiques dont l'analyse permettra de balayer les divers champs sur lesquels sera fondée la réflexion prospective globale. Chacune de ces problématiques sera analysée avec des clés de lecture qui se renverront les unes aux autres, de façon à bien saisir les interactions entre les différents champs. C'est à partir de ces travaux d'atelier que les scénarios de prospective pourront être élaborés.

Vous convenez donc de l'importance de ce premier atelier, car il servira de base à toutes les étapes suivantes. Nous en attendons en effet qu'il fasse émerger une dizaine de grandes problématiques qui recouvrent les champs appelés à être scrutés et analysés par les exercices de prospective.

Vous êtes aussi conviés à être tous des acteurs, des fondateurs de ce processus que nous initions aujourd'hui après en avoir défini les méthodologies et les concepts lors des derniers ateliers préparatoires.

Ce que je souhaiterais, c'est que nous puissions commencer aujourd'hui par créer une forme d'esprit collectif pour faire émerger une approche collective des questions posées à notre pays, l'esprit collectif en termes de méthode, en termes d'approche, mais, bien entendu, pas en termes d'unité de vue. Je souhaiterais au contraire la diversité des visions, la division de l'expérience et du savoir. Je souhaiterais la confrontation car c'est à travers cette confrontation des idées que se réaliseront les conditions d'une réflexion riche et stimulante.

Pour préparer vos débats d'aujourd'hui et de demain sur les problématiques, des intervenants à ce premier atelier vont essayer de nous « mettre dans le bain » en nous donnant quelques premières clés de lecture. A ce stade, il ne s'agit pas d'aller au fond des débats pour des thèmes qui seront abordés ; ce que nous attendons surtout, ce sont des questionnements pour dégager les problématiques que nous devons approfondir dans les ateliers prévus pour cette année et l'année à venir.

Nous entrons donc aujourd'hui dans un processus, et j'espère retrouver tous ceux qui sont là quand nous parviendrons aux synthèses. J'espère aussi que l'apport que vous ferez à nos

travaux pourra en plus apporter une richesse personnelle et une volonté renouvelée pour continuer cet exercice.

Je tiens à remercier le PNUD pour l'aide qu'il a apportée à l'organisation de cet atelier, et j'adresse aussi ma reconnaissance à tous les participants qui ont bien voulu se joindre à cet exercice de réflexion collective. J'attends beaucoup de cette participation, et je souhaite qu'elle soit le début d'un travail de plus longue durée qui permettra de consolider notre vision d'un projet de société pour notre pays. L'importance de ce travail, j'en suis sûr, n'échappe à aucun d'entre vous.

AXE 1

LA SITUATION AU MAROC : DIAGNOSTIC À LA LUMIÈRE DU POIDS DU PASSÉ ET DES EXIGENCES DE L'AVENIR

Le Maroc d'hier et d'aujourd'hui : questions pour l'avenir

Mohammed ENNAJI

Université Mohammed V

Comment appréhender un tel sujet ? L'appréhender en économiste puisqu'il est question de développement ? Ou bien en sociologue puisque des questions sociales s'en mêlent et qu'on parle de développement humain ? Ou bien en parler sous un angle encore plus large en raison du poids qui semble de plus en plus contraignant des cultures ? L'aborder en privilégiant le temps présent ou se situer de préférence dans un temps long en faisant appel à l'histoire même parfois lointaine ? C'est la question qu'un tel intitulé ne peut manquer de poser. Nous allons avoir le plaisir d'écouter des exposés de spécialistes versés dans leur domaine et qui vont nous entretenir avec force détails de leur champ d'intervention en nous livrant les grands traits de l'évolution de leur secteur, en nous entretenant de l'origine de sa situation actuelle et en nous parlant de leurs attentes pour l'avenir et de leurs craintes. Nous sommes aussi rassurés par la présence de professionnels et par l'appel qui sera fait aujourd'hui et demain à leur savoir-faire et à leur maîtrise. Il est tellement vrai que la réflexion sur l'avenir impose la connaissance précise du sujet en question. Mais il est vrai aussi que la distance par rapport à un domaine et le recul sont des compléments indispensables pour mieux apprécier la logique d'évolution d'un secteur et, surtout, pour situer un secteur dans un cadre global qui donne du sens et qui permet de s'enquérir de la dynamique globale d'une société.

Pour une vision inscrite dans la longue durée

La compréhension de la société marocaine aujourd'hui, de sa dynamique d'évolution, de ses blocages et de ses potentialités, appelle une lecture des tendances lourdes qui la traversent, qui tracent ses itinéraires possibles. Aussi l'appel à l'histoire est essentiel dans cette lecture. Une histoire questionnée à partir du présent, non pas une histoire anecdotique centrée autour d'événements isolés, de hauts faits ou de personnages aussi considérables soient-ils, mais une histoire qui se réfère aux structures économiques, sociales et culturelles.

C'est la façon la plus appropriée de « faire le point », si je puis me permettre de parler ainsi, sur le Maroc d'aujourd'hui, d'esquisser les grands traits de son évolution, de tenter d'y percevoir les déterminants de son évolution, c'est-à-dire les origines du Maroc « moderne », de décrire ses grandes réalisations les plus significatives et d'imaginer ses futurs possibles. Et cela simplement

en raison des pesanteurs du passé qui continuent encore de nos jours à contraindre notre pays. Ce pays est encore de nos jours une contrée où le mort saisit le vif, et cela souvent en raison de la méconnaissance de ces pesanteurs ou de la non-conscience de leur impact, car si nous nous situons dans la longue durée, le Maroc, tout compte fait, n'a entamé son entrée dans la modernité que récemment, au cours de la première moitié du XX^e siècle. Au vu de l'évolution de la majorité des pays industrialisés, cette période est relativement courte.

Loin d'aborder le problème en termes exhaustifs, ce qui serait déplacé ici, nous allons simplement confronter, à travers quelques aspects, l'acquis, émettre quelques hypothèses sur sa genèse et tenter de mettre le doigt sur quelques blocages actuels. Ce qui nous importe réellement le plus, c'est la prise de conscience de la nécessité d'une réflexion approfondie et hardie sur le choix de société.

Un Maroc nouveau, une société moderne

Quelle base de départ prendre en considération pour apprécier le niveau d'évolution du Maroc ? Il y a de nombreux acquis qui relèvent pour la plupart d'entre nous de la banalité et qui sont en réalité le fruit d'une évolution très rapide et souvent brutale. Le Maroc, de ce point de vue, a connu des changements de grande ampleur en un laps de temps relativement court, changements qui ont nécessité ailleurs, et notamment en Europe, des siècles.

Il a enregistré, entre autres, des bouleversements radicaux dans de nombreux domaines. Il est passé :

- d'une société tribale, au cours de la première moitié du XX^e siècle, à une société autrement structurée et marquée par l'émergence de l'individu, aujourd'hui ;
- d'une économie archaïque essentiellement agricole à une économie capitaliste où le secteur industriel représente une part grandissante ;
- d'un territoire où les liens entre régions étaient lâches à un territoire unifié aux liens de plus en plus denses entre régions (n'oublions pas la roue introduite au XIX^e siècle et donc le développement des routes) ;
- d'un Etat embryonnaire à un Etat moderne disposant d'un maillage administratif recouvrant l'ensemble du territoire ;
- d'une société patriarcale et caïdale à une société de plus en plus démocratique (le système caïdal gouvernait le pays jusqu'à l'indépendance).

Par ailleurs, nous assistons encore de nos jours à un approfondissement de ce changement social :

- avec l'émergence d'une société civile qui s'affirme progressivement ;
- avec une reconnaissance explicite et réelle des droits de l'Homme à la dignité ;
- avec des femmes dont le statut est en pleine mutation et dont la voix est écoutée.

Mais malgré ce constat d'un changement remarquable, la société marocaine est, en quelque sorte, confrontée aujourd'hui à une situation où les perspectives d'évolution ne semblent pas évidentes, où la confiance n'est pas de mise, où l'inquiétude de l'avenir se profile et se manifeste par des soubresauts qui agitent, de temps à autre, le corps social.

D'où des questions essentielles à l'ordre du jour qui donnent un sens à cette rencontre : Quelle est l'origine de cette situation ? Quel avenir possible pour le Maroc de demain ? Comment y parvenir et avec quels moyens ?

La réponse à ces questions peut sans doute se retrouver dans les dynamiques d'évolution sectorielles, elle peut être décelée à travers les mécanismes de croissance et de blocage. Mais elle ressort beaucoup plus nettement d'une vision globale, d'une analyse d'ensemble qui embrasse la totalité de l'organisation économique et sociale et, qui plus est, le fait dans une durée assez longue pour être significative.

Une agriculture fragile, la terre et l'eau

Voilà un secteur fondamental de la vie économique qui a été l'objet de fausses croyances dont le coût a été élevé en raison des choix qui en ont découlé.

La question agricole constitue un vieux problème qui a été longtemps mal posé. Le Maroc n'est pas devenu dans le passé un pays industriel parce qu'il n'était pas un pays agricole dynamique. Un sultan du Maroc à la fin du XIX^e siècle, Hassan I^{er} en l'occurrence, avait conclu, après l'échec de quelques tentatives d'implantation industrielle, que le Maroc était d'abord un pays agricole. Il n'avait pas tort, évidemment, pour l'époque. En fait, la question était mal posée, car l'échec des tentatives industrielles incriminées était dû justement à la défaillance du secteur agricole.

Le blocage du Maroc est dû d'abord à la défaillance du secteur agricole qui n'a pas joué son rôle comme il aurait dû dans un système de développement capitaliste classique où l'on retrouve le rôle de l'agriculture dans le désenclavement social par l'éclatement des anciennes structures de sociabilité et la naissance de classes sociales nouvelles, dans la naissance des villes, dans le développement de la bourgeoisie, dans la naissance d'un Etat territorial et dans la rupture avec un espace et une société segmentés. Le Maroc est resté jusqu'au XX^e siècle une société tribale car le secteur agricole anémique n'a jamais sérieusement bousculé l'organisation communautaire en l'ouvrant sur l'extérieur grâce à un surplus créateur d'un échange important.

Pourtant, malgré ces données, le Maroc était considéré dans le discours officiel comme un pays à vocation agricole. Il s'agit là d'un mythe à la vie dure qui a survécu longtemps malgré les sécheresses presque cycliques et les épidémies qui s'en suivaient. Voilà un enseignement de l'histoire (1) que les décideurs ont négligé et qui a coûté beaucoup de gaspillage de ressources rares. Aujourd'hui, on a enfin pris conscience de cette réalité.

La fragilité du secteur agricole a conditionné l'ensemble de l'évolution de la société marocaine :

- elle a notamment marqué des relations ville-campagne très lâches et très peu incitatives pour les deux pôles, l'industrie, d'une part, et l'agriculture, de l'autre ;
- elle a étouffé le développement urbain et l'a rendu étroitement dépendant des circuits commerciaux et des dépenses de l'Etat et donc très instable ;
- elle s'est enfin opposée à l'émergence d'un Etat centralisé puissant et entrepreneur de travaux publics favorables aux campagnes.

D'où l'importance des stratégies de développement agricole et rural et la nécessité de les approfondir : quelle agriculture pour développer ce pays, à laquelle s'attelle la stratégie agricole aujourd'hui sur la base de la rareté des ressources en terre et en eau et en vue d'une gestion compétitive, une gestion soucieuse de la protection de l'environnement ?

Ces rappels sont importants car ils incitent dans l'avenir à faire le choix des secteurs réellement porteurs pour le Maroc et à relativiser la nature et la portée du développement agricole tout en

(1) Voir B. Rosenberger, *Société, pouvoir et alimentation*, Alizés, Rabat, 2002.

rationalisant son exploitation. Ils soulignent aussi à quel point le développement du Maroc ne peut pas s'appuyer sur des avantages comparatifs naturels ou historiques. Ces avantages restent à recenser et à mettre en œuvre.

Le développement du Maroc, la conception d'une économie compétitive dans le cadre mondial présent reste à inventer, dans le cadre d'une économie ouverte, fruit de la situation présente mais aussi legs de l'histoire.

Une ouverture compétitive ou une ouverture contrainte

L'ouverture du Maroc n'est pas née d'un choix mais plutôt d'une contrainte.

Il n'est pas besoin de rentrer dans les détails de la politique économique suivie depuis l'indépendance, elle est suffisamment connue. Rappelons simplement qu'elle fut au départ basée sur un marché national protégé, sur la promotion des industries de substitution d'importation, sur l'autosuffisance agricole et sur un rôle central de l'Etat notamment à travers l'investissement. Puis suivirent avec les années quatre-vingt les politiques de stabilisation, d'ajustement structurel et une nouvelle politique s'appuyant sur des réformes sectorielles de fond, sur le désengagement de l'Etat et l'aménagement d'un environnement favorable à l'entreprise privée renforçant la productivité et privilégiant la promotion des exportations.

L'objet recherché ici n'est pas d'entrer dans des détails suffisamment connus, il vise simplement à ouvrir une parenthèse sur l'ouverture ou la fermeture de l'économie marocaine du point de vue historique parce que cet aspect est très instructif s'agissant de prospective.

Historiquement, le Maroc occupe une position particulière qui a constitué en même temps un avantage et une contrainte :

- Il a été pendant longtemps un pays d'intermédiation commerciale, les produits européens ont constamment traversé son territoire et étouffé son artisanat. Cette situation lui a procuré des avantages mais a gêné à long terme le développement de ses forces productives.
- Avec l'occupation de Ceuta en 1415, le Maroc fut le premier pays qui subit de plein fouet l'expansion européenne. Les conséquences de cette occupation, qui s'étendit rapidement aux côtes atlantiques, furent gravissimes pour l'économie du pays (en plus du recul de l'artisanat, l'agriculture, notamment, enregistra dans les plaines atlantiques un retour au semi-nomadisme). Elle bouleversa aussi considérablement la structuration de l'espace national. Ainsi, au moment même de la genèse de la mondialisation et du désenclavement européen, le Maroc en a enregistré de façon très précoce les premiers effets.
- Ces effets ont perduré jusqu'au vingtième siècle. En effet, contrairement aux thèses dominantes, le Maroc n'a jamais vécu dans l'isolement et a constamment gardé des rapports continus avec le commerce européen. Le Maroc a ainsi été du Moyen Age aux Temps modernes un pays ouvert.

Par son histoire même, le Maroc est un pays à ouverture contrainte. Une telle ouverture a façonné son économie, sa société et jusqu'à sa culture. L'ouverture prédominante de nos jours s'inscrit dans la même logique, elle ne relève pas d'un choix et d'une conception cohérente du développement économique et social. La Chine s'ouvre sur le monde aujourd'hui, le Japon s'est ouvert à la fin du XIX^e siècle dans le cadre de la révolution Meiji, mais par des stratégies de développement autocentrées et réfléchies. Comment négocier l'ouverture de l'économie marocaine et en faire une ouverture porteuse d'un projet de développement ? Une telle ouverture

s'inscrirait évidemment dans le cadre d'un changement englobant l'ensemble des instances de la société, d'où l'intérêt de s'interroger sur les changements en cours jusqu'à présent mais toujours dans une optique à long terme.

Innovation et changement social

Comment le changement de société est-il intervenu au Maroc ? Jusqu'au début du XX^e siècle, le système économique et social est dénué de toute dynamique d'expansion. Certains auteurs ont parlé à juste titre d'une économie égarée à reproduction simple.

Le changement qui s'est produit à partir du XIX^e siècle a une origine extérieure. L'économie marocaine était jusqu'alors marquée par l'absence d'innovations et de groupes vecteurs de changement. C'est le commerce européen au XIX^e siècle qui a introduit des éléments qui ont perturbé l'ancien système et induit une nouvelle dynamique d'évolution. Ce changement qui s'est amplifié au XX^e siècle n'a pas touché de façon égale l'ensemble des secteurs. Même si une nouvelle dynamique s'est mise en place avec l'indépendance, le changement social n'en a pas moins gardé la marque et les empreintes des origines d'où la nécessité d'une réflexion plus approfondie sur la nature du changement en question, sur sa logique et ses déterminants.

L'édification d'un projet social de développement autocentré appelle ainsi une politique endogène de l'innovation et du changement. Un tel projet nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs sociaux. Mais en raison de caractéristiques propres à la société marocaine et à l'insuffisance de l'intervention privée pour assurer le démarrage, l'engagement de l'Etat demeure un élément-clé dans le changement social.

Malgré les efforts déployés en vue de mettre en place un environnement favorable à l'entreprise et à l'initiative privée, l'innovation se fait attendre de ce côté en raison des réelles difficultés aux origines structurelles et conjoncturelles.

Il n'en demeure pas moins qu'en raison de la nécessaire réorientation des choix stratégiques au niveau sectoriel et la recherche d'avantages comparatifs pour l'économie marocaine basée sur le savoir et la formation, la question de l'élite reste posée.

Situation et tendances démographiques au Maroc (2)

Centre de recherches et des études démographiques

Haut Commissariat au Plan

Evolution et structure de la population du Maroc

La population du Maroc est passée de 5 millions d'habitants au début du siècle à presque 9 millions en 1952, soit une augmentation de 4 millions en un demi-siècle. Au cours de la deuxième moitié de ce siècle, c'est seulement tous les dix ans que cette population a augmenté de 4 millions d'habitants.

Ainsi, la population marocaine a connu une période de croissance marquée par un taux en hausse continue depuis le début du siècle jusqu'aux années soixante-dix. Son taux d'accroissement sur cette période est passé de 0,7 % au début du siècle à 2,8 % entre 1960 et 1971.

A partir de cette date a débuté une deuxième période marquée par une diminution progressive du taux d'accroissement : de 2,8 % entre 1971 et 1982 à 1,4 % entre 1994 et 2004. Durant cette période, la population du Maroc est passée de 15,4 millions en 1971 à 29,8 millions en 2004, soit presque un doublement en 33 ans.

Cette croissance de la population a été beaucoup plus rapide en ville qu'à la campagne, en raison de l'exode rural et de l'essor de l'urbanisation. Il en a résulté une augmentation de la part de la population urbaine par rapport à l'ensemble de la population : 55,1 % en 2004 contre 42,7 % en 1982, voire 29,2 % en 1960.

La population du Maroc est restée jeune, bien que la part des moins de 15 ans soit en diminution. Elle était de 44,4 % en 1960 et, perdant presque 13 points en 44 ans, de 31,3 % en 2004 (28,4 % en ville contre 34,8 % dans le milieu rural).

Une croissance rapide marque l'effectif de la population « en âge d'activité » (15-59 ans) en raison d'une fécondité passée assez élevée. Ainsi, le poids de cette catégorie de la population devient assez important. En 2004, six personnes sur dix avaient entre 15 et 59 ans (60,6 %). Quant au poids de la population âgée de 60 ans et plus, il a atteint 8,1 % en 2004.

Les facteurs naturels de la dynamique démographique et leurs déterminants

La dynamique démographique marocaine a été déterminée par deux principaux facteurs, à savoir la fécondité et la mortalité. L'impact de la migration internationale a été faible, voire négligeable en termes d'accroissement de la population. Au niveau des deux milieux de résidence et des régions du Maroc, la migration interne a joué un rôle primordial dans la distribution spatiale de la population.

(2) Les données statistiques ont été actualisées selon les résultats disponibles du recensement de 2004.

La fécondité

L'évolution de l'indice synthétique de fécondité ou somme des naissances réduites, qui est un indice du moment, est utilisée pour tracer les tendances passées de la fécondité au niveau national, et par milieu de résidence, sur la base des résultats des recensements et des enquêtes nationales réalisés depuis les années soixante.

Cet indicateur conjoncturel est passé, au niveau national, de plus 7 enfants par femme en 1962 à 6,2 en 1966-1967 selon l'enquête CAP, puis à 5,9 selon l'ENFPF de 1979-1980, soit une diminution d'à peine 1,1 enfant par femme en près de vingt ans mais qui semble s'être déclenchée dès la deuxième moitié des années soixante.

Depuis, le rythme de la baisse de la fécondité des Marocaines a commencé à s'accélérer. De 5,9 enfants par femme en 1979-1980, on est passé à 2,5 au cours de la période 2002-2004, soit un recul de 3,4 enfants en vingt ans environ. D'après le recensement de 2004, on est actuellement à 2,48 enfants par femme.

Les déterminants directs de la fécondité

La baisse de la fécondité est due essentiellement à deux facteurs principaux qui agissent directement sur cette dernière : la nuptialité et la contraception.

La nuptialité

Le premier facteur qui favorise la baisse de la fécondité est sans conteste le recul de l'âge au premier mariage. Il est lié, d'une part, à l'allongement de la période de scolarisation, particulièrement pour les femmes, et, d'autre part, aux effets pervers du développement tels que l'augmentation du chômage ou la crise du logement.

Malgré cela, le mariage joue un rôle fondamental dans la vie des Marocains et des Marocaines. En effet, le célibat définitif reste un état exceptionnel, particulièrement pour les femmes. A cinquante-cinq ans, les femmes célibataires étaient, en 2004, en moyenne 3% (1,7 % dans le rural et 3,9 % dans l'urbain), en augmentation par rapport à 1994.

En 1960, les Marocaines se mariaient en moyenne pour la première fois à 17,3 ans. Trente quatre ans plus tard, en 2004, elles se mariaient, en moyenne, à 26,3 ans, réduisant ainsi l'écart qui les sépare des hommes : 4,9 ans en 2004 au lieu de 5,9 ans en 1960.

La contraception

En 1980, moins d'une femme mariée sur cinq, entre 15 et 49 ans, utilisait un moyen contraceptif (19,4 %). Cinq ans plus tard (1984), l'Enquête nationale de prévalence contraceptive a donné un taux de prévalence de 25,5 %, soit une augmentation relative de 30 %. Ce taux a augmenté progressivement pour arriver en 2003-2004 à 63 %.

Toutefois, cette moyenne nationale comporte des disparités selon qu'il s'agit du milieu urbain ou du milieu rural. Le taux de prévalence contraceptive était en 2003-2004 de 59,7 % dans les campagnes contre 65,5 % dans les villes.

La mortalité

La diminution de la fécondité a été précédée par une baisse relative de la mortalité en général et de celle des enfants en particulier. L'espérance de vie à la naissance était de 47 ans en 1962 selon l'Enquête à objectifs multiples de 1961-1963. Elle était de l'ordre de 54,5 ans vers 1975.

La mortalité infantile était de l'ordre de 149 ‰ en 1960-1963. Vers 1975, elle a baissé à 100 ‰. La révolution épidémiologique s'est accélérée par la suite, stimulant en parallèle la chute de la fécondité. Malgré cette nette amélioration, la mortalité infantile reste élevée par rapport aux autres pays du Maghreb (Algérie 32‰, Tunisie 21 ‰ vers 2005).

La migration interne

Des raisons structurelles et conjoncturelles telles que la sécheresse qui a sévi au début des années quatre-vingt n'ont pas permis le maintien des ruraux sur leurs lieux de naissance. Ainsi, le flux de départ annuel vers le milieu urbain dans les années soixante-dix est de 113 ‰. Il atteint 193 ‰ entre 1982 et 1994. Ce qui montre l'extrême mouvance de la population marocaine en cette période de transition.

L'importance croissante des femmes parmi les migrants est devenue un fait. Il semble que la femme participe à la migration à plusieurs titres. D'abord de sa propre initiative en tant qu'individu qui part à la recherche de conditions de vie meilleures. Ensuite, comme accompagnatrice de l'homme, en tant que conjointe, comme membre de la famille ou responsable d'un ménage, dont l'homme est à l'étranger. Enfin, comme domestique dans des ménages urbains. Il va de soi que cette situation est appelée à être complétée par les résultats, non encore disponibles, du recensement de 2004 et qui donneront, certes, un autre éclairage sur les mouvements migratoires internes au Maroc.

La migration internationale

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, le flux migratoire est resté faible. C'est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et particulièrement au début des années soixante que l'émigration des ressortissants marocains s'est accentuée, suite au déficit démographique de l'Europe conjugué aux exigences d'une croissance économique rapide donnant lieu à une demande considérable de main-d'oeuvre. Cette émigration va revêtir trois formes :

- une émigration régulière accomplie dans le cadre de ce qu'on appelle le regroupement familial ;
- une émigration saisonnière concernant des travailleurs recrutés sur contrat ;
- une émigration irrégulière ou clandestine.

En 1984, le nombre des Marocains résidant à l'étranger atteint à 1,140 million soit plus d'un Marocain sur vingt, dont 74 ‰ se trouve en Europe, 22 ‰ dans les Pays arabes, 3 ‰ en Amérique du Nord et le reste dans les pays d'Afrique sub-saharienne. Jusqu'en 1993, le nombre d'émigrants marocains est estimé à 1,77 million, dont 80 ‰ se trouvent en Europe.

Conclusion

La croissance démographique ne manquera pas d'avoir un impact sur différents secteurs socio-économiques dans le proche avenir, notamment dans les domaines de l'emploi, de l'enseignement, de la santé, du logement et de l'alimentation.

Il en va de même en ce qui concerne l'évaluation des besoins en infrastructure économique. A titre d'exemple, dans les secteurs de l'eau, de l'électricité, de l'assainissement et du réseau routier, les études réalisées montrent clairement l'importance des efforts à déployer en vue d'améliorer le niveau d'équipement du pays et soutenir sa croissance économique. Dans ces secteurs, les projets exigent, généralement, des investissements lourds que l'Etat ne peut pas toujours financer à lui seul et dans les délais requis.

ANNEXE

Indices démographiques des Pays arabes en 2005									
	Population mi-2005 (millions)	Taux de natalité (pour mille)	Taux de mortalité (pour mille)	Taux de mortalité infantile (pour mille)	Indice synthétique de fécondité	< 15 ans > (%)	> 64 ans (%)	Espérance de vie à la naissance	
								H	F
Monde	6 477,00	21	9	55	2,7	29	7	65	69
Algérie	32,80	20	4	32	2,4	31	5	73	74
Arabie saoudite	24,60	30	3	23	4,5	37	3	70	74
Bahreïn	0,73	21	3	8	2,8	28	3	73	75
Égypte	74,00	26	6	37	3,2	36	5	67	72
Émirats Arabes Unis	4,60	15	1	8	2,5	25	1	75	80
Irak	28,80	37	10	94	5,1	42	3	57	60
Jordanie	5,80	29	5	22	3,7	37	3	71	72
Koweït	2,60	19	2	10	4,0	26	2	77	79
Liban	3,80	22	6	17	2,2	28	6	72	75
Libye	5,80	27	4	27	3,5	35	4	74	78
Maroc	30,70	21	6	40	2,5	30	5	68	72

Les contraintes financières et la hiérarchie des choix publics

Mohamed Rajaa AMRANI

Université Mohamed V

Ce qui est proposé dans ce qui suit est une lecture de l'évolution de l'économie marocaine depuis le début des années soixante afin de situer le présent de cette économie par rapport à son passé et tenter de cerner quelques-unes des grandes questions et priorités concernant son devenir.

Cette lecture portera l'éclairage principalement sur les contraintes budgétaires et financières dont l'évolution a été déterminante dans les modifications observées dans la conduite des politiques économique, monétaire et fiscale ainsi que dans la mise en œuvre des réformes de structure entamées au milieu des années quatre-vingt.

Après les mouvements d'hésitation qui sont apparus au lendemain de l'indépendance, le Maroc a engagé son économie dans une logique libérale, mais son fonctionnement a été très faiblement concurrentiel. La politique économique menée durant les années soixante était axée sur :

- le contrôle de l'expansion de la demande sociale en matière de formation, de santé et d'emploi afin de limiter d'éventuels dérapages budgétaires ;
- la maîtrise de la progression de l'activité économique, pour que le rythme de la croissance soit en adéquation avec celui de l'augmentation des capacités d'absorption de nouveaux investissements, et qui a eu pour effet de limiter le fonctionnement des mécanismes de marché dans les secteurs réel et financier.

Les grands équilibres macro-économiques ont pu être atteints et maintenus jusqu'en 1973, mais au détriment de la croissance économique dont le rythme a été modeste comparativement à celui des voisins du Maroc.

L'année 1974 marque la première grande rupture dans la conduite de la politique : envolée des recettes publiques, mais surtout gonflement de la demande globale. L'investissement public a été multiplié par 8 de 1973 à 1979 (il a culminé à 20 % du PIB en 1977). Mais l'accroissement des capacités d'absorption de nouveaux investissements a été bien moins rapide, ce qui a eu pour effet des choix de projets d'investissement souvent peu judicieux et l'apparition de nombreux dysfonctionnements. Conjuguée à une baisse brutale et de grande ampleur des recettes d'exportation (à partir de 1976) et à un accès de plus en plus difficile et onéreux aux marchés internationaux des capitaux – dès le début des années quatre-vingt – pour financer un déficit budgétaire de plus en plus ample, cette situation nécessitait la mise en œuvre d'importantes réformes de structure pour rétablir l'équilibre des grandeurs macro-économiques. La maîtrise de l'évolution de la demande globale, par pression sur les salaires réels et les investissements publics (avec pour conséquences l'abandon de toute velléité de conception et de mise en œuvre d'une politique industrielle et/ou sectorielle et le développement des industries d'exportation de bout de chaîne de production) a permis au Maroc de retrouver une situation d'équilibre macro économique.

Dès le début des années quatre-vingt-dix, le déficit budgétaire et la dette publique extérieure sont devenus parfaitement soutenables, et la taille de l'Etat, c'est-à-dire le rapport des dépenses publiques totales sur le PIB, est passée de 37 % en 1981 à une moyenne de 30 %. Quant aux

réerves de changes qui avaient pratiquement disparu des comptes nationaux au début des années quatre-vingt, elles enregistrent, depuis le retour à l'équilibre, une progression régulière.

Ainsi, l'évolution de l'économie marocaine depuis les vingt dernières années apparaît intéressante à plus d'un titre. Les déficits macro-économiques et l'endettement extérieur et intérieur apparaissent tout à fait soutenables, d'importantes mutations de comportement des décideurs et des acteurs économiques sont observées, et les capacités d'absorption des nouveaux investissements se sont amplement améliorées.

Ces résultats doivent, toutefois, être tempérés par la prise en compte des paramètres suivants :

- les recettes des privatisations : elles ont permis de contenir le déficit budgétaire tout en satisfaisant une progression significative de la demande sociale en matière d'amélioration des salaires, de formation, de logement, comme elles ont favorisé l'approfondissement des réformes du système financier par la dynamisation des activités de marché ;
- la très forte expansion des recettes provenant des transferts des Marocains résidant à l'étranger permet de compenser le creusement du déficit de la balance commerciale et d'équilibrer ainsi la balance des comptes courants ;
- la progression inquiétante de l'endettement intérieur : de moins de la moitié de la dette publique extérieure à la fin de la décennie quatre-vingt, elle en représente actuellement plus du double.

Quels que soient les changements pouvant survenir dans l'économie mondiale ainsi que dans nos rapports avec nos partenaires étrangers, le Maroc sera confronté dans les trente prochaines années à de nombreuses difficultés, certaines d'ordre exogène et d'autres découlant de tendances récentes de l'évolution de son économie.

Quelques-unes de ces difficultés :

- Celle qui apparaît comme la plus importante, mais la moins évoquée, est l'évolution démographique. Les pics de la croissance démographique ont été atteints à partir de la fin des années quatre-vingt. A partir de 2007-2008, le Maroc commencera à enregistrer un maximum d'arrivées de jeunes sur le marché du travail, alors que l'émigration constituera de moins en moins un exutoire. Cette situation sera d'autant plus préoccupante que la demande sociale de ces jeunes sera plus forte et plus exigeante que celle de leurs aînés des années soixante.
- La baisse programmée des recettes douanières, conséquence du démantèlement tarifaire des accords d'association et de libre-échange mis en œuvre par le Maroc.
- Les conséquences de l'expansion des revenus des transferts à plus de 4 milliards de dollars américains en 2001, 3,6 milliards en 2002, en moyenne, plus de 8 % du PIB depuis 2000 (le Maroc appartient au groupe des quatre gros bénéficiaires dans le monde des revenus des transferts en volume, mais constitue certainement le premier en termes de poids par rapport au PIB) peuvent être à plus d'un titre génératrices de dysfonctionnements. En plus des dysfonctionnements inhérents à toute économie de rente, la quasi-impossibilité d'anticiper l'évolution des revenus des transferts s'ajoute à celle relative à leur utilisation au Maroc. Les revenus des transferts constituent une rente spécifique, du fait de leur utilisation, qui échappe en l'état actuel à toute emprise des pouvoirs publics, et ils peuvent, selon les circonstances, contrecarrer ou inverser l'action des pouvoirs publics.

Il demeure, toutefois, possible d'atténuer l'ampleur de ces difficultés en hiérarchisant les priorités de l'action publique. Au sommet de la hiérarchie des priorités, la réforme des finances publiques

apparaît des plus urgentes, dans le double objectif de l'amélioration des recettes publiques et de l'efficacité de l'intervention étatique. Une réforme fiscale, qui tendrait non seulement à élargir l'assiette de l'impôt mais également à supprimer toutes les exonérations dont le coût serait supérieur aux bénéfices économiques et/ou sociaux qui leur sont supposés liés, apparaît tout aussi nécessaire qu'une refonte des modalités d'affectation des dépenses publiques. La recherche d'un déficit budgétaire soutenable, conjuguée à celle de la stabilité sociale, a empêché les pouvoirs publics d'asseoir les dépenses de l'Etat sur des considérations d'efficacité économique.

L'augmentation continue de la charge salariale depuis 1995 se chiffre actuellement à plus de 13 % du PIB, alors que la population des fonctionnaires comparée à la population totale est l'une des plus faibles de la rive sud de la Méditerranée. Une analyse de la structure des dépenses publiques par catégorie de dépenses, par secteur d'activité (enseignement, santé, emploi...), par secteur et branche économiques (agriculture, industrie...) permettrait d'évaluer l'évolution des dépenses publiques consacrées à chaque catégorie, secteur et branche et leurs contributions respectives à la croissance économique, et elle constitue un préalable à toute réforme des finances publiques. Cette réforme pourrait être prolongée par la recherche de la taille optimale de l'Etat pour maximiser la croissance économique.

L'action sur les transferts des revenus des M.R.E. apparaît également prioritaire. La canalisation de ces fonds vers des emplois productifs est, toutefois, conditionnée par l'amélioration de la connaissance de leur utilisation. A l'heure actuelle, elle est encore fragmentée et incomplète.

Enfin, il apparaît souhaitable de prolonger la réforme du système bancaire par une dynamisation en profondeur des différents compartiments des marchés financiers : le coût de fonctionnement pour la collectivité du marché financier, comparé aux possibilités d'un financement alternatif offert au secteur productif par les structures du marché, apparaît actuellement prohibitif. Certes, l'existence d'un marché financier génère des vertus pédagogiques en matière de structuration et de transparence des entreprises, mais cela ne saurait justifier pendant longtemps l'existence d'une Bourse qui ne participe que de manière très confidentielle au financement de l'activité économique.

SYNTHÈSE DES DÉBATS DU PREMIER AXE

D'une façon générale, les débats qui ont suivi les interventions de cet axe ont touché des aspects d'ordre global plutôt que des aspects spécifiques aux sujets des interventions. En effet, le terme rupture était au centre de plusieurs interventions, partant du fait que le Maroc ne peut pas résoudre ses problèmes par des scénarios tendanciels ; il faut donc provoquer des ruptures et des chocs capables de rectifier l'évolution du pays vers le futur désiré. Cependant, sur le plan méthodologique, des critiques ont été soulevées eu égard à cette approche, dans la mesure où n'importe quelle analyse prospective doit se baser sur les tendances afin de bien projeter le futur. Une définition du concept de rupture ainsi qu'une identification précise de ce que serait une approche basée sur la rupture et non sur la tendance semblent être nécessaires.

En effet, dans le cadre d'une étude prospective, l'étude de la situation actuelle porte un éclairage sur ce qui s'est passé pour en tirer des enseignements à même de baliser les futurs possibles. Ainsi, les dynamiques de changement peuvent être décelées tout en déterminant les facteurs favorisant et les facteurs bloquant le changement vers le projet de société désiré.

La détermination des facteurs sujets de rupture repose sur l'identification de ceux qui contribuent à la réalisation d'une valeur supérieure à celle d'une évolution tendancielle. On opte pour une rupture après avoir fait l'analyse des évolutions importantes aussi bien de celles qui vont mener vers le projet de société souhaité que de celles qui retardent l'évolution de la société vers le bonheur de l'individu et le maintien de la communauté dans une position internationale meilleure.

La variable démographique ou la bombe démographique constitue un exemple de la menace que peut présenter une approche tendancielle sur l'évolution future du Maroc (si l'analyse prospective repose uniquement sur une telle approche). Il est clair que, en plus des problèmes qui vont être posés avec acuité en conséquence du changement de la structure démographique (emploi, scolarisation, retraite, etc.), d'autres problèmes, qui semblent être cachés, vont surgir tels que la rupture que va connaître le système de solidarité sociale surtout par l'affaiblissement des chaînes de solidarité familiale. De même que les besoins en croissance (6,3 %) pour faire face aux problèmes démographiques nécessitent non seulement une rupture avec les modes de gestion économique du passé mais aussi une nouvelle approche qui agit sur la cause du problème lui-même, à savoir l'accroissement démographique.

Aussi, la question de la migration surtout vers l'étranger est expliquée en partie par l'attraction qu'exerce la dimension extérieure sur la population. Toute réflexion sur les possibilités capables d'atténuer les tensions migratoires doit inclure cette dimension en proposant les actions pour renverser les forces d'attractions.

Le concept de rupture revient avec force lorsqu'il s'agit de la demande de séculariser les rapports entre l'Etat et la culture, dans le but de briser tous les tabous qui freinent la marche vers la modernisation. Une clarification des rapports entre le politique et le religieux devient donc nécessaire.

Les fixations culturelles que le Maroc aurait dû changer continuent à générer des lignes rouges qui deviennent de plus en plus des facteurs de blocage. Dans le même sens, une rupture avec « le miroir », à travers lequel le Marocain identifie l'autre, devient plus pressante, afin qu'il puisse considérer l'autre comme différent par sa culture, ses valeurs, etc., et accepter sa différence.

D'un autre côté, une vision positive et une réconciliation avec le présent sont une condition nécessaire pour bâtir un meilleur futur. En fait, toute approche prospective repose sur une analyse du passé et du présent, comme ce dernier est en général plein de peur et d'angoisse, on a tendance à le négliger, ce qui porte un biais à toute analyse qui se veut être objective. Avoir un regard positif sur le présent est une condition nécessaire pour pouvoir prospecter le futur. Aussi est-il nécessaire d'inverser l'approche d'analyse en étant positif envers certains aspects problématiques comme ceux liés aux jeunes, aux femmes et au monde rural en les considérant comme des atouts au lieu de les voir sous l'angle de contraintes.

D'autres questions ont été soulevées pendant les débats, telles que celles des transferts des RME et de la surliquidité financière qui doivent être orientés vers l'investissement. Un environnement des affaires favorable pour encourager les RME à investir dans leur pays est nécessaire (le sentiment d'être Marocain doit être juste un plus et non pas le seul facteur motivant).

Dans un autre cadre, il semble que la marge de manœuvre de l'Etat pour une stabilisation macro-économique future devient de plus en plus faible du fait que le budget est en grande partie engagé dans le passé (dette, salaires, projets). Cette dépendance au passé se manifeste aussi au niveau des accords signés qui paralysent et canalisent en quelque sorte l'action future de l'Etat. Ainsi, une réflexion prospective doit intégrer toutes ces contraintes dans la définition des hypothèses sur lesquelles se basent les scénarios du futur.

AXE 2

IMPACTS DE L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

Les ressources et le développement durable

Mourad AMIL

Observatoire national de l'environnement

Il est unanimement reconnu actuellement que le seul modèle viable de développement est celui du développement durable, un développement intégrant la dimension environnementale au sein du processus de développement socio-économique. Si cette approche reste un objectif difficile à atteindre pour la majeure partie des nations, elle l'est encore davantage pour un pays en développement tel le Maroc. L'équation à résoudre est en fait compliquée puisque le droit à l'erreur n'est pas admis. La gestion et la préservation des ressources naturelles, capital et gage du développement des générations actuelles et futures, est à appréhender avec beaucoup de circonscription et de perspicacité. Par ailleurs, deux contraintes supplémentaires viennent donner la mesure du travail à accomplir : d'une part, le développement socio-économique soutenu qu'a connu le pays principalement lors des deux dernières générations et qui n'a pas été sans répercussions sur l'environnement et, d'autre part, les perspectives tournées vers la construction d'un Maroc moderne évoluant dans un environnement en perpétuelle globalisation. Nous comprendrons alors aisément l'ampleur des enjeux à relever et le souci de doter le pays d'instruments et d'outils performants de connaissance et d'évaluation des performances en termes de développement durable du pays.

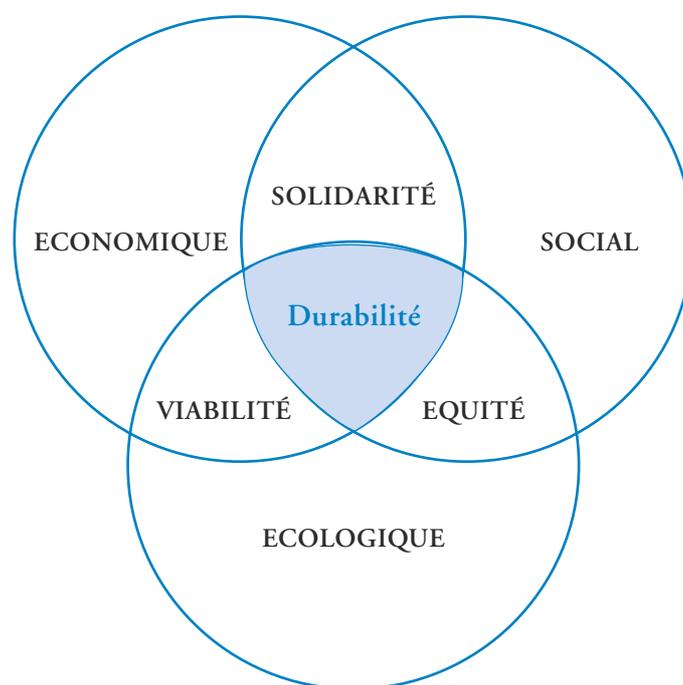
En effet, le Maroc a mené, durant les deux dernières décennies, une politique économique et sociale caractérisée par de nombreux programmes d'aménagement (routes, barrages, établissements humains, aménagements touristiques, etc.) pour renforcer l'économie du pays et améliorer les conditions et le cadre de vie des citoyens. Cependant, ces actions ont été pour la plupart basées sur des visions sectorielles ne prenant pas en compte la dimension environnementale ; ce qui a conduit à une surexploitation des ressources naturelles et à une dégradation de l'environnement devenue de plus en plus préoccupante. Ces dégradations continues de l'environnement menaceraient même la capacité du pays à poursuivre sa croissance économique et à absorber ainsi une population en croissance rapide, outre les énormes coûts économiques et humains en termes d'impact sanitaire qui peuvent en résulter. En effet, on a estimé que le coût de la dégradation de l'environnement représentait annuellement 13 milliards de dirhams, soit environ 3,7 % du PIB (3).

(3) *Source* : Banque mondiale, étude réalisée dans le cadre du programme METAP, qui a réévalué à la baisse le coût de la dégradation de l'environnement marocain en l'estimant à 3,7 % du PIB, soit 13 milliards de Dh. Il est à noter que la Stratégie nationale de protection de l'environnement et de développement durable, produite en mai 1995, l'avait estimé à 8,2 % du PIB soit environ 20 milliards de Dh.

Face à l'ampleur des problèmes et à l'importance des investissements requis, le Maroc s'est résolument engagé, à l'instar de la communauté mondiale, dans un processus de maîtrise des problèmes environnementaux. Afin de finaliser et de mettre en place une telle politique, il est important de faire un diagnostic approprié des causes des dégradations de l'environnement et d'élaborer des indicateurs de suivi adéquats. Le diagnostic peut également être étendu à l'inventaire des ressources humaines œuvrant dans le domaine de l'environnement et identifier les réalisations déjà engagées ou prévues en matière de développement durable.

Dans cette optique, la présente contribution expose les résultats de quatre études initiées par l'Observatoire national de l'environnement à partir de 2000. Il s'agit du *Rapport sur l'état de l'environnement du Maroc* (REEM, octobre 2001) (4), du *Test national des indicateurs de développement durable* (janvier 2003), de *l'Inventaire des compétences nationales en matière d'environnement* (avril 2003) et de la mise en place d'une base de données sur les études et réalisations dans le domaine de l'environnement et du développement durable au Maroc (5).

Selon la Commission Brundtland de 1987, le développement durable permet de satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures. C'est un concept de synthèse qui tient compte de la recherche d'un équilibre durable du triptyque de base représenté par l'économique, le social et l'écologique (principes 1, 3 et 4 de la déclaration de Rio, 1992). La gouvernance, en relation avec les aspects institutionnels, vient compléter le concept en insistant sur la participation de la société civile et des opérateurs économiques dans le processus de prise de décision (RIO + 10).

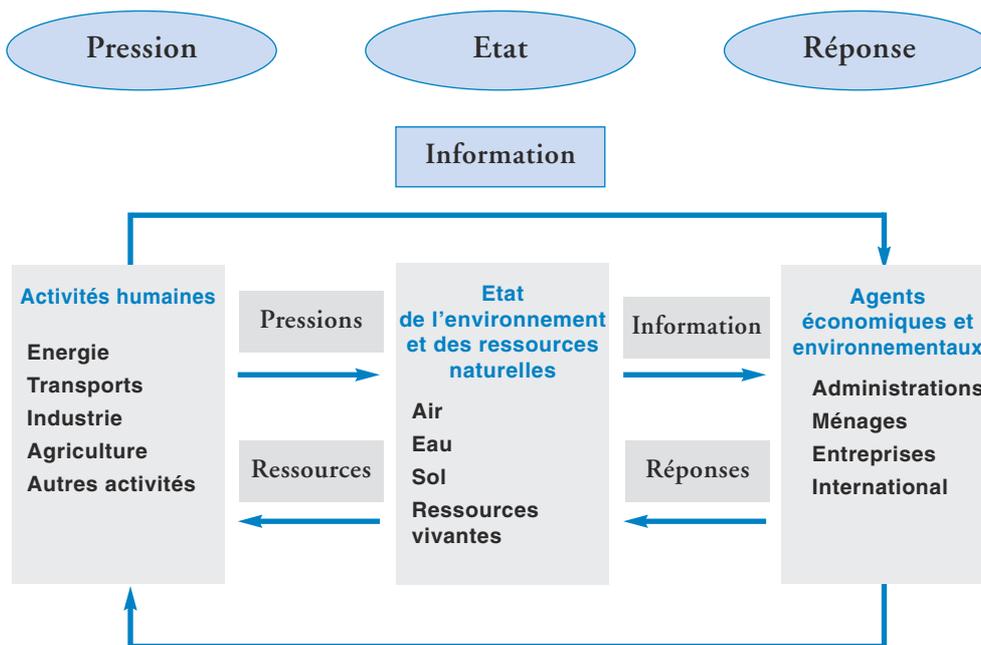


(4) Présentation des produits de l'Observatoire national de l'environnement à l'adresse : www.matee.gov.ma/onem

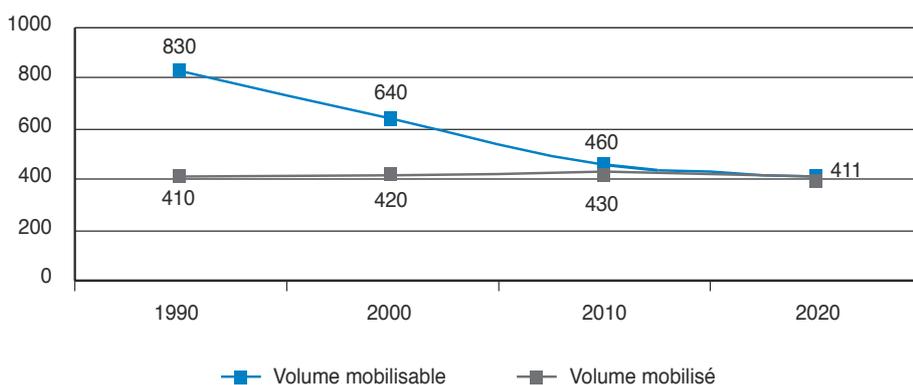
(5) Base de données et documentation consultables à l'adresse : www.matee.gov.ma/onem/projet/inventaires_etudes.htm.

Etat des lieux

En se basant sur un modèle « Pression-Etat-Réponse » qui met en relation les activités humaines (énergie, transport, industrie et agriculture) avec les ressources naturelles (air, eau, sol et ressources vivantes) et les agents économiques et environnementaux, on dégage une situation alarmante sur certains aspects et positive sur d'autres.



Evolution des volumes mobilisés et mobilisables en m³/hab/an

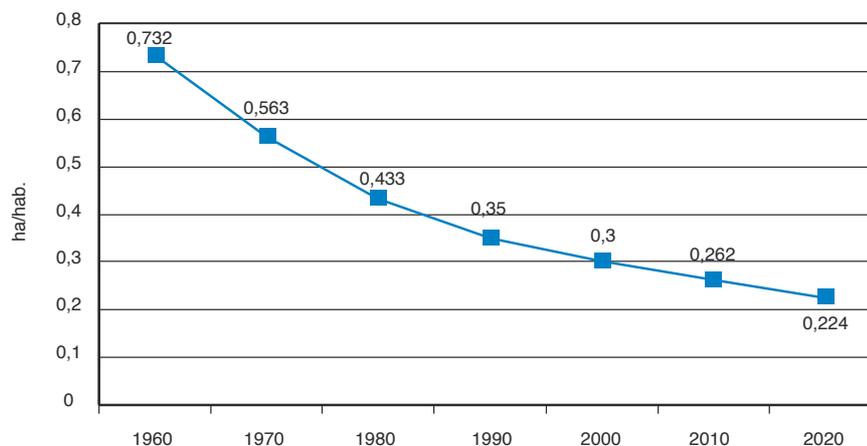


Le milieu physique au Maroc est caractérisé par une qualité des eaux de retenue des barrages jugée bonne en moyenne, avec une allocation importante tournée vers l'irrigation (80 %) et des volumes mobilisés et mobilisables en limitation permanente, selon les prévisions.

La qualité de l'air connaît, elle, des concentrations assez élevées en soufre et en monoxyde de carbone, notamment au sein des agglomérations urbaines.

Les sols connaissent de leur côté des pressions aussi bien naturelles qu'humaines (érosion, urbanisation, dégradation des parcours, salinisation, désertification et déforestation).

Evolution de la surface agricole utile



Le milieu naturel est caractérisé par une biodiversité diversifiée. En effet, le Maroc connaît 37 types d'écosystème continental (forestier, pré-forestier, steppique, pré-steppique, saharien et spécialisé). Les forêts, les steppes et certaines autres formations naturelles terrestres occupent près de 9 millions d'hectares, soit 12,6 % du territoire national. A l'exception de certaines formations relativement bien conservées, dans leur majorité les écosystèmes forestiers sont soumis à de fortes pressions. Les zones humides – lacs naturels, lagunes, embouchures, marais, marécages – sont menacées, et certaines sont carrément perdues depuis les cinquante dernières années.

Pertes d'habitat naturel

- Déforestation : 31 000 ha de forêt perdus par an
- Incendies de forêts : 4 500 ha/an
- Défrichements pour l'agriculture : 4 500 ha/an
- Urbanisation : 1 000 ha/an (forêt + littoral)
- Surpâturage : 300 à 800 millions d'unités fourragères (UF) par an en domaine forestier
- La surexploitation des dunes côtières
- Des 7 000 espèces environ de plantes connues au Maroc, près de 1 000 sont menacées de disparition
- Surexploitation des ressources halieutiques
- Disparition de 6 mammifères entre les années 1925 et 1956

Pollution : rejets domestiques, industriels et agricoles

Introduction d'espèces et de variétés étrangères : 81 espèces nuisibles de la faune marine (introduites et/ou envahissantes) espèces envahissantes de poissons d'eau douce.

En réponse à cette situation, des mesures ont été prises par les pouvoirs publics, à travers notamment l'adoption de conventions internationales (52 conventions signées), la réalisation de l'étude sur les aires protégées qui a identifié 154 sites d'intérêt biologique et écologique (SIBE), l'étude nationale sur la biodiversité, l'adoption de stratégies pour la protection de biodiversité, de la stratégie pour la préservation et le développement des forêts (Plan forestier national et Plan directeur de reboisement). Nous notons également les efforts consentis pour la réintroduction d'espèces de la faune sauvage et la protection de certaines espèces grâce à des textes législatifs.

De son côté, le littoral constitue un milieu fragile mais convoité. Ce milieu connaît une dégradation due essentiellement à :

- *des activités urbanistiques* caractérisées par une forte urbanisation (émergence de plusieurs centres urbains – entre 1971 et 1994, les petites et moyennes villes ont plus que doublé, et la part de la migration dans la croissance urbaine du littoral a été de 26 % pour la période 1960-2001) par une intensité des aménagements portuaires et par une forte extraction des sables ;
- *des activités économiques* : 80 % des effectifs permanents des industries, 67 % de la valeur ajoutée, 53 % de la capacité touristique et 92 % du commerce extérieur se concentrent sur la côte atlantique ;
- *des flux de pollution*, le trafic maritime et les activités portuaires, les rejets des eaux usées (52 % des eaux usées domestiques, 98 % des eaux usées industrielles).

Afin de protéger le littoral, des efforts sont déployés à travers la mise en œuvre d'une stratégie de gestion intégrée du littoral, basée sur un renforcement juridique et institutionnel. En matière juridique, à titre d'exemple, un projet de loi sur l'aménagement et la protection du littoral est en préparation, et un décret relatif à la préparation et à la lutte contre la pollution marine accidentelle a été adopté. Par ailleurs, le Maroc a adhéré à plusieurs conventions internationales traitant de la mer et du littoral. Il a aussi adopté des programmes de surveillance tels que le programme de contrôle des eaux de certaines plages, des campagnes nationales sur l'hygiène des plages ainsi que l'installation de certaines stations de traitement des eaux usées avant rejet en mer (26 stations fonctionnelles sur les 235 centres disposant d'un réseau d'assainissement collectif).

La gestion des déchets reste quant à elle un domaine prioritaire pour la protection de l'environnement, dans la mesure où elle a un impact direct sur la qualité de vie du citoyen. Les déchets, qu'ils soient ménagers ou industriels, connaissent un faible taux de recyclage. Ces dernières années, le Maroc a vu la privatisation du secteur des déchets au sein de certaines localités, ce qui a permis une amélioration de la gestion de ce secteur. Une réglementation pour une bonne gestion des déchets est aussi en cours de préparation (projet de loi sur la gestion des déchets et projet de décret édictant les mesures propres relatives à la production et à l'usage des sacs en plastique) et permettrait d'améliorer la gestion de ce secteur.

Production nationale de déchets ménagers en 2000 :

- 6 500 000 t/an (18 055 t/j)
- déchets ménagers urbains : 4 500 000 t/an (12 500 t/j)
- déchets ménagers ruraux : 2 000 000 t/an (5 555 t/j)

Production de déchets industriels en 2000 :

- 974 000 t/an dont 118 900 (12,3 %) sont des déchets dangereux ;
- déchets agro-alimentaires : 483 900 t/an (63 %) ;
- déchets chimie et para-chimie : 145 000 t/an (20 %) ;
- Grand Casablanca : 42 % des déchets industriels et 47 % des déchets dangereux.

Déchets médicaux :

- 11 910 t/an dont environ 37 % dans les régions Grand Casablanca et Rabat-Salé-Zemmour-Zaër.

Taux de recyclage :

- déchets ménagers : 0,09 et 3,3 % ;
- déchets industriels : 23 %.

Défis rencontrés en matière de développement durable et de protection des ressources environnementales

Défis internationaux

Quatre défis majeurs à caractère global ou international ont été identifiés comme importants. Il s'agit du phénomène des changements climatiques, de la désertification, du transfert des déchets dangereux et de la délocalisation des entreprises polluantes.

Changements climatiques (6) : Le développement des scénarios climatiques selon la méthode du Groupe intergouvernemental d'experts sur les changements climatiques (GIEC) a donné les résultats suivants :

- une tendance nette à une augmentation de température moyenne annuelle, comprise entre 0,6 et 1,1 °C, à l'horizon 2020 ;
- une tendance à la réduction moyenne du volume annuel des précipitations de l'ordre de 4 % en 2020, par rapport à l'année 2000 ;
- une augmentation de la fréquence et de l'intensité des orages frontaux et convectifs dans le nord et l'ouest de la chaîne de l'Atlas ;
- une augmentation de la fréquence et de l'intensité de la sécheresse dans le sud et l'est du pays ;
- un dérèglement des précipitations saisonnières (pluies d'hiver concentrées sur une courte période) ;
- une réduction de la durée d'enneigement et un retrait du manteau neigeux (migration de l'isotherme 0 °C et accélération de la fonte des neiges).

Impact potentiel sur les ressources en eau :

- baisse moyenne et générale des ressources en eau.

Impact potentiel sur l'agriculture :

- réduction des rendements des céréales de 50 % en années sèches et de 10 % en année normale ;
- accroissement des besoins en eau des cultures irriguées compris entre 7 et 12 % ;
- disparition de certaines cultures (alpiste) et certains arbres (arganier) ;
- apparition de nouvelles maladies (exemple de la mouche blanche des tomates favorisées par des conditions climatiques particulières).

Désertification. Définie par la CNUED comme la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumide sèches, la désertification est le résultat autant de l'activité humaine que naturelle et dont les effets sont amplifiés par :

- des modes non appropriés d'utilisation et d'exploitation des ressources naturelles (pratiques culturales inadaptées, faible utilisation des intrants, salinisation, élevage intensif, prélèvement abusif de bois de feu, défrichement, incendies, etc.) ;

(6) Communication nationale sur les changements climatiques à l'occasion de la 7^e conférence des Parties sur la convention-cadre sur les changements climatiques, Marrakech, octobre 2001.

- une aridité climatique qui touche au moins les trois quarts du pays ;
- la désertification entraîne la perte de la biodiversité et une perte du patrimoine génétique national (faunistique et floristique) dûes à la perte d'habitat, à la pollution ou à l'introduction d'espèces étrangères ou invasives.

Autres défis internationaux

- Transfert de déchets dangereux (convention de Bâle) et de produits toxiques (POPs) ou de déchets (au sens large) des pays développés vers les pays en voie de développement.
- Délocalisation d'industries et/ou d'activités polluantes au niveau national.

Défis nationaux

Les défis du développement durable au niveau national ont été caractérisés par les études menées pour l'établissement du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT). En effet, ces dernières ont démontré que notre pays va être confronté dans un proche avenir et de manière concomitante à trois échéances majeures dont chacune peut être à l'origine de dysfonctionnements et de difficultés si des mesures adéquates ne sont pas prises :

- La première échéance est d'ordre social et liée à la démographie. Elle a une relation directe avec l'arrivée sur le marché du travail de masses importantes de jeunes nés entre les années soixante-dix et quatre-vingt. Les problèmes actuels ayant trait au chômage des diplômés de l'enseignement vont s'amplifier dans les dix prochaines années. Face à ce fléau, le système économique se trouve dans l'incapacité de répondre aux besoins en matière d'emploi. De ce fait et en vue de relever les défis, il devient indispensable de procéder à une révision radicale de la politique économique au profit du social.
- La deuxième échéance est d'ordre économique et résulte de la signature du Maroc de l'accord d'association avec l'Union européenne et donc de l'ouverture du pays en l'an 2010 sur l'Europe. Ce défi nous oblige à redoubler d'efforts afin de produire davantage et d'assurer la mise à niveau de notre économie. Ce qui oblige le pays à revoir son système de production en évitant les dysfonctionnements potentiels entre l'offre et la demande dans le cadre du respect de l'environnement.
- La troisième échéance est donc à caractère environnemental, liée à l'exploitation des ressources naturelles, en particulier celle qui revêt un caractère primordial : l'eau. En effet, les études ont démontré que l'eau constituera dans un proche avenir un défi majeur : d'ici dix à quinze ans, notre pays sera appelé à mobiliser toutes ses potentialités et entrera dans une phase de stress hydrique. En fait, certaines régions du Royaume comme le Souss, le Haouz et les Doukkala connaissent déjà cette situation par le niveau de rabattement préoccupant des nappes d'eau souterraines suite à leur surexploitation.

Le développement durable : un domaine à approfondir

Une fois présentés les défis au niveau international et national et une fois identifiées les ressources humaines œuvrant dans ce domaine et leurs réalisations, il nous paraît intéressant de considérer la démarche du développement durable au niveau national à travers la prise en compte d'étapes successives, dont certaines ont déjà été engagées :

- la définition d'un état des lieux de référence sur la base d'indicateurs de développement durable (DD) ;
- la connaissance des ressources humaines œuvrant en matière de DD et l'inventaire précis et actualisé des réalisations dans ce domaine (qui fait quoi ?) ;
- le ciblage des objectifs quantifiables à moyen et long termes (la référence aux Objectifs du millénaire nous semble pertinente à ce sujet) ;
- la validation de la démarche et le développement de partenariats du local jusqu'à l'international ; à ce niveau, le Conseil national de l'environnement (éventuellement rénové en Conseil national de développement durable (CNDD)) pourrait servir de base à l'initiation et la conduite de cette démarche ;
- la mise en œuvre de la stratégie autour d'un corpus de programmes pilotes fédérateurs répondant aux objectifs quantifiés de la stratégie de DD au niveau local et régional.

Conclusion

La démarche engagée au Maroc dans le domaine de l'environnement et du développement durable a certes contribué à la spécification du concept de développement durable au niveau national (intervenants, typologie, catégorie de réalisation, identification d'indicateurs mesurables), elle devrait cependant être complétée par un projet de société fédérateur, nécessitant le partenariat des pouvoirs publics avec la société civile et les opérateurs économiques, acteurs du développement durable. L'adoption récente de la loi-cadre sur l'environnement, la loi sur la lutte contre la pollution de l'air, la loi sur les études d'impact et les futures lois sur la gestion des déchets et sur le littoral contribueront certainement à faciliter l'adoption de cette stratégie nationale de développement durable du pays, capitalisant ainsi les efforts des différents intervenants en vue d'un Maroc futur prospère.

Les engagements internationaux et leurs implications pour le futur

Abdelghni LAKHDAR

Direction du Trésor et des Finances extérieures

L'exposé sur *les engagements internationaux et leurs implications pour le futur* présente les différents accords avec l'UE, les USA, les accords d'Agadir en plus des engagements dans le cadre de l'OMC, de l'ONU, du FMI et de la Banque mondiale, avec tout ce que ces accords impliquent comme effets et impacts sur l'économie du pays et sur la dynamique de son ouverture ainsi que comme risques, opportunités et contraintes potentiels sur le marché local. L'exposé met en relief également un certain nombre de questions sur le choix des engagements du Maroc entre le bilatéral et le multilatéral. Il pose aussi des interrogations sur l'intérêt et la pertinence de ces engagements pour le futur, sur l'impact du démantèlement tarifaire et sur les efforts à consentir pour faire du Maroc une réelle plateforme d'exportation et un espace privilégié pour les investissements étrangers.

Les engagements internationaux à caractères économique et financier structurent et conditionnent les relations économiques du Maroc avec l'étranger et marquent durablement les choix économiques internes. En guise d'introduction, il s'avère alors nécessaire de rappeler quelques données intrinsèquement liées à ces relations :

- une balance commerciale structurellement déficitaire avec une tendance à la baisse du taux de couverture des importations par les exportations ;
- une réduction considérable du poids de la dette extérieure et donc de la dépendance financière vis-à-vis de l'étranger (de 47 % du PIB en 1995 à 18,5 % en 2003) ;
- des équilibres financiers externes performants en moyenne de 4 % (solde positif du compte courant de la balance des paiements en 2001, 2002 et 2003), mais relativement fragiles (poids important des recettes des MRE et des recettes touristiques, par définition vulnérables) ;
- et, en dehors des recettes de privatisation, le Maroc attire en moyenne 500 millions de dollars/an d'IED, ce qui ne constitue que 2,5 % des IED allant aux pays émergents (environ 200 milliards de dollars).

La politique d'ouverture choisie par le Maroc a été marquée depuis l'indépendance par son adhésion aux organismes internationaux, acceptant *de facto* les engagements qui en découlent (ONU, FMI, Banque mondiale...), et a été approfondie lors de la dernière décennie par l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce et la conclusion de plusieurs accords de libre-échange.

C'est ainsi que le Maroc est l'un des pays fortement engagés dans le libre-échange avec un réseau d'accords commerciaux, dont deux avec les deux grandes puissances commerciales du monde (l'UE et les USA). Ainsi, plus de 80 % du commerce international du Maroc se fait dans un cadre préférentiel. Cependant, on n'a pas encore constaté d'effets positifs visibles et significatifs du libre-échange, que ce soit en termes d'amélioration des exportations ou en termes d'attrait des investissements.

Il faut néanmoins signaler qu'au moment où l'on considère l'ouverture et le libre-échange comme des préalables à la croissance et comme éléments essentiels d'un bon climat d'investissement, des

pays parmi les moins ouverts au commerce et à l'investissement, par exemple la Chine et l'Inde, attirent plus d'investissements et réalisent plus de croissance.

En termes de quantité, les engagements internationaux du Maroc sont marqués par un éventail d'accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux tels que les accords de l'OMC, les accords de libre-échange avec l'UE, les USA et la Turquie, les accords spécifiques pour la protection de l'investissement, les engagements dans le cadre de l'ONU, du FMI et de la Banque mondiale. L'importance de ces accords se manifeste à travers leur effet direct et leur impact sur les choix futurs du Maroc dans la mesure où ils prévoient en particulier la réduction et la suppression des barrières tarifaires et l'établissement de diverses protections accordées aux investisseurs en plus des règles strictes encadrant les transactions commerciales et les opérations d'investissement.

Si les effets positifs potentiels des ALE sont l'accroissement du commerce grâce à une réduction/suppression des barrières tarifaires et non tarifaires et une dynamique positive des investissements (et par conséquent plus de croissance et d'emplois), les principales contraintes de ces accords sont la concurrence immédiate sur le marché local, la nécessité d'une mise à niveau rapide et l'abandon d'une certaine marge de manœuvre en matière de politique commerciale et de politique économique en général.

Avec l'OMC, la portée des accords est encore limitée en comparaison avec la génération des accords de libre-échange actuels. Ainsi, si ces accords couvrent les échanges industriels et agricoles, les services et la propriété intellectuelle, certains accords de libre-échange couvrent aussi l'investissement, les marchés publics, les règles douanières et les normes sociales et environnementales et autres. Par ailleurs, le processus décisionnel de l'OMC est un processus multilatéral dans lequel il y a une place importante pour la coordination des positions et une possibilité de défendre des intérêts communs.

Toutefois, le processus de négociation au sein de l'OMC est en crise à cause des divergences d'intérêts entre pays développés et pays en développement, et ce, depuis la dernière conférence ministérielle de Cancun. L'échec de cette conférence à relancer le cycle de Doha pour le développement et la montée en puissance des pays en développement ont fait que le système multilatéral aujourd'hui, convenant mieux aux pays en développement, est en voie d'être contourné et dépassé par les accords bilatéraux et régionaux.

Marquée par un tournant significatif suite à la signature de l'accord d'association, la relation entre le Maroc et l'Union européenne est qualifiée de complexe et multidimensionnelle. Cet accord se distingue par une approche globale qui s'articule autour de trois volets : économique et financier, politique et sécuritaire, social et culturel. Il vise l'établissement d'une zone de libre-échange industriel à l'horizon 2012, une libéralisation progressive des échanges agricoles, une perspective de libéralisation des services et une coopération dans plusieurs autres domaines dans la perspective d'élargir le champ d'application de l'accord. Il est à noter aussi que cet accord prévoit un accompagnement financier substantiel à travers l'instrument MEDA et un dialogue permanent entre les instances de l'UE et du Maroc dans le cadre d'instances conjointes.

Sur le plan de la réalisation, il est à noter que l'étape cruciale du démantèlement tarifaire a débuté (celle qui concerne les biens produits localement). Par ailleurs, un accord sur l'agriculture a été conclu pour une durée de 4 ans ; de même, des discussions ont été entamées pour d'éventuelles négociations sur les services. En outre, plusieurs réformes structurelles et sectorielles sont mises en œuvre grâce aux fonds MEDA : secteur financier, transports, eau, santé, administration et bientôt la fiscalité. Quant à l'utilisation des fonds MEDA, elle reste relativement faible, même si

son évolution est positive avec des améliorations significatives sur les deux dernières années et une meilleure performance parmi les pays méditerranéens.

Après l'élargissement à vingt-cinq, la politique européenne de voisinage, basée sur la constitution d'un cercle d'amis partageant tout avec l'UE sauf les institutions, a vu le jour. Dans le cadre de cette politique, un plan d'action a été négocié comprenant des engagements couvrant tous les domaines : politique, économique, social, commercial, environnemental, etc. Il s'agit d'une sorte de pacte de convergence axé essentiellement sur la modernisation et l'harmonisation du cadre législatif et réglementaire marocain avec celui de l'UE, ainsi que du fonctionnement des institutions des deux parties. Cette harmonisation est considérée comme une condition préalable et indispensable à la réalisation des perspectives promises en termes de financements accrus et d'accès au marché intérieur européen dans les différents domaines. Avec cette nouvelle politique, l'accord d'association serait largement dépassé, et une réactivité beaucoup plus importante est exigée pour tirer profit de la relation privilégiée qu'entretient le Maroc avec l'UE.

L'ALE Maroc-USA consacre une ouverture sans précédent de l'économie marocaine. Parmi tous les accords conclus par notre pays, il est le plus étendu en termes de thèmes couverts. Cet accord couvre en particulier l'accès au marché (volet industriel et agricole), les services et les investissements, les marchés publics, la propriété intellectuelle, les questions sociale et environnementale. Il est le plus libéral en termes d'approches adoptées et de libéralisation consentie et le plus protecteur des acteurs économiques privés (approche de liste négative en matière des services et d'investissement, libéralisation plus poussée en matière d'agriculture, protection plus importante des exportateurs, fournisseurs de services et investisseurs).

Comme tout accord de libre-échange, l'ALE Maroc-USA comporte des contraintes réelles et présente des opportunités qui restent toutefois conditionnées :

- une marge de manœuvre réduite en matière de réglementation, de fourniture des services et d'établissement d'investisseurs ;
- des normes sociales et environnementales contraignantes ;
- un schéma de libéralisation de l'agriculture rendant la réforme du secteur plus nécessaire que jamais ;
- des mécanismes de règlement des différends assez contraignants.

Toutefois, l'accord en lui-même est analysé comme un acquis, témoignant de la crédibilité des efforts fournis par notre pays et renforçant sa place sur la scène internationale. Certes, l'accord offre des opportunités comme l'ouverture de perspectives plus importantes d'exportation de produits industriels et d'attraction d'investisseurs américains. Ainsi, l'accord permet d'ouvrir la voie au Maroc pour devenir une réelle plateforme d'exportation vers l'Europe et les USA. Néanmoins, ces opportunités restent conditionnées par des défis internes que le Maroc doit relever en matière d'éducation et de formation, de renforcement de ses capacités institutionnelles et administratives et de poursuite du mouvement des réformes pour permettre l'émergence d'une économie moderne et d'un secteur privé performant.

Dans un contexte de faiblesse des échanges, le Maroc a cherché à étendre son réseau d'accords aux pays du Sud (Egypte en 1998, Jordanie en 1998, Tunisie en 1999, Turquie en 2004, et Accord d'Agadir en 2004). Ces accords sont limités en majorité aux produits industriels, avec des clauses de rendez-vous pour la question agricole et le maintien des obstacles non tarifaires. Ces accords ont aujourd'hui le mérite d'exister, mais beaucoup reste à faire pour en tirer profit en termes de diversification des échanges.

Après ce tour d'horizon des principaux engagements internationaux du Maroc, plusieurs questions sur le futur sont à l'ordre du jour. Ces questions concernent aussi bien le choix du Maroc et la cohérence de la politique d'ouverture au commerce et à l'investissement que l'érosion des recettes douanières et la compétitivité de nos entreprises, sans oublier la question sociale qui reste entièrement posée.

- Le choix du Maroc, aujourd'hui davantage centré sur le bilatéral que sur le multilatéral, est-il pertinent pour le futur, sachant que le bilatéral constitue pour certains pays un échappatoire aux contraintes du multilatéral dès lors qu'il a commencé à privilégier la dimension du développement ?
- Avec un réseau étoffé et complexe d'accords de libre-échange, la politique marocaine d'ouverture au commerce et à l'investissement garde-t-elle encore sa cohérence ?
- Devant l'érosion des recettes douanières conséquentes au démantèlement tarifaire appelé à s'accroître, quelle politique faut-il mener pour trouver des sources alternatives aux droits de douane sans créer des distorsions ou entraves à la compétitivité de nos entreprises ?
- Quelle place faut-il donner à l'intégration régionale avec les pays voisins dans le contexte actuel de libre-échange ?
- Quels efforts faut-il consentir à tous les niveaux pour faire du Maroc une réelle plateforme d'exportation et un espace privilégié d'établissement d'investisseurs étrangers ?
- L'ALE Maroc-USA consacre une diversification des choix commerciaux du Maroc et un rééquilibrage de nos relations sur le plan juridique. Quelle politique faut-il mener pour que ce rééquilibrage donne lieu effectivement à une nouvelle répartition de nos échanges ?
- Quelle stratégie, quelles politiques faut-il mener pour que les choix du libre-échange aient un impact positif sur le niveau de vie de la population dans le futur ? Dans le contexte du libre-échange, quelles sont les nouvelles sources de croissance et les secteurs porteurs ?

Enfin, les ALE ne constituent pas une fin en eux-mêmes, mais ils constituent un cadre de référence donnant plus de visibilité et de sécurité aux opérateurs économiques et un catalyseur pour les réformes (mise à niveau institutionnelle et économique). Dans ce contexte, la question sociale reste entièrement posée, le rôle de l'État reste déterminant à la fois pour répondre aux besoins fondamentaux de la population mais aussi pour mieux produire et répartir les richesses et réduire les inégalités territoriales.

Problématiques d'une économie de la connaissance

Georges CHAPELIER

*Consultant au Programme PNUD-CNUCED
sur la mondialisation*

L'économie du savoir (ES) n'est certainement pas la nouvelle économie qui a enflammé Wall Street pendant les années quatre-vingt-dix, elle n'est pas non plus synonyme de technologies numériques, d'internet ou de téléphonie mobile. Les progrès de ces technologies sont extraordinaires, mais celles-ci ne recouvrent qu'une dimension instrumentale de l'ES dont la réalité est beaucoup plus riche. L'ES mobilise une ressource matérielle inépuisable, dont la nature est proche des biens publics et qui a la capacité de se renouveler et de devenir plus grande que le stock initial.

L'économie du savoir est un nouveau paradigme fondé sur l'amélioration de la qualification du travail et l'innovation appliquée à tous les secteurs de l'économie et dont les composantes sont les technologies de l'information et de la communication (TIC), les services productifs et un cadre institutionnel favorisant l'initiative privée. Ces différentes composantes doivent fonctionner comme un système interactif et dynamique pour qu'il y ait une économie du savoir. Le résultat d'un système fonctionnel est la transformation des processus de production et d'utilisation des connaissances et l'apparition de processus dynamiques où les agents des secteurs agricole, manufacturier et de services deviennent tout à la fois utilisateurs et producteurs de savoir.

Trois grandes fonctions de base qui constituent le creuset où s'élabore le savoir

- L'informatique et les technologies de l'information et de la communication permettent de disséminer et de transmettre la connaissance, mais elle ne sont qu'un instrument. Si la connaissance n'est pas produite, codifiée et formalisée et si la demande pour l'offre de connaissance est faible, l'utilité des TIC devient vite marginale.
- Services productifs : B2B, développement de logiciels, e-gouvernement et e-commerce mais aussi les services traditionnels tels que le marketing, le design, la publicité, l'engineering financier, le conseil légal, le contrôle de qualité, la certification et la traçabilité, etc.
- Finalement, l'ES a besoin d'un cadre institutionnel favorisant l'initiative privée pour s'épanouir ; un tel cadre est indispensable pour impulser la production et le transfert de connaissances, pour assurer un environnement propice à la formation tout au long de la vie et pour créer un système d'innovation en progression continue.

L'économie du savoir ne peut s'épanouir si un large pourcentage de la société est laissé de côté. Elle est, par conséquent, un facteur de cohésion sociale (efficacité sociale). Le rapport régional 2003 sur le Développement humain du PNUD est consacré à « la société de la connaissance ». Cette expression indique que le nouveau paradigme ne peut pas être réduit à ses dimensions techniques et utilitaristes : la connaissance doit s'ancrer dans la fabrique de la société et sa culture être intériorisée dans les normes de comportement. Le corollaire d'une société de la connaissance est l'élargissement des opportunités de choix pour toutes les catégories sociales y compris les plus défavorisées (les pauvres, les analphabètes, etc.). Une ES bien dirigée et disposant de moyens

modernes de dissémination du savoir peut réaliser des miracles en mettant à niveau les différents groupes et en offrant à chacun des opportunités de développement et d'épanouissement personnel. Il s'agit donc du contraire du fossé digital dont on a beaucoup parlé où, par analogie, les connectés sont installés dans le TGV du progrès qui roule à grande vitesse vers un avenir meilleur alors que les autres, les non connectés, restent sur le quai de la gare attendant un tortillard.

Les pouvoirs publics ont la responsabilité de gérer le développement de l'ES en fonction des différents résultats attendus dont, notamment, le renforcement de la cohésion sociale, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Dans une société caractérisée par un large secteur traditionnel, un des objectifs d'une politique d'ES devrait être de mettre à niveau, de valoriser les connaissances tacites et d'offrir aux exclus l'opportunité de sauter les étapes du développement.

L'économie du savoir est une option stratégique pour le Maroc étant donné les contraintes qui s'imposent et les défis à relever. Si les grands équilibres macro-économiques sont satisfaisants, la performance de l'économie (3,8 %) sur une longue période est toutefois insuffisante pour réduire la pauvreté. Le taux d'investissement (entre 20 et 25 %) est relativement bon mais loin des performances de l'Asie de l'Est (supérieur à 30 %). Le chômage est supérieur à 30 % dans la tranche d'âge de 15-60 ans, et les jeunes diplômés ont beaucoup de difficulté à trouver un emploi.

La compétition économique va s'accroître : de nouveaux pays sont entrés dans l'UE, la Chine et le Vietnam montent en puissance, les accords de libre-échange avec l'UE et les Etats-Unis prévoient, entre autres, un calendrier progressif de libéralisation du marché agricole pour les dix prochaines années.

La transition démographique est tout à la fois un cadeau et un danger. La baisse de la fécondité signifie que, pendant les quinze-vingt prochaines années, le pourcentage des adultes productifs augmentera par rapport à celui des jeunes et qu'ainsi les coûts d'éducation et de santé des moins de quinze ans diminueront. En outre, les jeunes adultes qui arriveront sur le marché du travail seront mieux formés, donc plus productifs. Si l'économie peut créer des emplois, le taux de croissance augmentera. C'est le cadeau démographique. Par contre, si les emplois ne sont pas créés en quantité suffisante, les tensions sociales risqueront de s'aggraver fortement.

Face à cet état des lieux, certaines propositions ont été émises :

- augmenter la compétitivité du Maroc en gelant les salaires ou encore en les diminuant : c'est la sortie par le bas, qui paraît irréaliste ;
- augmenter la productivité par substitution du capital au travail : cette solution est caduque car dans le contexte d'une économie de faible croissance, elle augmentera le chômage qui est déjà à un niveau dangereux ; le financement d'une telle politique est aussi très incertain ;
- fonder un modèle de croissance sur l'amélioration de la qualification du travail, sur des systèmes d'innovation et sur la formation continue et évolutive ; c'est la sortie vers le haut qui permettrait d'accroître la productivité du travail tout en conciliant l'augmentation des revenus et de l'emploi et d'accélérer la croissance tout en réduisant la pauvreté.

Si l'option d'une politique fondée sur l'ES retient l'attention des décideurs, il est indispensable de communiquer au départ une vision de long terme, porteuse d'un futur meilleur, qui inspire confiance et mobilise les énergies.

La transformation d'une économie de l'accumulation en une économie de la connaissance est une entreprise d'une vingtaine d'années. Cela n'est pas une raison pour retarder sa mise en œuvre. Des actions, qui permettront de constituer un environnement favorable pour lancer ultérieurement des actions ambitieuses, peuvent être entreprises immédiatement :

- Réforme de deuxième génération de l'administration: il s'agit notamment d'introduire le e-gouvernement et une administration plus proche des administrés et redéfinir sereinement les rôles du secteur privé, des collectivités locales et de l'Etat. Par exemple, en matière d'éducation, il est difficile d'imaginer une contribution plus importante des pouvoirs publics (supérieure à 20 % du budget) ; pourtant, les besoins ne sont que partiellement satisfaits. Une solution serait de laisser le privé assurer un rôle dans l'enseignement, en veillant à la qualité des programmes et en reconnaissant les diplômes délivrés.
- En ce qui concerne les petites et moyennes entreprises, le problème récurrent est l'accès au financement, particulièrement problématique pour ce qui concerne les actifs immatériels. Le capital-risque pour les jeunes entreprises est aussi peu répandu. De même, le lancement d'un programme de soutien aux PME s'avère nécessaire. Comme les ressources ne sont pas suffisantes, il faudra faire des choix, par exemple en faveur des PME à fort contenu de compétence et de technologie.
- La connaissance minimum de base devrait inclure une initiation à l'informatique dans tous les établissements (centres ruraux, écoles, etc.).
- Il y a des inadéquations entre la production du savoir et la capacité du système de production à l'absorber (problème d'employabilité des jeunes diplômés, donc de mise en concordance du système éducatif avec les besoins du monde du travail, il faut développer les filières scientifiques et technologiques qui sont quasiment inexistantes et en contrepartie attirer les jeunes vers ces nouvelles filières).
- En matière de recherche, le poids du coût de la recherche est essentiellement supporté par l'Etat ; la recherche de systèmes de partenariat entre privé et public devrait se développer.
- Formation continue: le changement rapide des techniques et l'ouverture de l'économie aux chocs extérieurs requièrent la mise en place d'un filet de sécurité sociale. A cet égard, les opportunités de formation tout au long de la vie en entreprise constituent sans doute la réponse la plus adaptée aux besoins d'un pays comme le Maroc. Toutefois, les opportunités de formation en entreprise restent très limitées.
- Le développement de pôles technologiques d'excellence. Il existe de nombreux exemples : les districts industriels italiens, les clusters de Michael Porter, les technopoles d'Asie, qui indiquent la faisabilité de politiques incitatives pour concentrer une masse critique d'agents économiques pouvant bénéficier d'économies externes créées par les investissements publics et entrer dans un processus vertueux d'innovations et de renouvellement de ces dernières. Les politiques de décentralisation et d'aménagement du territoire poursuivies au Maroc ouvrent des opportunités pour explorer différents mécanismes innovateurs, comme par exemple les PPP ou les clusters afin de créer des systèmes dynamiques d'innovation qui se développent et se renouvellent.

Il y a un adage qui dit que ce qui ne peut pas se compter ne compte pas! C'est pourquoi il est important de quantifier les phénomènes de l'ES et de mettre en place le plus tôt possible un système de suivi et d'évaluation. Un tel système devrait produire régulièrement des mises à jour quantifiées pour quelques variables sélectionnées (contenu de la compétence et de la technologie dans les produits d'exportation, productivité globale des facteurs, indicateurs du degré de pénétration de l'ES dans la société). Ces indicateurs quantitatifs peuvent être complétés par des indicateurs qualitatifs qui traduisent mieux l'impact effectif de l'ES sur l'économie. En outre, le *benchmarking* des performances du Maroc en matière de compétitivité par rapport à des pays concurrentiels paraît être un exercice indispensable pour éclairer les décideurs, tant du secteur privé que du secteur public.

De nombreux pays ont déjà embrassé l'ES : les Etats-Unis, l'Irlande, la Finlande, la Corée du Sud, la Malaisie, etc. Beaucoup voudraient rejoindre ce groupe dont la croissance est plus rapide mais ne peuvent pas le faire tant les conditions de base fondamentales sont défavorables. Le Maroc est sur la piste de décollage, prêt à prendre son envol. Si la décision est prise dans le prochain plan de placer le savoir au centre des différents processus de développement, nous assisterons à une montée en puissance du pays, et d'ici 20 ans :

- le Maroc aura rejoint le groupe des économies basées sur l'ES ;
- d'une plateforme d'exportation de produits à faible valeur ajoutée il deviendra un centre technologique qui sera en partenariat avec les pays industrialisés ;
- l'économie sera dynamique et sa productivité augmentera sans cesse, devenant un système d'innovations en progression continue ;
- les migrations auront fortement diminué ;
- son rôle régional basé sur la compétence se sera affirmé, il sera un leader dans sa région.

SYNTHÈSE DES DÉBATS DU DEUXIÈME AXE

Le débat de cet axe a soulevé l'interrogation sur les gains que pourrait tirer le Maroc de son engagement dans la mondialisation et dans la signature des accords bilatéraux. Autrement dit, vu les forces qui poussent vers la mondialisation, le Maroc pourrait-il être capable de développer une réflexion stratégique pour sa politique extérieure tout en ayant une marge de manœuvre de choix ? La tâche devient ardue lorsqu'il s'agit de faire le choix entre l'inscription dans une dynamique de régionalisation et de mondialisation. En fait, serait-il opportun pour le Maroc de participer d'abord à la construction d'une région où il peut devenir plus compétitif et plus important avant de s'inscrire dans le monde ?

Pour ce qui est du développement rural, il serait judicieux de développer une agriculture écologique, car le paysan marocain possède un savoir faire qui lui permet d'être le producteur de ses propres schémas et non pas un simple consommateur de schémas importés. L'agriculture écologique est un choix réfléchi, elle est génératrice de revenus, créatrice d'emplois et elle peut constituer un facteur de changement social dans la mesure où elle peut transformer l'agriculteur traditionnel en créateur et innovateur de développement. Ce choix nécessite par ailleurs un développement de stratégies centrées sur l'être humain en tant que principale richesse de la nation et facteur de développement.

Concernant l'économie du savoir, le débat a soulevé le rôle d'avant-garde que l'Etat devrait jouer dans la promotion de cet économie. Cependant, le désengagement de l'Etat qui semble être un choix sans retour n'a pas facilité une telle entreprise. Ainsi, on a constaté que même les revenus de la libéralisation du secteur des télécommunications, qui devaient participer au développement de nouvelles technologies qui auraient été le noyau d'une économie de savoir, ont été orientés vers d'autres secteurs.

L'Etat peut aussi agir en encourageant l'administration « on-line » de tous les services donnés aux citoyens. Ainsi, en plus d'une augmentation de la productivité, cette technique peut assurer la transparence et faciliter les transactions ; et elle peut constituer un facteur de promotion de l'économie du savoir et de sa vulgarisation.

La question du bien public a été au centre des discussions. En fait, on s'est demandé comment respecter la propriété intellectuelle et ne pas bloquer le développement du savoir étant donné que ce dernier est un bien public.

Le débat a également soulevé les points suivants :

- la conjoncture dans laquelle l'accord de libre-échange avec les USA a vu le jour a fait que cet accord est d'ordre politique, ce qui porte préjudice aux considérations économiques ;
- pour étudier l'impact de l'extérieur sur le Maroc, il ne faut pas se limiter aux accords et conventions signés, il faut aussi voir les engagements et les politiques économiques des pays ainsi que le contexte international ;
- les pays développés détiennent le monopole de la recherche et développement, cela laisse les pays en développement toujours en retard en matière de développement technologique, et, par la suite, ils ne peuvent pas être compétitifs en matière d'économie du savoir ;
- les ONG peuvent jouer un rôle important dans la promotion du savoir.

AXE 3

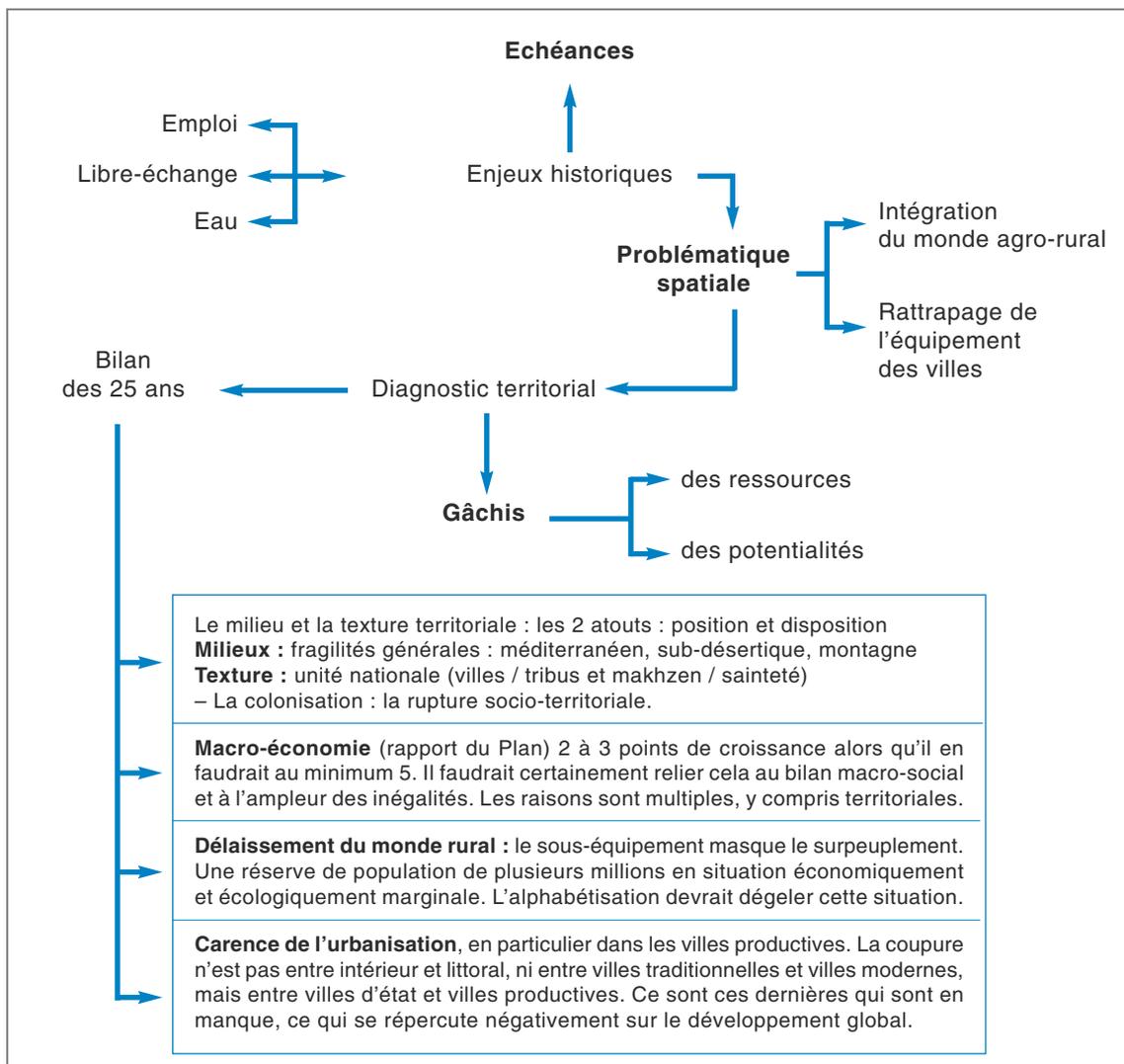
LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE AU MAROC : UN CAPITAL DE DÉPART POUR LA PROSPECTIVE 2030

Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)

Mohamed SOUAFI

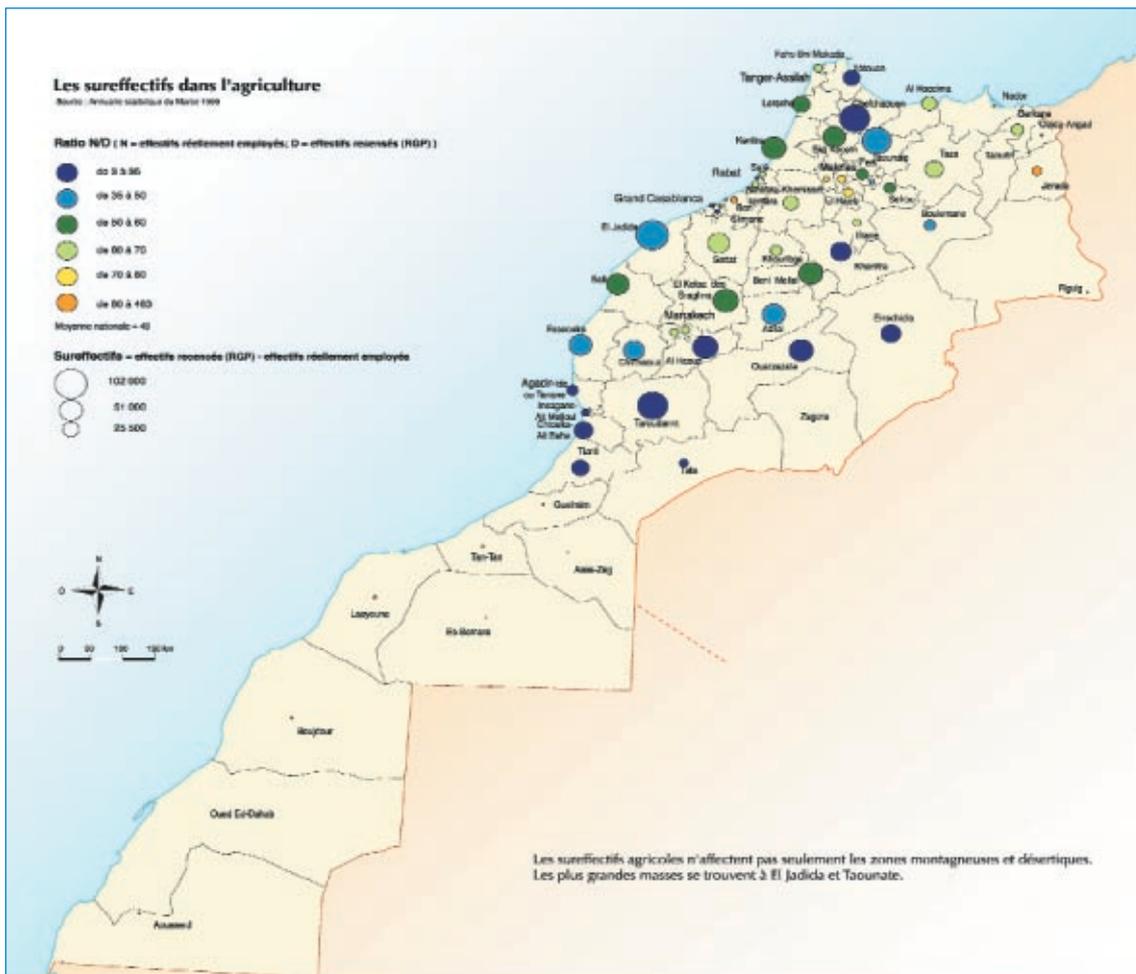
Direction de l'Aménagement du territoire

Cette contribution traite les changements qui ont touché le contexte général du Maroc et la conception et la méthodologie utilisées dans l'élaboration du Schéma national d'aménagement du territoire.



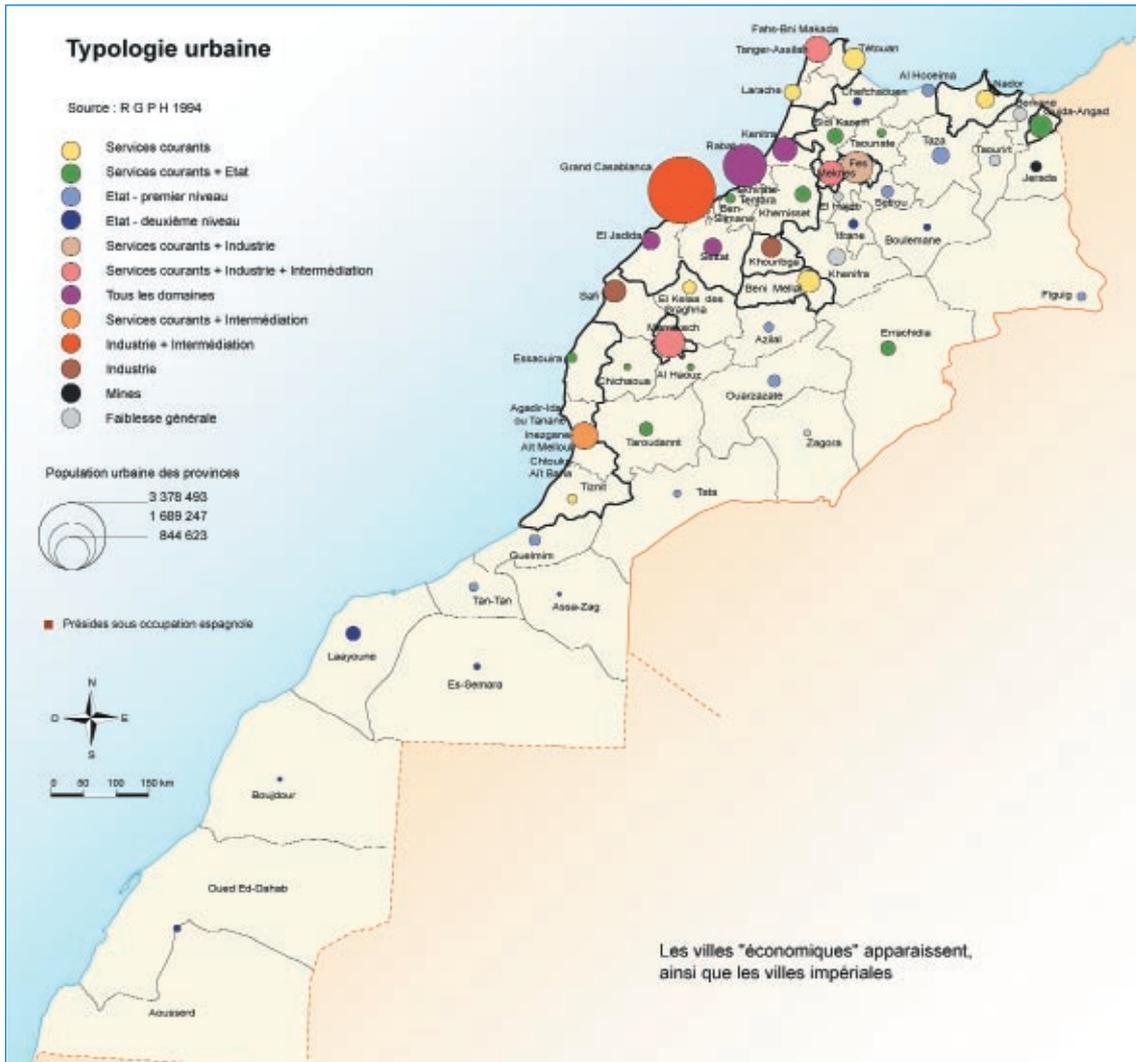
Pour ce qui est du contexte général du Maroc, l'accent a été mis sur le passage de l'auto-centrage à l'ouverture, de l'interventionnisme à la loi du marché, de l'illusion dirigiste à la reconnaissance des acteurs de terrain et de l'euphorie de la croissance aux difficultés de la récession. La doctrine en matière d'aménagement du territoire a été entièrement renouvelée depuis cinq ans. Le schéma d'aménagement du territoire ne repose plus sur des projets définis dans le temps mais sur une vision à long terme, on est ainsi passé de l'aménagement programmatique à l'orientation stratégique, et du territoire appréhendé globalement à la prise en compte des territoires locaux. Ainsi, on ne parle plus *du* territoire mais *des* territoires. Quant à la méthodologie, elle est passée du jeu des scénarios au réalisme itératif, avec le choix de l'ouverture, en affrontant des obstacles et en se fixant des échéances.

Le SNAT, en tant que document de cadrage et d'orientation, est destiné en priorité à tous les responsables de l'administration et aux élus des différents niveaux, sans aucune prétention directive ou normative. Il propose une vision du territoire pour les vingt ans à venir fondée sur la recherche d'une double cohérence, d'une part, des actions publiques entre elles, et, d'autre part, avec les spécificités des territoires. Ce document donne un diagnostic de l'état des lieux aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain en dégagant les principaux problèmes. Deux questions principales ont été posées : dans quel état sont nos campagnes, et dans quelle mesure peuvent-elles retenir les populations ? Dans quel état sont nos villes et dans quelle mesure peuvent-elles affronter l'ouverture économique en 2012 ?



Le monde rural a connu de grandes transitions démographiques, géographiques, économiques et sociétales. Deux problèmes se posent de manière aiguë : un surpeuplement massif dans certaines localités, conjugué à un sous-équipement. Ainsi, 42 % de la population est flottante, et 80 % de la population est concentrée dans les zones bour.

De grandes interrogations se posent sur la réallocation de ces effectifs. La problématique du monde urbain connaît une crise assez forte. En moins de soixante ans, le nombre de citadins a quadruplé ; d'ici 2025, il aura doublé. La ville est le lieu où se créent les deux tiers de la valeur ajoutée du pays, c'est donc là où se joueront les enjeux du futur.



Quelques indicateurs échappent à l'action publique : 40 % des logements construits sont illégaux, le taux d'occupation des logements était de 1,9 % en 1990, en 2002 il est passé à 2,1 %. La situation est inégalitaire entre les villes économiques et les villes administratives que l'Etat doit soutenir.

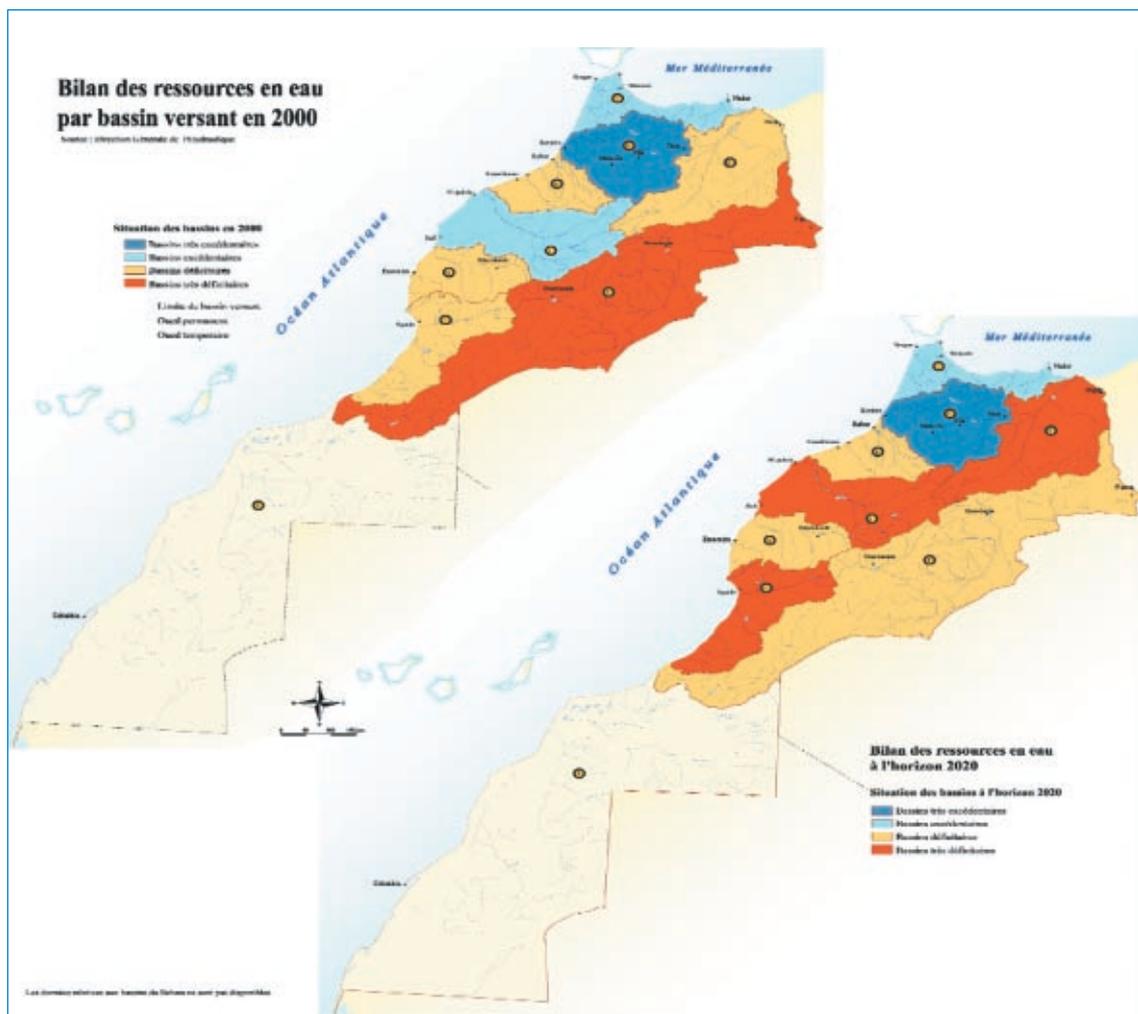
A terme, cela posera un problème de financement. La question du développement est posée aussi en termes de gestion des affectations des finances publiques : la valeur produite par un dirham injecté par l'Etat à Casablanca est supérieure à celle produite à Sefrou, par exemple (où le taux de transfert des populations est supérieur à la capacité d'accueil de la ville).

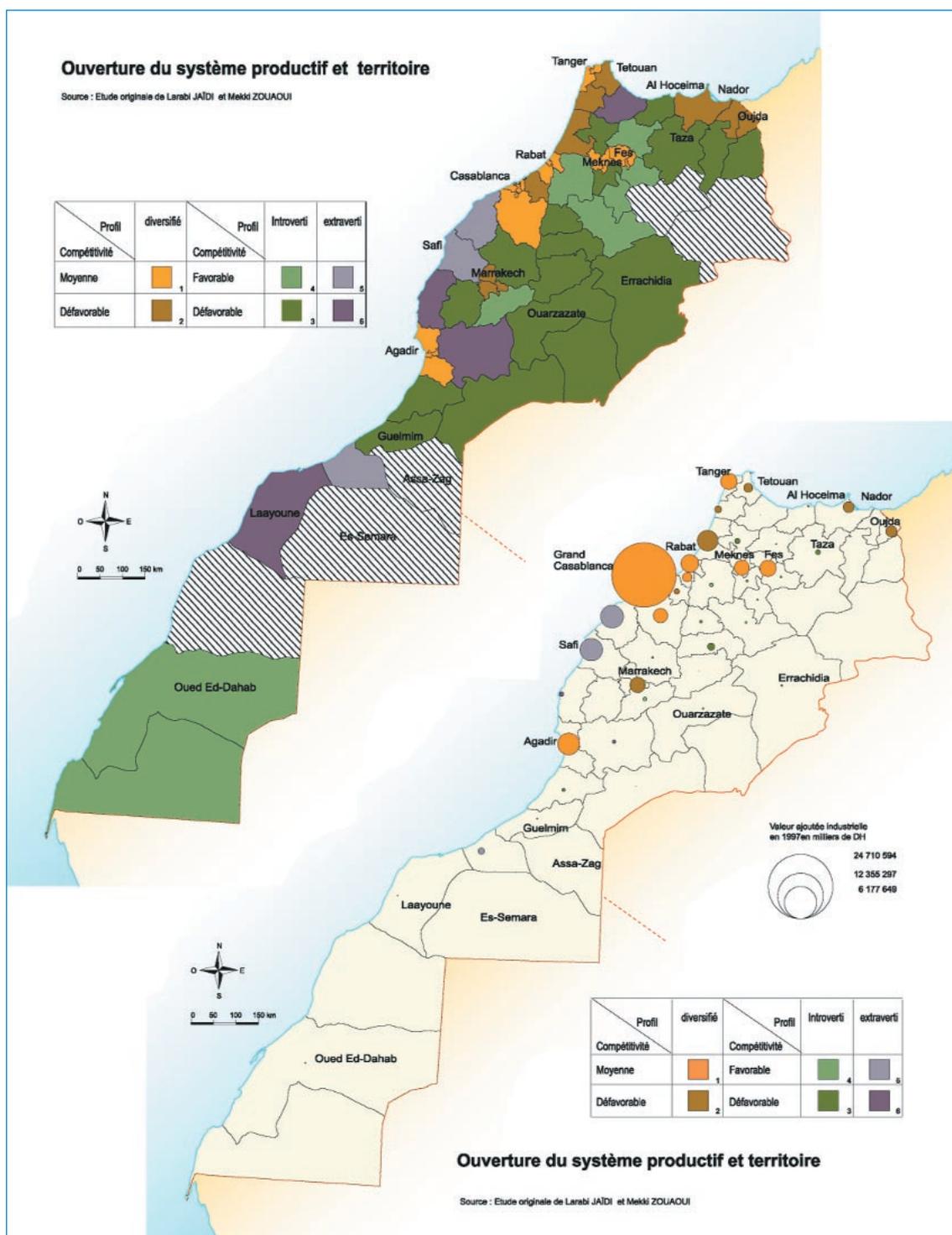
Il y a donc un double défi à relever : le rattrapage et la mise à niveau par rapport aux espaces de croissance, le dilemme consistant à gérer à la fois l'urgent (rattraper le retard) et le fondamental (s'ouvrir pour créer de la richesse).

Le SNAT a opté pour un aménagement à deux niveaux :

- un de type défensif, en luttant contre les carences et en arrêtant l'hémorragie de l'exode rural ;
- un de type offensif, en faisant la promotion des potentialités.

Trois contraintes ont été identifiées : l'écologie, l'économie et les options spatiales. En particulier, l'espace marocain est caractérisé par un environnement très fragilisé. 92 % du territoire se trouvent en milieu aride et semi-aride. La surface agricole utile n'occupe que 12 % du territoire national. Les ressources en eau sont très limitées. Ce dernier point est particulièrement important. En 2000, la partie connaissant un déficit en eau était cantonnée au revers sub-atlasique, en 2020, la zone excédentaire en eau se limitera au Saïss et au nord du pays (aujourd'hui un habitant dispose de 850 000 m³ d'eau, en 2020, il n'aura plus que 540 000 m³). La question du gâchis se pose de manière évidente : en milieu urbain, le réseau perd 60% des quantités qui transitent ; en milieu rural, le taux de déperdition varie entre 40 et 50 % entre le barrage et la parcelle irriguée.

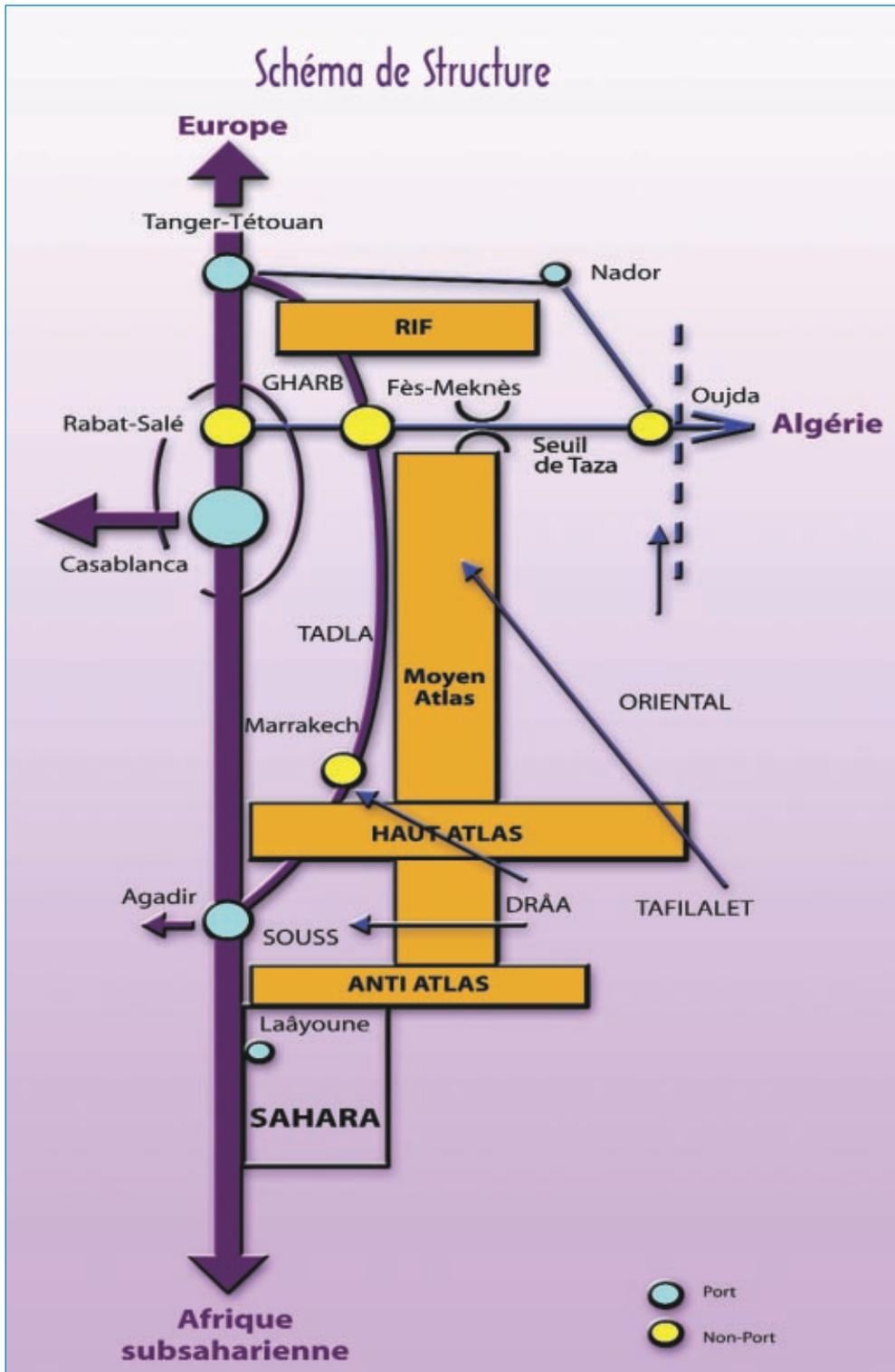


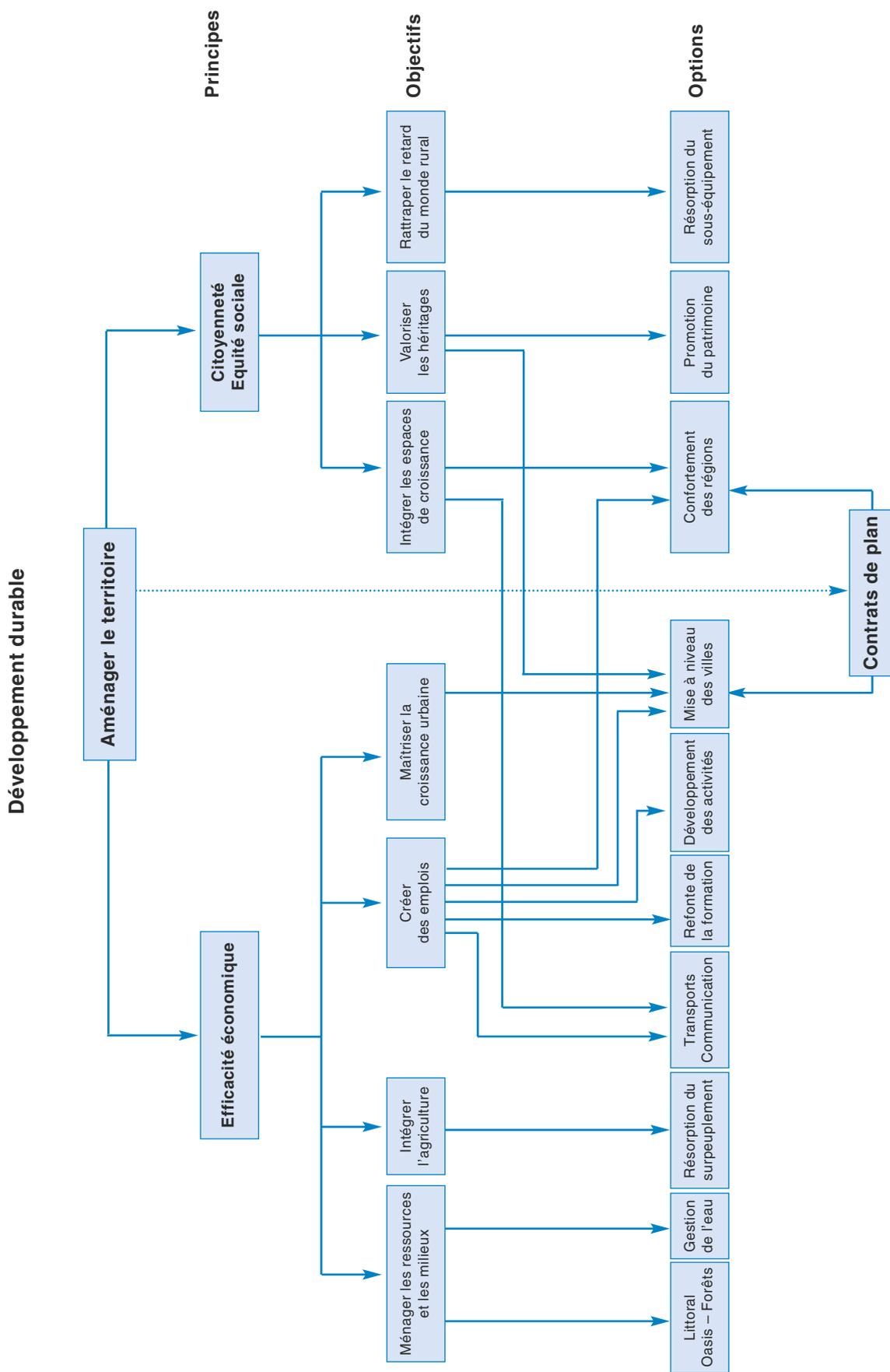


Pour pallier à ces problèmes d'aménagement territorial, le SNAT développe un ensemble d'orientations avec comme fond de problématique la question du niveau d'exposition économique.

Ainsi, des zones qui méritent l'attention de l'Etat ont été définies, il s'agit de huit zones porteuses à terme et sur lesquelles pourrait reposer le développement. On peut citer à cet égard la zone de Tanger, le nord de l'Oriental avec les villes de Nador, Taourirt, Berkane et Oujda, l'axe Kénitra-El Jadida (qui représente actuellement 67 % de la fiscalité nationale), les zones d'Agadir, de Marrakech et de Fès-Meknès. Ces espaces ont des prédispositions que l'Etat doit exploiter par une action forte.

Les propositions du SNAT se basent sur le parti pris de faire l'aménagement de chaque territoire suivant ses potentialités et ses besoins propres. Dans ce sens, 52 propositions ont été faites selon trois axes : rattraper le retard du monde rural, valoriser les héritages et favoriser l'intégration des espaces de croissance.





La Stratégie 2020 du développement rural

Mohamed AIT KADI

Conseil général du développement agricole

Je voudrais commencer mon intervention par deux remarques. La première concerne une lecture croisée de la Stratégie 2020 du développement rural et du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) qui vient d'être présenté. La seconde porte sur la nécessaire convergence entre développement agricole et développement rural.

La Stratégie 2020 et le SNAT se fondent sur les mêmes principes fondamentaux : le développement humain constitue la finalité du développement rural, l'équité et la solidarité sont considérées comme la base de l'équilibre social ; la recherche de l'efficacité économique est une valeur partagée par tous, et le développement se fonde sur une participation démocratique et sur le dialogue.

Ils partagent un objectif commun, celui d'agir sur l'espace marocain de façon à faciliter l'émergence de valeurs et de valeurs ajoutées dans tous les territoires. Il y a en effet de la valeur ajoutée à créer par l'organisation des territoires ruraux. Les territoires sont à traiter spécifiquement mais à articuler entre eux selon le concept dit de synergie différentielle des composantes spatiales. De même que le SNAT a retenu que le territoire marocain peut s'organiser autour de huit espaces de croissance polarisés par des pôles ou des bi-pôles urbains permettant d'ancrer une véritable régionalisation, la Stratégie 2020 a retenu que chaque région, à son échelle, peut s'organiser autour de petites villes à même de favoriser l'émergence d'activités de valorisation secondaire et tertiaire. Cette dernière ambition nécessite des investissements dans les équipements et services publics dont le financement peut être couplé avec les valeurs ajoutées attendues.

Il s'agit donc pour l'Aménagement du territoire de penser globalement à l'échelle du Royaume ouvert sur le monde et agir territorialement à l'échelle de la région. Pour le développement rural, il s'agit de penser globalement à l'échelle de la région, dans le cadre des Schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) et agir localement à l'échelle d'un groupement de communes.

Les discussions qui ont suivi les présentations précédentes se sont interrogées sur l'agriculture et sur son rôle dans le développement rural. Je voudrais souligner la nécessaire convergence entre le développement agricole et le développement rural. Deux écueils sont, en effet, à éviter : celui, d'un côté, de penser le développement rural indépendamment du développement agricole et celui, d'un autre côté, de ne penser celui-ci qu'en fonction du développement de l'agriculture. Bien sûr, on ne peut envisager l'avenir du monde rural sans prendre en compte le rôle de l'agriculture en tant que moteur et catalyseur de son développement. La croissance de l'agriculture est indubitablement nécessaire pour assurer la prospérité des zones rurales. Mais l'amélioration de l'agriculture n'est pas réalisable dans un milieu rural peu dynamique et mal préparé à valoriser son potentiel et ses ressources humaines. La relance de l'agriculture est ainsi indissociable de politiques d'envergure visant l'amélioration générale de la situation des zones rurales. Mais, d'un autre côté, penser le développement rural en fonction de la seule agriculture conduit à de nombreuses impasses. L'agriculture ne peut pas à elle seule assurer le développement du monde rural. Pour déverrouiller la prospérité, il faut s'engager dans des voies complémentaires en mettant l'accent sur la diversification des activités économiques dans les zones rurales.

Le point de départ de la Stratégie 2020 est une réflexion rétrospective sur le développement rural de notre pays qui a permis de dévoiler un certain nombre de blocages, conséquences de politiques menées jusqu'alors :

- le manque d'une vision globale et d'une politique cohérente et volontariste pour le développement rural ;
- une intégration partielle des programmes et des activités avec prédominance des approches sectorielles accompagnées d'une fragmentation des investissements réduisant leur efficacité ;
- une insuffisance des mécanismes institutionnels de concertation et de coordination entre les différents acteurs du développement rural ;
- des approches de conception et de gestion souvent centralisées ne répondant pas nécessairement aux besoins locaux ;
- un cadre peu incitatif à l'encouragement et à la sécurisation de l'investissement privé en milieu rural.

L'indigence économique, la précarité et la marginalisation organisationnelle des populations rurales les rendent extrêmement vulnérables aux changements (provoqués notamment par les accords de libre-échange).

Dans ce contexte, la réflexion stratégique proposée s'est fondée sur quatre constats :

- le monde rural continue à peser sur la dynamique économique et sociale du pays ;
- l'action en faveur du monde rural revêt un caractère d'urgence ;
- les politiques de développement rural mises en œuvre n'ont pas permis d'agir avec efficacité pour affronter les risques tendancielles ;
- le monde rural recèle des potentialités mal exploitées et insuffisamment valorisées.

Une convergence de politiques a été préconisée en mettant l'accent particulièrement sur :

- une politique macro-économique favorable au développement agricole et à la promotion des zones rurales ;
- des politiques pour une croissance agricole efficace et à forte intensité de main-d'œuvre ;
- une politique de gestion des ressources naturelles fondée sur la responsabilisation des usagers et la sauvegarde du patrimoine ;
- une politique spécifique du problème de l'emploi des ruraux, de la lutte contre la pauvreté et de la protection sociale ;
- une politique raisonnée d'équipement des zones rurales dans le cadre d'une politique concertée d'aménagement du territoire ;
- une dynamisation des politiques pour un meilleur accès aux soins de santé, à l'éducation et aux autres services sociaux ;
- des politiques pour le développement des capacités professionnelles des populations rurales et pour l'enrichissement de leur environnement culturel, social et politique ;
- une politique d'intégration effective de la femme rurale dans le processus de développement.

Une nouvelle approche a été élaborée, fondée sur de nouveaux paradigmes : l'intégration, la territorialisation, la décentralisation, la participation, le partenariat et la durabilité.

La stratégie 2020 se donne pour objectif à cet horizon d'avoir :

- fait des ruraux des acteurs responsables du développement ;
- réduit la pauvreté par la diversification des emplois et la protection sociale ;
- développé l'agriculture et assuré sa compétitivité et sa durabilité ;
- réduit les disparités villes-campagnes en matières d'éducation, de santé et de services sociaux ;
- créé un environnement politique et institutionnel propre à favoriser durablement le processus de développement rural.

Je conclurai en disant simplement qu'un Maroc prospère passe nécessairement par un monde rural prospère. De nouvelles voies pour le développement rural s'avèrent nécessaires.

La stratégie du développement social

Ahmed IBRAHIMI

Haut Commissariat au Plan

Le développement social a pour objet la réalisation du bien-être de la population, à travers la promotion de certaines dimensions du développement, dont celles portant sur la mise à disposition des biens et services de base (nourriture, logement, éducation, soins de santé), une répartition équitable des richesses et l'intégration sociale des groupes et des individus formant la société.

Les politiques économiques et sociales mises en œuvre dans ce cadre intéressent divers domaines : répartition de revenus, amélioration de pouvoir d'achat, promotion des services collectifs, assistance aux populations démunies, etc.

Pour leur mise en œuvre, lesdites politiques recourent à divers instruments : réglementation, fiscalité, dépense budgétaire, etc.

Le développement social a fait l'objet d'un renouveau d'intérêt dans le monde depuis le début des années quatre-vingt-dix. En effet, la décennie quatre-vingt-dix a été marquée par un foisonnement d'études, l'organisation de conférences internationales et l'adoption de déclarations sur le développement social (notamment à l'occasion du sommet social de Copenhague en 1995).

Dans le cas du Maroc, le souci du développement social a toujours été présent dans les politiques et les discours publics. Cette préoccupation s'est accentuée suite aux retombées des politiques budgétaires restrictives, dont celles liées à la mise en œuvre du Programme d'ajustement structurel (PAS) au début des années quatre-vingt, lequel avait donné la priorité aux réformes commerciales et au rétablissement des équilibres financiers.

C'est dans ce contexte qu'une Stratégie de développement social (SDS) a été élaborée au début des années quatre-vingt-dix. Le document y afférent a été adopté par le gouvernement en 1993. Cette stratégie visait à remédier à une situation qui se caractérisait par des insuffisances notables, reflétées dans le niveau des indicateurs économiques et sociaux, notamment en milieu rural (niveau de vie et accès aux services de base). Dans ce cadre, ladite stratégie a aussi pour objectif de pallier les faiblesses des politiques et des actions entreprises dans ce domaine. Ces faiblesses ont trait à leur caractère général et diffus, au manque de coordination entre les nombreux intervenants et à un besoin d'assurer la complémentarité entre l'approche sociale et économique et la dimension « humaine ».

Les principes de base de la stratégie du développement social

Le développement social est considéré, dans le cadre de ladite stratégie, comme étant multidimensionnel et multisectoriel. Dans cette optique, les politiques et les actions à envisager doivent être complémentaires. D'où la nécessité de la coordination et de la mise en cohérence des conceptions et des mises en œuvre desdites politiques et actions. Ce qui suppose l'adoption d'une stratégie commune, la coordination de la programmation et du financement et le suivi et l'évaluation. Par ailleurs, la concrétisation effective du développement social suppose un meilleur ciblage des actions.

Les priorités et les principaux axes de la stratégie de développement social

Ladite stratégie vise à orienter davantage les ressources publiques vers les activités sociales qui profitent particulièrement aux catégories défavorisées.

Cette stratégie a pour principaux objectifs : l'élargissement de l'accès des populations défavorisées aux services sociaux de base prioritaires, l'accroissement des opportunités d'emploi et de revenu et le renforcement des programmes d'assistance sociale aux catégories défavorisées.

Les priorités sectorielles portent sur l'accroissement du taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, du bénéfice des services de santé de base et de l'enseignement fondamental et d'alphabétisation et sur le développement des programmes de logement social.

Mais il n'en reste pas moins que ladite stratégie considère la croissance économique comme un facteur crucial qui, à travers la création d'emplois, permet aux couches nécessiteuses d'avoir des revenus ou de les augmenter afin de sortir de l'état de pauvreté.

En matière de protection sociale, les mesures envisagées visent notamment à cibler davantage les programmes d'assistance et d'aide sociales et à faire appel aux associations pour assurer plus d'efficacité dans la prestation des services publics.

Concernant le cadre institutionnel, lié à ladite stratégie, des dispositions ont été prévues afin de mettre en place une autorité centrale investie de la mission de coordination et de suivi, ainsi que des mécanismes et des dispositifs de collecte périodique d'informations sur les catégories défavorisées et des instruments de suivi.

Le cadre de mise en œuvre et de suivi

La concrétisation des objectifs de développement social s'inscrit dans la perspective d'une œuvre de longue haleine. Aussi cette concrétisation est-elle considérée comme tributaire d'un effort continu de coordination, de suivi et d'évaluation à même de réduire la dispersion des efforts et le cloisonnement des initiatives. Le système de coordination et de suivi préconisé vise à :

- clarifier les priorités et les objectifs et assurer une intégration harmonieuse entre les projets et les programmes retenus ;
- définir les ressources à allouer au financement de ces projets ou programmes ou aux interventions qui leur sont complémentaires, et ce, tant au niveau de la programmation pluriannuelle qu'à celui de l'élaboration des lois de finances ;
- suivre et évaluer de manière continue les réalisations ainsi que les performances des actions entreprises et les réajuster le cas échéant.

A cet effet, un cadre institutionnel a été créé pour remplir la mission de coordination. Il s'agit de la mise en place d'un Comité de suivi de la stratégie de développement social (C.S.S.S.) présidé par le Premier ministre. Il dispose d'un secrétariat, domicilié à la direction de la Planification du département du Plan.

La mise en œuvre de la stratégie de développement social

Un « premier programme de priorités sociales » (BAJ1) a été préparé et mis en œuvre à partir de 1996, en référence à cette stratégie, et ce, en coopération avec la Banque mondiale. Il représente la première phase de la mise en œuvre de ladite stratégie.

En tant que « projet-pilote », le BAJ1 a concerné 14 provinces, jugées les plus défavorisées, dont la sélection a été effectuée selon une approche appropriée de « ciblage ». Il se compose de trois projets : l'éducation de base, la santé de base et la promotion nationale, et de la coordination et le suivi des programmes sociaux. La coordination de la préparation du BAJ1 a été assurée par une commission technique interministérielle (comité de pilotage) qui a fonctionné depuis 1994 sous la présidence du département du Plan. Cette commission comprend les représentants des ministères des Affaires économiques, de l'Education nationale, de la Santé publique, de l'Emploi et des Affaires sociales, de l'Intérieur (Promotion nationale) et des Finances.

Compte tenu du caractère multidimensionnel du projet et de la diversité des niveaux où sont exécutées les actions, des mécanismes appropriés à chaque niveau de gestion du projet ont été mis en place. Ainsi, la gestion des composantes du projet est réalisée aux niveaux local et central. Pour ce dernier, les actions sont exécutées, d'une part, par chaque ministère responsable d'une composante ou de plusieurs sous-composantes du projet et, d'autre part, par le secrétariat du Comité de suivi de la stratégie de développement social. Concernant la gestion financière du projet, les procédures réglementaires en vigueur sont respectées, mais elles ont été assouplies.

En termes de résultats, la réalisation du BAJ1 a permis d'expérimenter une approche de programmation ciblée et intégrée, avec une gouvernance impliquant à la fois les niveaux central et déconcentré de l'administration et prévoyant des mécanismes de coordination et de suivi. Cette approche s'est avérée efficace. L'exécution de ce programme a aussi favorisé le lancement d'études et d'analyses qui ont permis d'approfondir les questions relatives à la pauvreté au Maroc, notamment au sein de l'Observatoire des conditions de vie qui a été créé dans le cadre de la mise en œuvre du BAJ1.

En plus de ce programme, le milieu des années quatre-vingt-dix a vu le lancement de grands programmes sectoriels ayant un impact social et intéressant particulièrement le milieu rural (eau potable, électrification, routes rurales).

Dans le sillage de ces différentes initiatives, des programmes-pilotes de « développement humain et de lutte contre la pauvreté » ont été également lancés, en coopération avec le PNUD. L'un de ces programmes, qui intéresse le milieu rural, conçu et exécuté par le département du Plan et qui s'intègre dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement social, a bénéficié à quatre provinces parmi les 14 ciblées par le BAJ1.

Ledit programme a consisté en la mise en œuvre de petits projets de développement communautaire, profitant directement aux populations. Ils ont été mis en œuvre en expérimentant des modèles d'intervention basés sur le ciblage, la participation, le renforcement de la mobilisation sociale et le partenariat.

Toutes ces activités ont favorisé la réalisation de nombreuses études et analyses relatives au développement humain et à la lutte contre la pauvreté.

Ainsi, des progrès notables ont été enregistrés en matière d'observation, d'analyse et de programmation des actions de développement humain.

Eléments d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de développement social

L'approche originale du BAJ1 a donné de bons résultats dans l'ensemble, comme en attestent les évaluations qui en ont été faites.

Ainsi, dans le domaine de l'éducation, en plus du niveau élevé des réalisations physiques, le programme a eu un fort impact sur les niveaux de scolarisation, notamment des filles, qui ont doublé entre 1995 et 2001.

Au niveau du préscolaire et de l'alphabétisation, les résultats ont été, par contre, très modestes et ce, pour des raisons institutionnelles.

Dans le secteur de la santé, les projets réalisés ont permis d'augmenter fortement le niveau d'encadrement et de suivi de la grossesse. Mais des insuffisances ont été constatées au niveau de la fonctionnalité des établissements créés, par manque de personnel.

Quant aux actions de la Promotion nationale, elles ont été décisives dans la concrétisation et l'optimisation des effets des projets des secteurs de l'éducation et de la santé et ce, grâce à l'appui apporté par cette institution, en termes de réalisation de diverses infrastructures d'appoint.

Par ailleurs, le cadre institutionnel de mise en oeuvre du BAJ1 a favorisé le renforcement de la coordination par la constitution de comités à l'échelle centrale et provinciale qui veillent sur la préparation et le suivi de l'exécution des actions programmées. L'organisation de réunions périodiques du comité interministériel a également permis de transcender les principaux problèmes rencontrés. L'approche du BAJ1 (qui comporte des actions de proximité) a, en outre, favorisé l'émergence ou l'essor de nombreuses organisations de la société civile engagées dans les actions de développement.

Cependant, en dépit des nombreux aspects positifs, la réalisation du BAJ1 a connu certaines insuffisances. Elles ont trait, notamment, à l'envergure relativement limitée du programme (s'agissant d'un projet-pilote), à l'instabilité des structures administratives engagées dans le programme et à un déficit de communication.

Pour ce qui est du programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural, l'approche adoptée pour sa mise en oeuvre s'est basée sur une méthodologie assez élaborée : établissement de diagnostics, sélection des communes prioritaires et identification des idées de projets en concertation avec les élus locaux, les autorités locales, les services déconcentrés, les ONG et les bénéficiaires.

L'exécution de ce programme a suscité une forte participation et une grande mobilisation des différents partenaires. Elle a donné lieu à la réalisation de nombreux projets générateurs de revenus ou de promotion sociale.

Cependant, comme pour les grands projets publics, des insuffisances ont été constatées au niveau des phases opérationnelles, en raison notamment de la non-prise en compte des dépenses récurrentes de fonctionnement, dont celles nécessitées par le recrutement des monitrices des foyers féminins.

Les enjeux d'avenir

Malgré des améliorations notables de la situation économique et sociale, enregistrées depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, le développement social du pays reste caractérisé par le niveau relativement faible des indicateurs de développement humain, en général, et de ceux du milieu rural et périurbain, en particulier.

Avec l'ouverture et la libéralisation de l'économie, il est évident que l'évolution de la situation ne manquera pas, à l'avenir, d'être affectée par les conséquences de la mondialisation, dont celles qu'aura à subir l'agriculture marocaine et, par conséquent, la population rurale. Aussi sera-t-il impératif de renforcer les actions de protection sociale et de développement humain. Or, ces actions n'auront le maximum d'efficacité et d'efficience que si elles sont conçues et mises en oeuvre, dans le cadre d'une approche d'ensemble, ciblée et coordonnée.

SYNTHÈSE DES DÉBATS DU TROISIÈME AXE

Les débats concernant cet axe ont révélé l'importance des trois stratégies. Cette importance émane de la portée de leurs champs d'action et les problèmes qu'elles essaient de résoudre, ainsi que de la pertinence des méthodologies suivies. Cependant, le problème de la coordination entre les différents élaborateurs de ces stratégies (chacun travaillant pour soi) a fait que le lien entre elles n'existe pas. D'où l'absence d'intégration capable de créer les synergies possibles et d'augmenter les effets d'entraînement sur les autres secteurs.

D'autre part, un changement des compétences de gestion de l'espace s'avère nécessaire pour être en phase avec l'évolution de son rôle, passé d'un espace unitaire à un espace créateur de richesse et ouvert sur l'extérieur.

L'audience a soulevé également le problème de la mise en œuvre des stratégies élaborées. En effet, au Maroc le problème ne réside pas au niveau de l'élaboration de schémas pertinents mais au niveau de la mise en œuvre de ces schémas. Plusieurs schémas ont été élaborés mais sont restés inapplicables faute de compatibilité avec le cadre existant ou à cause de l'absence de conditions nécessaires à leur mise en œuvre. Par conséquent, en plus de la perte de temps et du gaspillage de moyens financiers, on note un gaspillage de ressources humaines alarmant (les personnes qui ont travaillé sur le projet se sentent frustrées et démotivées), sans compter l'absence d'un processus favorisant l'accumulation du savoir-faire.

D'un autre côté, vu le besoin en information dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement rural, il serait opportun d'unifier les statistiques émanant de ces deux stratégies ainsi qu'avec celle d'autres sources et les mettre à la disposition des utilisateurs. Dans le même sens, un cadrage macroéconomique est important pour dégager les contraintes et les tendances afin de voir concrètement ce que sera le Maroc dans le futur.

D'autres points ont été évoqués durant le débat et peuvent être résumés comme suit :

- la nécessité de revoir la politique agricole qui doit se tourner vers les exportations ;
- le Maroc possède des potentialités faiblement utilisées (exemple : énergie solaire et éolienne) ;
- la nécessité d'assurer une cohérence entre les différents éléments de la prospective (SNAT, Stratégie 2020...) ainsi qu'entre les différents acteurs locaux et régionaux ;
- l'absence de volonté politique pour la mise en œuvre des stratégies élaborées ;
- la nécessité de tirer profit de la position géostratégique du Maroc.

AXE 4

LE MAROC DANS LA PROSPECTIVE MONDIALE

Le Maroc interpellé par les scénarios de la prospective mondiale

Grigori LAZAREV

Sociologue, consultant international

L'axe intitulé « *le Maroc dans la prospective mondiale* » pose un certain nombre d'interrogations sur le Maroc et son positionnement dans les scénarios de la prospective mondiale et ce à partir d'une étude prospective élaborée par l'Institut français des relations internationales (IFRI) en 2002. L'analyse porte sur la place du Maroc dans le champ de la prospective mondiale, en analysant les données sur l'augmentation de la population active, sur le progrès technique et sur les gains de productivité, tout en prenant en considération les facteurs liés au capital humain, aux ressources nouvelles et aux réformes sociales.

Dans l'étude de l'IFRI, le Maroc n'est pas individualisé, il est une composante de l'ensemble régional dit « Tiers Méditerranée » qui va du Maroc à la Turquie. L'Algérie et la Libye sont classées dans le groupe de l'OPEP, mais les caractéristiques générales de l'Algérie font que ce pays est largement inclus dans les scénarios du Tiers Méditerranée pour tout ce qui concerne l'évolution de la productivité du travail.

Les futurs possibles du Maroc sont donc, à l'échelle des perspectives mondiales, assimilés à ceux de l'ensemble régional dit « Tiers Méditerranée ». Ces futurs sont schématisés par les cinq scénarios construits par la prospective de l'IFRI :

Scénario 1 : Asie-Pacifique, le déclin annoncé de l'Europe

Scénario 2 : Europe-Russie-Tiers méditerranée, l'Europe : la puissance réinventée

Scénario 3 : Europe-Russie-Tiers méditerranée 2

Scénario 4 : Super Asie

Scénario 5 : Super Amérique

Scénario 1

Asie-Pacifique, le déclin annoncé de l'Europe

Ce scénario (tendanciel ou “de référence”) s'est mis en place sur les considérations liées :

- *A des différenciations régionales de la structure de la pyramide des âges :*
 - Europe, Russie, Japon, fort vieillissement de la population, fécondité faible, immigration fortement contenue ;
 - Amérique du Nord : stabilité de la population active, notamment grâce à l'immigration hispanique (25 millions d'immigrés) ;

- Chine, Asie du Sud-Est, Amérique latine, Tiers-Méditerranée : forte croissance de la population active jusqu'en 2020-2030, inflexion vers un vieillissement à partir de 2020 ;
- Afrique sub-saharienne, forte croissance de la population active, ruptures possibles en Afrique avec une aggravation de l'état sanitaire.
- *A une différenciation régionale de la productivité du travail et de la compétitivité :*
 - Europe, Russie, Japon : croissance faible, innovation avec peu de R&D, coût du travail obéré par les charges sociales et les retraites, baisse compétitivité internationale, *brain drain* ;
 - Chine, Amérique du Nord, Asie du Sud-Est : forte compétitivité, attractivité du capital étranger, innovation dans les nouvelles technologies, formation intensive de la population active ;
 - Tiers Méditerranée : retard dans la formation des ressources humaines, freins politiques, faible croissance de la productivité du travail, pression de la pauvreté.

Scénario 2

Europe-Russie-Tiers méditerranée, l'Europe : la puissance réinventée

- Ce scénario d'une Euro-méditerranée élargie pourrait se développer grâce à une UE qui entreprend une grande politique de « développement intégré » avec le Sud de la Méditerranée et la Russie. Sa motivation profonde est de conjurer les risques d'instabilité venant du Sud et l'afflux massif d'immigrants. Un programme de coopération technique (universités, recherche, etc.) pour former des élites scientifiques et techniques en les fixant dans leurs pays et un soutien actif aux réformes économiques et sociales du Sud (soutien qui pourrait entraîner le retour de la confiance et de l'épargne domestique et attirer les investissements étrangers) sont des outils indispensables à l'aboutissement de ce scénario.
- L'UE décide également de mener une politique démographique active et une politique d'immigration plus ouverte en intégrant 30 millions d'immigrés entre 2000 et 2030.
- L'intégration de la Turquie à l'Europe est d'une importance majeure dans la mesure où cette intégration serait une passerelle politique et culturelle.
- L'évolution économique favorable de ce scénario encourage les réformes institutionnelles et les changements sociaux, comme les réformes des modes de gouvernance, la liberté d'expression et la démocratisation, les changements des rapports entre Etat et religion, une grande émancipation de la femme, un virage à la modernité sans renoncement à la culture et à l'identité.

On a constaté que le scénario le plus positif pour l'UE (scénario 2) est indissociable de l'évolution dans une direction commune du grand arc régional « Europe-Russie-Tiers Méditerranée ». Quant à l'autre scénario favorable à l'ensemble « Tiers Méditerranée » (scénario 3), il n'est possible qu'avec une très forte implication de l'Europe dans le développement de cet ensemble. Par ailleurs, les trois autres scénarios (1, 4 et 5) laissent le « Tiers Méditerranée » dans la marginalité mondiale.

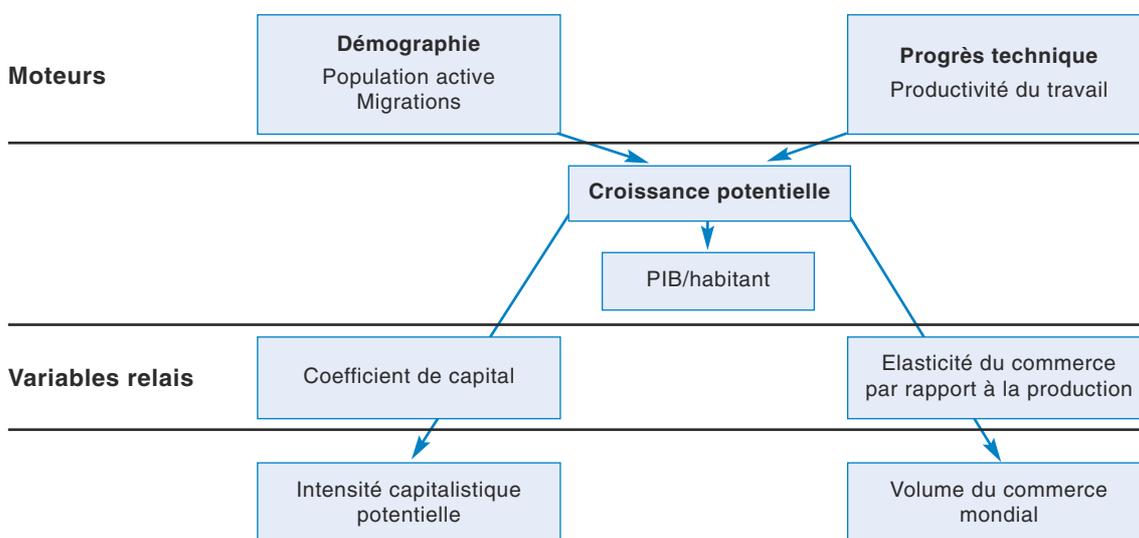
L'examen de chacun des scénarios et des résultats obtenus en matière de croissance du PIB, de la population active et de la productivité sur la période allant de 2000 à 2050 permet de faire deux constatations majeures :

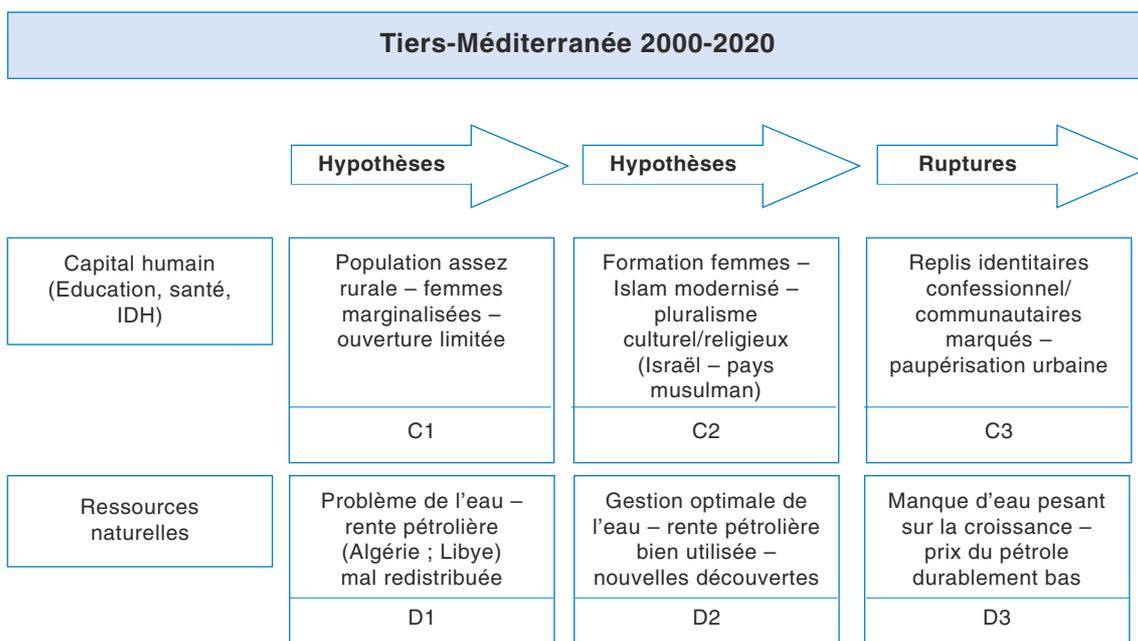
- Une prospective pour le Maroc 2030 a ses exigences propres, et elle doit aider à consolider la vision que le pays peut avoir de son projet de société d'ici quelques décennies. Il est néanmoins certain que cette prospective ne peut être pensée indépendamment de l'évolution du contexte mondial et des options qui pourront en déterminer les orientations. Mais en même temps, les choix stratégiques du Maroc seront aussi partie prenante des choix qui seront faits par les décideurs des différentes parties du monde pour orienter l'évolution dans la direction qui leur est la plus favorable.
- L'IFRI propose plusieurs scénarios qui ne diffèrent pas substantiellement de ceux d'autres exercices de prospective mondiale. Le scénario 2 est le seul qui soit *win win* à la fois pour l'Europe et le Sud de la Méditerranée. Ce scénario, qui s'inscrit contre l'évolution tendancielle, suppose un double volontarisme et l'adhésion à un concept de « destin commun ». L'Europe et les pays du Sud veulent-ils et sont-ils prêts à adhérer à ce concept ?

Il est à noter que l'étude de prospective de l'IFRI présente les scénarios pour 2050 et analyse particulièrement les conséquences de ces scénarios sur l'Union européenne, d'où la nécessité d'examiner d'autres options probables. Ainsi, en termes de prospective, le Maroc est appelé à décortiquer un certain nombre d'interrogations telles que :

- Quelles sont les autres options ? Par exemple, celle d'un ensemble régional tel le Grand Moyen-Orient articulé sur l'Amérique et le marché mondial. Comment développerait-il sa propre identité économique dans le cadre de la mondialisation ? Cette option est-elle viable ? Est-elle dans l'intérêt des pays du sud de la Méditerranée ? Par exemple, l'option du repliement identitaire est-elle souhaitable ?
- Si le Maroc adhère à ce concept, peut-il peser auprès de l'Europe sans qu'un certain nombre d'autres pays du Sud se joignent à lui pour négocier une stratégie commune ?
- L'Europe elle-même n'est pas prête au choix du « destin commun ». Par quels mécanismes de coopération, d'alliances politiques et autres peut-on faire progresser une conscience commune au Nord et au Sud ?
- Une stratégie commune ne peut devenir un instrument politique et économique commun qu'au terme d'une période de maturation s'étendant peut-être sur plusieurs années. Quelles mesures ou actions, de caractère partiel ou national, seraient de nature à faciliter une entrée plus rapide dans la stratégie et à démontrer la détermination des pays du Sud ?

Le schéma de structuration des scénarios





SYNTHÈSE DES DÉBATS DU QUATRIÈME AXE

Le choix entre la régionalisation et la mondialisation est une question préalable pour tout débat de prospective, du fait que tout ce qui peut être décidé pour le futur est étroitement lié à ce choix. Les scénarios de la prospective changent lorsqu'on opte pour un cadre régional ou un cadre mondial.

Il semble que le choix de s'intégrer dans l'espace euro-méditerranéen l'emporte sur les autres choix. Ainsi, en plus des liens historiques qui ne sont pas à négliger, le Maroc – quoi qu'il fasse – sera toujours perçu par le monde comme un élément de la région Euro-méditerranéenne. Dans ce cas, la formulation d'une politique d'intégration dans cet espace est une action préalable à toute réflexion prospective sectorielle.

AXE 5

CHANGEMENT SOCIAL, CULTURE ET VALEURS

Mohamed ENNAJI

Université Mohammed V

L'intelligence du champ culturel au Maroc est essentielle, car celui-ci pèse d'un poids très lourd dans la prise des décisions stratégiques se rapportant à l'évolution future de la société marocaine.

Certes, le Maroc aujourd'hui a changé. Il a changé économiquement, socialement et aussi culturellement, ce qui constitue un élément décisif pour son évolution future. Ce changement, fruit des transformations en profondeur des structures, reste fragile en raison des enjeux culturels déterminants de nos jours. Pour le comprendre il faut se méfier des événements sensationnels qui occupent le devant de la scène médiatique.

D'un pays presque uniquement rural et tribal au début du siècle, le Maroc est en voie de devenir un territoire à dominance urbaine avec une structure sociale ne rappelant en rien celle qui était en place il y a à peine quelques décennies. Le Maroc est un pays avec une écrasante population de jeunes dont la formation, les attitudes, les comportements, les représentations, c'est-à-dire en somme la culture, vont faire la société de demain.

L'avènement du Roi Mohammed VI présente, sur plusieurs plans, un avantage d'une grande portée : il permet notamment à une société et à une élite d'estimer leurs réelles capacités à changer. Aujourd'hui, on ne peut plus arguer d'un despotisme omniprésent qui investit l'ensemble des instances de la société et bloque l'innovation. Sans revenir sur le fait qu'il ait ou non joué ce rôle par le passé, il est plus important d'interroger les aptitudes d'une société à faire face à son destin, à puiser dans sa culture sans sombrer dans le passéisme et la léthargie. La culture est ainsi une question fondamentale au Maroc. L'élite du pays est de ce fait au pied du mur.

C'est pour cette raison et dans cet esprit que le volet culturel nous importe dans les lignes qui suivent. Quels changements culturels interviennent au Maroc ? Quelle est la part du nouveau et de l'ancien ? Comment s'annonce l'avenir sous cet angle ?

La culture au centre du problème de la modernité

Ainsi le cœur du problème qui se pose aujourd'hui au Maroc est de nature culturelle. La réponse primordiale à l'ensemble des questions actuellement en jeu, de la stratégie de développement aux différents aspects liés aux modalités d'exercice du pouvoir, aux droits de l'Homme (etc.) est étroitement conditionnée par le traitement réservé au problème culturel au sens large du terme. Et d'abord à la façon de le concevoir, d'en parler et, pour tout dire, de l'affronter. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Depuis des décennies cette question a été contournée, traitée de biais afin d'éviter d'aller au fond des choses. L'ampleur que prennent les mouvements islamistes est en partie le résultat de l'inaptitude de l'Etat et des élites « modernistes » à aborder la question comme il se doit.

Aujourd'hui, il n'est plus possible de continuer la fuite en avant. Il faut regarder les choses en face. Autrement dit, la question, simple et épineuse à la fois, est de savoir si l'on peut accéder à la modernité en faisant l'économie d'une révolution des lumières. Question ancienne mais toujours d'une brûlante actualité.

Pourtant, malgré cette urgence, il ne semble pas qu'une conscience aiguë de cette problématique soit à l'ordre du jour. A l'inverse même, c'est un optimisme, parfois béat, qui semble prévaloir dans les déclarations des responsables comme dans les écrits, se réclamant de gauche ou de droite, qui font la une des journaux.

Il est vrai que rarement la liberté d'expression aura été aussi grande. On peut désormais écrire librement et éditer les publications les plus diverses. La censure ne semble plus ni particulièrement préoccupée ni gênée par le discours politique critique. Les partis politiques de gauche emmurés longtemps dans l'opposition et se plaignant du manque de liberté dans l'expression non seulement politique mais artistique et culturelle de façon générale, sont aujourd'hui aux postes de commande et ont toute latitude d'entretenir leur public comme il leur sied. Les journaux de toutes sortes fleurissent de toutes parts.

Finis le temps de la prééminence des journaux officiels qu'il est par ailleurs difficile, à l'heure présente, de désigner avec assurance tant la surenchère de louanges sur l'état des lieux est générale. Non seulement les partis politiques de quelque bord qu'ils soient s'expriment à leur guise, mais la société civile pour sa part se réveille. Des associations poussent un peu partout pour manifester et faire entendre la voix des citoyens en dehors de l'enceinte dominée par les acteurs politiques traditionnels. Les femmes jusque-là faiblement présentes s'organisent et expriment leur volonté d'améliorer leur situation et de ne plus laisser le champ culturel aux mains de la gent masculine.

Pourtant, malgré cette liberté qui saute aux yeux, jamais le malaise du non-dit n'aura été plus grand. Certains indices montrent que les limites tracées à la réflexion et à l'expression dans le champ culturel de façon générale non seulement persistent mais semblent faire l'objet de plus de rigueur et de rigidité. Le plus important est que ces limites ne relèvent pas uniquement du champ de l'interdit délimité par l'Etat, elles sont dictées par les fondements religieux de la société marocaine traditionnelle. Ces limites constituent autant d'obstacles très sérieux à la consolidation d'une société marocaine développée, démocratique et épanouie, en un mot, moderne.

Le cœur du problème culturel est bien là. Il ne consiste pas aujourd'hui uniquement dans la revendication d'une liberté d'expression politique acquise dans les faits. Il consiste à définir le domaine même de la liberté d'expression, à se poser la question de la liberté par rapport à quoi, à se libérer des entraves culturelles au développement. Ces entraves aujourd'hui sont tues, passées sous silence. Rarement des publications portent sur ces aspects. Le problème en réalité, à l'heure qu'il est, est moins de revendiquer que de comprendre, situer les obstacles réels, les analyser, oser en parler avant de concevoir un véritable projet de modernisation culturelle.

Car ce qui fait problème à ce niveau, ce n'est plus le pouvoir, ou en tout cas plus lui seul, mais l'ensemble des forces sociales organisées et participant à la décision et, derrière elles, les mentalités encore largement sous l'emprise de modes de représentation archaïques. Aucune de ces forces, notamment les partis politiques, ne consent à traiter le problème du changement social au Maroc tel qu'il devrait l'être, c'est-à-dire en prenant en compte dans ce changement l'ensemble des aspects de la société et précisément à réexaminer de façon critique ses fondements culturels. Bien au contraire, c'est le martèlement du slogan identitaire, c'est l'appel aux valeurs spécifiques qui semble séduire le plus les différents acteurs culturels, même si les modalités d'expression de ces derniers divergent quant à la forme.

L'obsession identitaire

L'obsession identitaire rejette en effet toute approche susceptible d'envisager une rupture radicale avec la culture traditionnelle. Cette obsession traduit en fait la prise de conscience de l'ébranlement des bases de cette culture par les transformations en cours au Maroc et de leur fragilité grandissante au contact des réalités matérielles et intellectuelles du monde moderne. Cette prise de conscience a grandement favorisé l'émergence et la consolidation des résistances organisées contre la modernité, notamment celles menées par les groupes islamistes. Une fin de non recevoir est ainsi opposée aux réformes en profondeur des déterminants culturels de la société. Le mythe d'une identité originelle est remis en selle par les principaux acteurs significatifs sur la scène politique et culturelle.

Cette identité culturelle censée immuniser la société contre la corruption induite par les valeurs occidentales demeure cependant floue et échappe à toute influence historique. Elle se réfère essentiellement aux composantes religieuses remontant aux premiers temps de l'islam. Elle est de ce fait fermée aux influences extérieures qu'elle veut sciemment ignorer et constitue beaucoup plus un refuge idéologique contre le changement qu'une véritable alternative aux valeurs rationnelles de la modernité. Le débat autour de l'identité reste superficiel. Ainsi les éléments culturels décisifs propres aux populations marocaines berbères, la place essentielle des juifs sur le plan économique, culturel et social, les héritages acquis par le Maroc en sa qualité d'intermédiaire obligé pendant des siècles entre l'Afrique et l'Europe, l'influence profonde de la pénétration européenne ne profitent pas de la considération et de l'attention qu'ils méritent. Ce qui prive le Maroc d'atouts culturels essentiels dans sa marche vers le développement.

Plus, le traitement dont l'identité fait l'objet ignore complètement sinon aveuglément le contexte social et économique nouveau. Il cultive l'illusion d'une société immuable. Aux dires des tenants de cette façon de voir, un simple retour aux sources et une rigueur totale dans l'observance des interdits et des rites redonneraient vie à une société parfaitement purifiée des excès de la modernité. L'identité dans cette conception est faite d'un noyau inaltérable. En fait, la myopie de ce rapport au social ressort déjà de l'observation du vécu quotidien.

Une pratique sociale ouverte à la modernité

Loin de ce débat sur la sacro-sainte identité, la pratique sociale est très avancée sur de nombreux plans et se soucie peu de métaphysique. En sorte que c'est la rue elle-même, faute de percées idéologiques de la part des intellectuels, qui devient le porte-parole de la nouvelle culture individualiste.

Ainsi le statut réel de la femme, celui qu'elle négocie dans son vécu au jour le jour, s'éloigne de plus en plus de ce que prêchent le droit musulman et les valeurs musulmanes. La liberté acquise par les jeunes filles, l'autonomie qu'elles ont gagnée du fait de la scolarisation et de l'accès au travail remettent en cause le statut en question, et, en tous cas, entrent en contradiction avec ses fondements. Cette liberté des jeunes filles et des garçons, dans les villes surtout, s'inscrit dans un cadre social radicalement transformé. En effet, les différents changements intervenus dans la société ont bouleversé l'organisation traditionnelle patriarcale, fondement de l'ancienne société.

Le Maroc tribal construit autour de larges groupes ethniques n'est plus, malgré la persistance de la terminologie tribale. La désagrégation rapide des anciennes structures communautaires a ouvert la voie à l'émergence de structures de sociabilité plus restreintes. La famille conjugale

domine le paysage social. Les conditions propres à l'affirmation de l'individu se font progressivement jour. Ainsi la part de la population urbaine se renforce, la scolarisation dans les écoles modernes ouvre de nouvelles perspectives en intégrant des données culturelles nouvelles. La scolarisation des jeunes bouleverse le statut traditionnel des jeunes filles, notamment, entraînant le retard de l'âge au mariage et une prise de conscience des droits liés à la nouvelle condition féminine. Cette prise de conscience se traduit par des progrès de fait avec l'accès au travail et le renforcement des effectifs féminins dans les différentes activités. Autant d'éléments qui nourrissent les contradictions entre le statut vécu de la femme et son statut juridique et qui ouvrent la voie à la contestation féminine.

Sur un tout autre plan, les contradictions n'ont pas manqué de surgir. Ainsi les contraintes de la croissance économique ont-elles introduit des mécanismes inédits de gestion de l'efficacité de l'appareil productif et battu en brèche des données du droit musulman. Le prêt à intérêt, pratique jamais démentie dans les faits, est une donnée légalement admise sans la moindre contestation. Le droit successoral est remis en question sur de nombreux fronts. Ainsi, l'absolue nécessité de sauvegarder des exploitations viables en agriculture contraint le législateur à imposer certaines limites à l'émiettement de la propriété résultant de ce droit. Ne parlons pas du droit pénal où le principe des *hūdūd* est radicalement abandonné au bénéfice du droit pénal moderne. Au fait, une croissance économique vive et soutenue aurait indubitablement eu un impact plus considérable sur les barrières culturelles. Un léger survol des rapports entre économie, politique et culture peut contribuer à rendre plus intelligible la situation présente.

Dynamique économique et conservatisme culturel

La faible croissance économique explique jusqu'à un certain point le regain de vitalité du religieux. La forte croissance démographique et les besoins démultipliés des populations qui en résultent fragilisent le projet de modernité dans la mesure où celui-ci n'est pas en mesure de combler les besoins et de faire face à la situation d'appauvrissement et à l'accroissement des inégalités sociales. L'absence d'un réel projet moderniste et cohérent à fort contenu social comme réponse à la libéralisation sauvage et imprévoyante laisse libre cours à l'émergence de discours populistes puisant dans le registre religieux. Cette faiblesse de l'économie joue un rôle central dans les blocages culturels à l'émergence d'une véritable modernité avec des citoyens libres.

Cette donnée est une caractéristique structurelle ancienne au Maroc consistant en une prédominance du politique et du religieux sur l'économique en raison de l'anémie structurelle dont ce dernier fait preuve du fait essentiellement d'un secteur agricole dominé par les aléas et la sécheresse. Jamais l'activité économique n'a débordé au point de briser les obstacles que la culture traditionnelle imposait à la société. Au contraire, la culture traditionnelle essentiellement religieuse devenait un refuge et une réponse à la faible accumulation du capital. L'anémie du secteur économique faisait du religieux un recours unique et indispensable pour protéger les courants d'échanges. Le politique épouse en conséquence le religieux pour assurer sa maîtrise des itinéraires commerciaux et des espaces de production les plus rentables. Ce recours, bénéfique dans les circonstances précaires et difficiles du passé, devient aujourd'hui un obstacle à l'épanouissement de l'individu au Maroc.

Une société moins contrainte économiquement conçoit son avenir avec moins d'appréhension. Les espoirs dans le développement des forces productives suscités dans les années soixante, la mobilité sociale offerte à la génération scolarisée après l'indépendance et la faible pression

démographique de l'époque ont produit une donne culturelle très ouverte sur la modernité, notamment à travers la place acquise par le marxisme.

Le problème ici est que la modernisation de l'économie et de la société est le produit de facteurs extérieurs. Au niveau culturel, c'est le caractère figé des représentations du monde qui frappe le plus. En crise depuis la fin du Moyen Age avec l'effondrement des grands empires maghrébins, l'économie marocaine n'a pu se reprendre et trouver un nouveau souffle. Depuis, la culture essentiellement religieuse, autant dans la production intellectuelle que dans les pratiques sociales, a permis de doter la population d'un moyen de défense et a permis à la société de continuer à fonctionner grâce notamment à un réseau dense de saints et à un renforcement de la communication autour du sacré.

Le changement intervenu du fait de l'extérieur a consisté dans l'introduction d'une nouvelle dynamique économique totalement absente jusque-là. Cette dynamique basée sur l'accumulation du capital est accompagnée d'une différenciation sociale sur le modèle capitaliste sous-développé, a laissé de côté l'aspect culturel qu'elle n'a pas remis en question.

C'est de cette façon qu'une société moderne a progressivement vu le jour sans les prémisses et les fondements culturels qui lui correspondent. La société moderne au Maroc n'est pas le produit d'une révolution globale endogène portée par une « révolution des Lumières » sur le modèle européen. Les contradictions évidentes entre le modèle culturel dominant et les innovations économique-sociales ainsi que leurs répercussions culturelles vont être étouffées et éludées autant que possible. Ainsi, sur le plan juridique, au lieu de réformer le droit musulman, on recourt au droit moderne européen sans remettre directement en cause le premier, dans le souci d'épargner à la société un conflit ouvert de cultures. Une telle démarche a permis d'éviter de trancher le problème de la révolution intellectuelle dont on a voulu faire l'économie et qui se pose aujourd'hui avec plus d'acuité que jamais malgré le silence qui entoure cette question.

Le silence des élites

La société marocaine est ainsi traversée par cette caractéristique consistant à taire le sens et la portée modernistes de sa propre pratique. L'existence de deux canaux juridiques permet d'évacuer les contradictions du droit musulman avec les contraintes économiques dans le canal juridique moderne d'origine européenne. La règle est donc de taire la contradiction et de composer. D'autre part, le droit musulman, pour sa part, n'étant pas remis en cause directement, semble indemne pour l'éternité, ce qui relève de la pure illusion. C'est cette profonde contradiction culturelle qui travaille la société marocaine confinée entre sa propre pratique ouverte sur la modernité et les injonctions du religieux. Aussi, malgré les acquis manifestes dans la pratique quotidienne, on peut dire que le pari culturel est loin d'être gagné au Maroc. Le champ culturel reste en effet très fragile dans la mesure où les enjeux touchant au choix de société ne peuvent s'exprimer de façon explicite.

Cette caractéristique dote les forces traditionnelles d'une plus grande marge de manœuvre qui leur permet de dénoncer comme hérétique toute innovation sociale, surtout celle légitimée par la loi. Les gardiens du temple ont toute latitude de définir le licite et l'illicite. Ils se prévalent d'un lexique religieux dominant dans les représentations et qui demeure amplement opératoire car n'ayant pas été remis en question, même sur ses aspects désormais caducs. D'où l'intérêt d'un regard plus circonspect et plus soucieux des structures lourdes pour comprendre la réalité culturelle du Maroc et des pays musulmans de façon générale.

Aussi surprenant que cela paraisse, le silence est aussi le fait de l'élite intellectuelle. Plus qu'un silence tactique, c'est véritablement d'une faible conviction dans les vertus de la modernité qu'il est question ici. Aussi y a-t-il des zones d'ombre qui font l'unanimité toutes élites confondues. Si on regarde du côté de la production culturelle écrite où la revendication du changement social et « culturel » est explicite, mais qu'on ne retrouve que par fragments abordant des volets particuliers, reste muette quant au problème global de la modernité, aux contraintes, sacrifices et courage que sa solution appelle. On traite ainsi du problème de la femme, de l'enfant, des handicapés, des prisonniers politiques, des droits de l'Homme, mais de façon à éviter l'obstacle paradigmatique majeur pour ne pas l'affronter. On en traite, il convient de le souligner, sans relever explicitement les contradictions avec la culture ambiante et notamment celle de nature religieuse.

C'est que la culture de la contradiction basée sur une dynamique de la compétition semble ne faire que très difficilement son chemin dans la pratique dominante au Maroc où le mot consensus qui jouit d'une faveur partagée cache le plus souvent des divergences inavouées. Or, la modernité ne peut avoir lieu au prix de n'importe quel compromis, et encore moins celui qui affiche le désir de ne pas ébranler les valeurs culturelles traditionnelles, seraient-elles en totale contradiction avec les objectifs du développement d'une société moderne.

Au sein des élites, l'intérêt de classe n'est pas étranger à un tel choix. Leur rupture avec de larges couches de la population, qui risque de s'aggraver avec la mondialisation, les conduit à adopter un double langage : d'une part, s'intégrer pleinement dans le système de vie moderne, avec ce que cela suppose comme intégration culturelle de leurs enfants qui n'ont de rapports avec les pratiques culturelles traditionnelles que revisitées par le design moderne et donc adaptées à leur mode de vie, et, d'autre part, faire appel au conservatisme et au refus des valeurs étrangères pour les enfants des classes moyennes inférieures et populaires (notamment par l'arabisation sauvage et incontrôlée).

Les élites traditionnelles qui ont renouvelé leurs assises dans le secteur moderne, renforcées par les nouvelles élites entrepreneuriales, administratives et militaires, ne tiennent pas à mettre en jeu leurs intérêts par une intégration du reste de la société dans la sphère culturelle moderne, notamment par la mise en place d'une école moderne compétitive. L'exemple de la génération d'après l'indépendance a tiré la sonnette d'alarme. C'est dans ce sens que l'islamisme peut trouver un terrain d'entente avec la classe dominante au Maroc, car ils ont tous les deux intérêt à réactiver le champ des traditions et à chanter les louanges d'un retour aux sources nécessaire à l'épanouissement de l'essence culturelle arabe.

Le seuil de rupture culturelle est atteint

Il est clair de nos jours que les marges de manœuvre offertes aux pratiques sociales, à la production culturelle de façon générale et à une culture de l'individu libéré des limites que lui impose une culture religieuse dominante n'existent plus. Elles le sont dans une situation de relative pénurie de moyens qui ne permet pas de satisfaire l'ensemble de la population qui devient pour sa part exigeante et de plus en plus consciente de ses droits, ce qui rend les contradictions plus aiguës.

Ces contradictions sont lisibles à travers les limites fixées à la liberté d'expression dans de larges espaces interdits du fait de leur caractère sacré. Loin de se révéler uniquement dans le cadre des obstacles manifestes à l'affirmation d'une pensée novatrice et moderne, elles sont en œuvre aussi

dans les interdits explicites ou implicites aux modes d'être propres à l'individu libéré des entraves de l'organisation collective traditionnelle et à l'idéologie qui l'accompagne. Au niveau économique, le recours à un discours conservateur sous couvert de religion brouille les messages sur l'efficacité indispensable à une économie compétitive. Ainsi, les pertes de productivité résultant des pratiques sociales liées au Ramadan ne peuvent pas de ce fait faire l'objet d'un débat objectif.

Aujourd'hui au Maroc, le niveau des forces productives, les progrès de l'économie d'entreprise et de l'initiative individuelle, l'émergence et l'affirmation d'une société ouvrant la voie à la liberté de l'individu, l'ouverture sur la pensée rationnelle moderne ont atteint un niveau qu'ils peuvent difficilement dépasser sans changements structurels dans le champ culturel. Si le cadre traditionnel a pu contenir les nouveautés énumérées, il n'est plus en mesure de le faire aujourd'hui. Des tensions vives se font jour entre le moderne et l'ancien. Une véritable culture de la modernité manque encore de légitimité. Un travail intelligent, colossal et critique de ré-appropriation du patrimoine arabe classique doit être lancé en vue de concilier cet héritage avec les temps modernes. Sans cet investissement, les courants islamistes auront le champ libre pour étouffer toute velléité de consolidation d'une société démocratique moderne.

Privilégiant le compromis et la composition, les élites marocaines sont acculées aujourd'hui à faire leur choix. Longtemps tu, le problème de la culture se pose aujourd'hui avec force. Il revient sur la scène avec la question féminine qu'on ne peut plus traiter en séquences séparées afin de servir les remèdes à petites doses quand des femmes sans moyens sont bafouées dans leurs droits les plus élémentaires. Il convient de définir le contour global du problème, de définir la ligne de conduite pour être en mesure d'avancer réellement. On ne peut court-circuiter indéfiniment l'Histoire, elle attend toujours au tournant pour prendre sa revanche.

SYNTHÈSE DU DÉBAT GÉNÉRAL

Le dernier débat était sensé dégager les grandes problématiques et leur hiérarchisation qui vont être traitées lors des ateliers prochains. Ainsi, les idées évoquées ont été orientées vers l'importance du changement de la société marocaine en vue de la construction du futur désiré. Il est à noter aussi que le débat sur l'intervention « Changement social, culture et valeurs » est inclus dans le débat général.

Le Maroc est appelé à subir la modernité puisqu'elle est universelle ; cependant, celle-ci reste conditionnée par une révolution culturelle qui ne peut se faire qu'à travers l'éducation. En outre, pour s'impliquer dans la modernité, il est nécessaire de faire la différence entre le corporel et le spirituel et, par conséquent, de révolutionner les pratiques religieuses et les mœurs. Cependant, toute étude prospective doit intégrer l'incontournable réalité qui est « le Maroc est un pays musulman » ; et tout changement doit en fait se focaliser sur les caractères culturels qui caractérisent la société et qui prennent dans plusieurs cas le caractère de sainteté religieuse.

Dans ce sens, on a noté l'émergence d'un Islam populaire qui encourage des mouvements populistes, comme il y a des courants démocratiques qui encouragent des mouvements populistes. Le problème ne réside donc pas dans la religion mais dans la correspondance de l'Islam à un populisme opposant à la modernité. La religion, en particulier l'Islam, ne doit pas être accusée de décevoir vers la modernité puisqu'il est très riche en valeurs et directives supérieures, et l'Histoire en témoigne.

D'autre part, il importe de mobiliser tout le monde, hommes et femmes, jeunes et enfants, pour participer à la construction du futur dont il faut définir la direction et le sens. D'où la nécessité de définir de nouvelles cultures telles la culture de la responsabilité et de la co-responsabilité, la culture de la différence et de la diversité, la culture du pouvoir partagé tout en respectant l'équation « plus de pouvoir = plus de devoir », la culture de la solidarité, la culture de l'autonomie et, enfin, la culture de la dignité humaine à travers l'équilibre entre le politique, le social et le culturel.

Généralement, les élites sont un vecteur essentiel de modernité, mais au Maroc elles sont un vecteur d'immobilisme. Elles ont acquis des avantages économique, social et politique, qui ont limité leur liberté d'initiateurs de changements. Il faut donc trouver les modes opératoires et efficaces pour une meilleure sélection des élites.

Ainsi, avec ce silence des élites et l'incapacité de l'Etat à mener les changements et réformes souhaitées, la modernité dépend donc du monde extérieur qui est en mesure d'exercer une pression sur le pays à travers les accords et conventions.

Par ailleurs, pour que le Maroc s'inscrive dans la modernité, il lui est nécessaire de bien se situer vis-à-vis de l'extérieur à travers l'ouverture. Celle-ci reste un choix important qu'il faut bien étudier pour en tirer le maximum de profit. Le Maroc est historiquement lié à l'Europe, ses relations et ses accords avec les autres pôles du monde doivent tenir compte de cette donnée. En fait, les liens économique, politique, culturel et géographique avec la zone euro-méditerranéenne font que tout scénario qui prévoit un ancrage du Maroc dans la politique des Etat-Unis ou dans un Grand Moyen-Orient n'est pas souhaitable, voire même générateur de blocage pour le développement futur du pays.

Pour qu'une stratégie prospective réussisse, le citoyen marocain doit être convaincu du changement et être en mesure de le subir et même prédisposé à en payer le coût. Néanmoins,

cette stratégie doit répondre à ses préoccupations majeures. Selon une étude établie sur le Maroc, l'emploi est le souci principal du citoyen marocain d'où l'importance d'un choix judicieux des problématiques capables de détecter les sources de croissance de l'économie et qui valorisent mieux la croissance, facteur essentiel pour générer de l'emploi.

Pour assurer la jonction entre le présent et le futur et pour que les décideurs d'aujourd'hui ne soient pas mis en cause par la génération de 2030, une croissance non nécessairement explosive mais soutenue est souhaitable. Pour cela, il est nécessaire de développer les ressources humaines et ne pas épuiser les ressources naturelles. L'Etat doit se fixer ses objectifs en fixant les secteurs prioritaires et établissant un système optimal de répartition des ressources.

Le débat général a vu l'émergence de plusieurs autres idées, suggestions et interrogations, plus ou moins en relation avec l'objectif de l'atelier, qui peuvent être résumées comme suit :

- La définition d'un certain nombre de concepts est un préalable à toute étude de prospective. En fait, des concepts comme la modernité, la démocratie, la laïcité doivent être bien cernés afin d'éviter tout dérapage.
- En science de la vie, rupture est synonyme de catastrophe. Tout scénario optant pour la rupture doit être très bien réfléchi et doit tenir compte de la spécificité marocaine qui se caractérise par plusieurs référentiels.
- La nécessité de forger les mécanismes qui remettraient en scène l'égalité des chances.
- L'élite marocaine doit avoir de l'humilité et plus d'audace pour militer pour une séparation de l'Etat et de la religion.
- Il y a une demande culturelle exprimée par les MRE différente de celle exprimée par les Marocains résidant à l'intérieur. D'où la nécessité d'évaluer les influences des mutations des comportements qui auront des effets sur les structures du Maroc.
- La pression des lobbies économiques et des acteurs sociaux conjuguée à un silence de l'élite et une incapacité de la société civile va avoir des effets modificateurs des comportements telles que les habitudes de consommation.
- La réhabilitation du rôle de l'Etat en tant que chef de file du développement des infrastructures.
- En matière d'emploi, il semble que seul le secteur industriel est capable de créer plus d'emplois.
- Le Maroc s'est inscrit dans un processus de libéralisation, et il s'apprête à entrer dans celui de la modernisation.
- Vu l'émergence du terrorisme, de nouvelles formes de menaces sont à prévenir, ce qui impose de nouvelles formes de sécurité.
- Pour les années à venir, il faut intégrer les fluctuations climatiques qui vont s'aggraver, d'où la nécessité de travailler sur un scénario-catastrophe.
- Il faut donner plus d'importance à la ressource « eau ».

Le débat a aussi vu la proposition d'une première esquisse d'un ensemble de problématiques qui peuvent être des sujets de débat lors des prochains ateliers :

- le Maroc dans le monde : mondialisation ou régionalisation ;
- les ressources naturelles : contraintes et potentialités ;
- l'articulation des secteurs ;

Synthèse du débat général

- l'économie et espace (étude de la vocation agricole des terres) ;
- la répartition des richesses et de la régulation sociale ;
- le secteur formel et le secteur informel (l'avenir de l'informel dans l'économie et son influence sur la société) ;
- le financement de l'économie ;
- la problématique du rapport entre le politique et l'économique ;
- le volontarisme ;
- la démocratie.

Une deuxième proposition a été faite, qui se base sur la distinction entre les variables endogènes et les variables exogènes d'une étude prospective qui est définie comme un processus participatif fait par le citoyen et pour le citoyen. Les variables endogènes ont été proposées :

- les variables démographiques ;
- les femmes et leur rôle dans le développement ;
- les jeunes et leur rôle dans le développement ;
- les ressources naturelles (eau et énergie) ;
- le mode de gestion du savoir ;
- l'éducation ;
- la formation et sa relation avec l'emploi ;
- la recherche et développement (protection et valorisation du savoir local) ;
- les recettes et les richesses du pays (fiscalité, transferts MRE, tourisme, secteur informel) ;
- les dépenses (le budget de l'Etat et sa répartition) ;
- la gouvernance et nouvelles formes de développement.

Pour ce qui des variables exogènes, elles sont résumées comme suit :

- les relations politiques et économiques avec l'extérieur (quelle relation avec l'extérieur) ;
- la capacité de négociation du pays.

Ainsi, et après avoir recensé ces variables, il faut déterminer les espaces existants et les espaces possibles (espaces qui peuvent constituer des pôles de développement) et voir les ruptures à faire. Cela mène à déterminer les potentialités telles que le capital social et le capital humain, y compris les MRE, le patrimoine matériel et immatériel (savoir local et culture), la situation géographique, etc. Après vient la détermination des blocages et contraintes tels que le chômage et la pauvreté, enfin, la définition d'une politique de gouvernance du développement.

SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES TRAVAUX

Mohamed ENNAJI

Université Mohammed V

Réfléchir et planifier pour le Maroc de demain appelle une analyse prospective qui permette de mettre en perspective les possibles. Ce n'est que sur la base d'une connaissance poussée des itinéraires possibles en partant du présent et des héritages que le projet de société auquel aspire le Maroc pourrait voir le jour grâce à une mise en œuvre des stratégies appropriées.

Les itinéraires, pour leur part, supposent la saisie des données du Maroc d'aujourd'hui dans le cadre d'une démarche dynamique qui se préoccupe des tendances lourdes dans les domaines essentiels allant des différents secteurs de l'économie nationale aux structures sociales, mentales et idéologiques. Quelle dynamique travaille la société et l'économie marocaine ? Quelles forces motrices profondes sont à l'œuvre qui ont façonné le Maroc actuel ? De quels acquis et de quels atouts dispose ce pays pour affronter les défis de l'avenir ? A quelles contraintes devra-t-il faire face ? Quels choix privilégient les acteurs sociaux parmi les possibles ?

C'est ainsi que l'on peut décliner les grands traits de l'atelier «Eveil aux problématiques du Maroc de 2030», pour ouvrir la voie des ateliers à venir qui débattront, quant à eux, des problématiques à long terme pour la mise en place des bases indispensables au travail sur les scénarios et les itinéraires stratégiques.

L'atelier en question qui s'est tenu à Casablanca les 16 et 17 juillet 2004 a été structuré en cinq axes regroupant chacun les problématiques fondamentales à la réflexion prospective sur le Maroc et se présentant comme suit :

- la situation au Maroc : diagnostic à la lumière du poids du passé et des exigences de l'avenir ;
- impacts de l'environnement extérieur ;
- changement social, culture et valeurs ;
- la réflexion stratégique au Maroc : capitaliser les acquis ;
- le Maroc dans la prospective mondiale.

La démarche a consisté, sur la base des recommandations des organisateurs et de l'atelier précédent, à interroger la réalité profonde du Maroc, à faire le bilan de l'évolution passée et de la situation présente, à en tirer les enseignements fructueux pour le Maroc de demain, en un mot à disposer des outils qui permettent d'esquisser les futurs possibles. Cependant, cet atelier est plus une esquisse de la réflexion plus approfondie qui devrait suivre. Il s'est donc attaché à ouvrir les voies et à tracer le cheminement des prochains débats sensés aller plus dans le détail et donner matière à l'élaboration de scénarios.

On peut sans exagération aucune affirmer que l'atelier en question a tenu ses promesses et réussi son pari. En effet, en plus de la qualité des exposés denses et concis, le débat a été d'une grande qualité et d'une pertinence remarquable. Le présent document de synthèse qui ne s'entend en aucun cas comme exhaustif mais qui, au contraire, entend rester fidèle aux problématiques soulevées, s'est attaché à souligner les lignes directrices nées de la confrontation entre les exposés et les débatteurs, lesquelles, après une présentation succincte du contenu, seront déclinées sous forme de programmes d'ateliers dans la perspective qui est celle de Prospective Maroc 2030.

Pour une vision inscrite sur la durée

La compréhension de la société marocaine aujourd'hui, de sa dynamique d'évolution, de ses blocages et de ses potentialités appelle une lecture des tendances lourdes qui la traversent, qui tracent ses itinéraires possibles. Aussi l'appel au passé est essentiel dans cette lecture. Une histoire interrogée à partir du présent, non pas une histoire anecdotique centrée autour d'événements isolés ou de hauts faits, mais une histoire qui se réfère aux structures économiques, sociales et culturelles.

C'est la façon la plus appropriée de « faire le point » sur le Maroc d'aujourd'hui, d'esquisser les grands traits de son évolution, de tenter d'y percevoir les déterminants de celle-ci, c'est-à-dire les origines du Maroc « moderne », de décrire ses grandes réalisations les plus significatives et d'imaginer ses futurs possibles. Et cela simplement en raison des pesanteurs du passé qui continuent encore de nos jours à contraindre notre pays.

Le Maroc, de ce point de vue, a connu des changements de grande ampleur en un laps de temps relativement court, changements qui ont nécessité ailleurs et notamment en Europe un temps très long. Il a enregistré entre autres des bouleversements radicaux dans de nombreux domaines. Par ailleurs, nous assistons encore de nos jours à un approfondissement de ce changement social :

- avec l'émergence d'une société civile qui s'affirme progressivement ;
- avec une reconnaissance explicite et réelle des droits de l'Homme à la dignité ;
- avec des femmes dont le statut est en pleine mutation et dont la voix est écoutée.

Mais malgré ce constat d'un changement remarquable, la société marocaine est encore confrontée aujourd'hui à une situation qui n'est pas sans difficulté. D'où des questions essentielles à l'ordre du jour, qui donnent un sens à cette rencontre : Quelle est l'origine de cette situation ? Quel avenir possible pour le Maroc de demain ? Comment y parvenir et avec quels moyens ?

La réponse à ces questions peut sans doute se retrouver dans les dynamiques d'évolution sectorielles ; elle peut être décelée à travers les mécanismes de croissance et de blocage. Mais elle ressort beaucoup plus nettement d'une vision globale, d'une analyse d'ensemble qui embrasse la totalité de l'organisation économique et sociale et, qui plus est, le fait dans une durée assez longue pour être significative.

Ces rappels sont importants, car ils incitent dans l'avenir à faire le choix de secteurs réellement porteurs pour le Maroc et à relativiser la nature et la portée du développement agricole tout en rationalisant son exploitation. Ils soulignent aussi à quel point le développement du Maroc ne peut pas s'appuyer sur des avantages comparatifs naturels ou historiques. Ces avantages restent à recenser et à mettre en œuvre. C'est la condition d'une ouverture compétitive.

Pour une ouverture compétitive

Car l'ouverture du Maroc n'est pas historiquement née d'un choix mais plutôt de multiples contraintes. Il n'est pas besoin de rentrer dans les détails de la politique économique suivie depuis l'indépendance, elle est suffisamment connue. Rappelons simplement qu'elle fut au départ basée sur un marché national protégé, sur la promotion des industries de substitution d'importation, sur l'autosuffisance agricole et sur un rôle central de l'Etat, notamment à travers l'investissement. Puis suivirent avec les années quatre-vingt les politiques de stabilisation,

d'ajustement structurel et une nouvelle politique s'appuyant sur des réformes sectorielles de fond, sur le désengagement de l'Etat et l'aménagement d'un environnement favorable à l'entreprise privée renforçant la productivité et privilégiant la promotion des exportations.

D'où encore la question centrale : comment négocier l'ouverture de l'économie marocaine et en faire une ouverture porteuse d'un projet de développement ? Une telle ouverture s'inscrirait évidemment dans le cadre d'un changement englobant l'ensemble des instances de la société. Elle suppose en tout état de cause une économie génératrice d'innovations.

L'édification d'un projet social de développement autocentré appelle ainsi une politique endogène de l'innovation et du changement. Un tel projet nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs sociaux. Mais en raison de caractéristiques propres à la société marocaine et à l'insuffisance de l'intervention privée pour assurer le démarrage, l'engagement de l'Etat demeure un élément-clé dans le changement social. Dans le cadre du changement intervenu dans la société marocaine, soulignons d'abord parmi les tendances de fond celles qui affectent la démographie en raison de ses répercussions considérables sur l'économie, sur la société comme sur l'aménagement de l'espace.

Le poids du nombre

Un des changements structurels et structurants survenus dans la société marocaine est celui qui a bouleversé de fond en comble ses structures démographiques. Un des handicaps majeurs au développement du Maroc dans le passé allait disparaître au milieu du XX^e siècle avec l'affirmation d'une croissance démographique soutenue et de plus en plus vive. C'est en effet à partir des années cinquante que l'accroissement de la population s'affirme, engendré par la baisse de la mortalité et le maintien du niveau élevé de fécondité. L'ancien régime démographique a désormais fait long feu.

La transition démographique est donc amorcée dès le milieu du siècle passé. Elle est le fruit de changements de fond intervenus à plusieurs niveaux. En effet, l'amélioration de l'infrastructure sanitaire, les campagnes de vaccination des enfants en bas âge ont été les facteurs déterminants de la baisse de la mortalité des enfants. Le Maroc dispose désormais d'une population moins fragilisée par les aléas et donc des forces productives nécessaires à son développement. Les changements que cette nouvelle donne allait induire sont d'une portée considérable, le rapport à l'espace en sera bouleversé, les structures de sociabilité prennent des configurations nouvelles et même révolutionnaires eu égard à l'organisation communautaire qui prévalait dans le Maroc ancien.

La démographie est l'expression d'une organisation sociale donnée. Les changements intervenus progressivement dans la formation sociale marocaine allaient marquer de leur empreinte profonde les structures démographiques. Ainsi la fécondité, pour sa part, amorce une baisse à partir des années soixante-dix. Le comportement procréateur des femmes change, en effet, sous le poids de plusieurs facteurs dont une nuptialité de plus en plus tardive et le recours croissant aux moyens contraceptifs. Mais surtout les structures économiques et sociales – et plus encore les nouvelles représentations – prennent une part prépondérante dans le comportement démographique. L'urbanisation avec les nouvelles structures de sociabilité qui l'accompagnent, la scolarisation des filles et l'affirmation du nouveau statut de la femme accélèrent la baisse de la fécondité et annoncent une nouvelle ère pour le Maroc.

Les acquis sont donc puissants et éloquents quant à l'accès à la modernité. Mais les problèmes n'en demeurent pas moins, auxquels il faudrait faire face. Du point de vue strictement démographique,

on note une mortalité infantile encore vivace, une mortalité maternelle non négligeable, des disparités entre régions touchant aux caractéristiques démographiques et surtout les conséquences économiques et sociales engendrées par la forte croissance démographique, la forte pression sur la terre et l'exode rural qu'elle engendre et dont les retombées sur l'urbanisation et sur l'emploi sont considérables. Mais le grand défi qui attend le Maroc est celui de l'emploi avec les transformations intervenues dans les structures démographiques par âge avec le gonflement de la tranche d'âge des 15-59 ans, sans oublier l'accroissement de l'effectif des retraités qui se fera de plus en plus ressentir dans la perspective de Prospective Maroc 2030.

Ces défis qui se profilent plus sûrement encore dans l'avenir proche appellent une vision claire des politiques et des moyens à mettre en œuvre pour leur faire face. D'où l'intérêt dans le cadre de l'approche prospective de prendre en compte la portée et les contraintes des politiques des pouvoirs publics sur lesquelles les ateliers à venir reviendront de manière plus circonstanciée.

Contraintes financières et choix publics

De quels moyens disposent les pouvoirs publics et quels choix sont mis en œuvre, quelles difficultés et quelles réponses sont à envisager ? L'évolution des contraintes budgétaires et financières a été, en effet, déterminante dans la conduite des politiques économiques comme dans la mise en place des réformes de structure entamées à l'orée de la décennie quatre-vingt.

Ces réformes se sont imposées en vue d'assurer l'équilibre des grandeurs macro-économiques. Si cet objectif a été atteint, il convient de prendre en compte l'intervention d'un certain nombre de paramètres. C'est le cas des recettes des privatisations, qui ont permis de contenir le déficit budgétaire et de satisfaire une part de la demande sociale, de la forte progression des recettes provenant des transferts des MRE et de l'accroissement de l'endettement intérieur.

Ainsi, les résultats atteints en matière d'équilibres ne doivent pas cacher les inquiétudes dont est l'objet l'économie marocaine : l'évolution du marché du travail compte tenu des changements démographiques, la baisse des recettes douanières en raison du calendrier établi dans la perspective du libre-échange et, enfin, les dysfonctionnements que pourraient entraîner les transferts des MRE, vulnérables tant au niveau de la prévision de leur évolution que de la maîtrise de leur usage par les pouvoirs publics.

Aussi, une hiérarchisation des choix publics s'impose-t-elle comme une priorité. La réforme des finances publiques vient en premier lieu et de façon urgente. Sans elle, il est difficile d'envisager une amélioration des recettes publiques, une plus grande efficacité des dépenses publiques et une prise en compte de leur contribution à la croissance économique. L'action sur les transferts des MRE s'avère prioritaire, notamment en vue de les orienter vers des emplois productifs. Ces réformes appellent aussi un développement de la réforme du système bancaire par une dynamisation en profondeur des différents compartiments des marchés financiers.

Bien que le premier axe sur l'atelier de cadrage n'ait pas soulevé l'ensemble des problèmes que pourrait laisser entrevoir un passage en revue minutieux de la situation présente au Maroc, ce qui est par ailleurs difficile à envisager dans ce contexte, le choix était d'évoquer à grands traits les tendances lourdes et d'ouvrir la voie au débat pour que se précisent encore plus les problématiques les plus riches.

Toutefois, les axes suivants centrés sur l'environnement extérieur et les acquis stratégiques allaient approfondir encore plus le débat. Le plus indiqué était de traiter l'environnement extérieur.

Le Maroc un pays engagé dans le libre-échange

En effet, cet engagement est consacré par un réseau d'accords commerciaux avec de nombreux pays dont deux avec l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique. Il est le fruit de la politique d'ouverture marocaine menée depuis l'indépendance et couronnée par l'adhésion aux organismes internationaux. Au titre du recensement des principaux engagements internationaux du Maroc, on peut citer les accords de l'OMC, les accords de libre-échange (UE, USA, Turquie, Accords d'Agadir, etc.), des accords spécifiques sur la protection de l'investissement, la double imposition et, enfin, les engagements dans le cadre des organismes internationaux (ONU, FMI, Banque mondiale). L'analyse prospective ne peut prendre en compte que les engagements les plus significatifs et à fort impact, notamment les accords au sein de l'OMC et les ALE. L'importance de ces accords se justifie par leurs répercussions sur l'économie nationale.

Les accords de libre-échange ont un impact considérable, car à côté des effets positifs qu'ils peuvent engendrer (accroissement du commerce, surplus de croissance grâce à une meilleure dynamique de l'investissement), ils débouchent sur une concurrence des produits nationaux et une certaine perte d'autonomie en matière de politique économique.

D'où de nombreuses questions qui se posent pour l'avenir du Maroc. Les accords de libre-échange ne remettent-ils pas en question les possibilités d'intégration régionale ? Dans quelle mesure et au prix de quels efforts le choix du libre-échange aura-t-il un impact positif sur l'emploi et le niveau de vie de la population ? Autant de questions sur lesquelles il faudrait revenir dans le cadre d'un atelier spécifique pour en saisir toute la portée.

L'engagement du Maroc au niveau international fait de la croissance compétitive une nécessité de plus en plus urgente. Une telle croissance cependant devrait se déployer dans le cadre d'un développement durable qui est le seul modèle viable de développement du fait qu'il intègre la dimension environnementale dans le processus de développement socio-économique.

Préserver les ressources naturelles dans le cadre d'un développement durable

En effet, cette urgence est dictée par le fait que la croissance économique au Maroc durant les dernières décennies n'a guère pris en considération la dimension environnementale. Une telle démarche a conduit à une surexploitation des ressources naturelles et à une dégradation de l'environnement. On a estimé que le coût de cette dégradation serait de l'ordre de deux milliards de dirhams annuels, soit environ 8 % du PIB national.

La volonté de faire face à une telle situation s'est traduite par le lancement d'une étude de diagnostic de l'état de dégradation et l'établissement d'indicateurs de suivi adéquats. C'est ainsi qu'est né le premier rapport sur l'état de l'environnement du Maroc. L'optique retenue prend en considération l'évolution du concept de développement durable intégrant la dimension écologique, sociale et économique ainsi que les aspects institutionnels.

Les défis rencontrés en matière de développement durable sont dans cette perspective élargie de quatre ordres, dont les trois premiers se situent au niveau international :

- les changements climatiques avec leur impact déterminant sur les ressources en eau et les conséquences sur le rendement agricole avec toutes ses répercussions sur les populations rurales fragilisées ;

- la désertification qui couvre la dégradation des terres dans les milieux arides, semi-arides et sub-humides et concerne le Maroc de façon importante en raison de la rareté des terres fertiles et de l'importance de l'aridité ;
- les transferts de déchets dangereux ainsi que les activités polluantes qui peuvent résulter des délocalisations d'industries.

Les autres défis d'ordre national consistent dans les retombées de l'évolution démographique et notamment le chômage des jeunes ainsi que dans les pressions qui peuvent résulter d'une croissance compétitive dans le cadre du libre-échange avec pour première préoccupation la question des ressources hydriques.

En matière de réalisations, il faut souligner les défaillances encore en cours résultant de la rareté des réalisations dans ce domaine dans le cadre d'une véritable stratégie inscrite dans un projet de société. C'est pour cette raison que l'utilisation au mieux des ressources nationales, qu'elles soient naturelles ou humaines, représente une priorité à prendre en considération de façon urgente.

L'importance de l'économie du savoir

C'est l'optique du développement humain durable qui fait de l'économie du savoir un nouveau paradigme fondé sur l'amélioration de la qualification du travail et l'innovation appliquée à l'ensemble de l'économie. Elle consiste à intégrer la production du savoir aux systèmes productifs grâce aux technologies de l'information, de la communication et à la mise en place d'un cadre institutionnel favorisant l'initiative privée. Une telle démarche est particulièrement indiquée dans des pays où le chômage des jeunes est important compte tenu des défis à venir : la transition démographique, la faible productivité dans les différents secteurs de l'économie nationale et particulièrement dans l'agriculture et les contraintes de l'ouverture dans le cadre du libre-échange. Ceci suppose de lever des facteurs de blocage comme la redéfinition des rôles de l'Etat, des collectivités locales et du secteur privé, la dynamisation des PME par une meilleure compétitivité et un accès plus aisé au financement et surtout par la généralisation de l'alphabétisation et la garantie d'un minimum de savoir à l'ensemble de la population. Toutes ces actions peuvent s'inscrire parfaitement dans un projet de société qui prenne en considération l'ensemble des secteurs sociaux et recoure à des technologies avancées en vue d'accroître la productivité de l'économie.

Ces préoccupations qui peuvent paraître d'un ordre strictement économique rejoignent en réalité la dimension culturelle qui occupe une place stratégique dans l'accès à la modernité.

Culture, société et développement

C'est assurément un aspect essentiel que celui du changement culturel eu égard aux transformations économiques et sociales en cours au Maroc. Le projet de société en cours suppose en effet une cohérence et une adéquation de l'ensemble des instances sociales. Or, les changements sociaux au Maroc ont enregistré en réalité des niveaux considérables par les bouleversements qu'ils ont introduit dans les structures sociales et dans les comportements et les mentalités. D'autre part, l'ouverture de la société marocaine sur le reste du monde, notamment avec les mouvements migratoires, n'a cessé d'accentuer ces bouleversements.

Malgré ces bouleversements, il n'en demeure pas moins que l'aspect culturel est resté quelque peu à l'écart des changements intervenus. Une telle situation résulte du fait que la dynamique de

changement intervenue au départ au Maroc est d'origine exogène et n'a touché que l'économie dans un premier moment puis la structure sociale. Le volet culturel n'a été mobilisé qu'en fonction des besoins de l'accès aux ressources économiques sans en remettre en question les paradigmes fondamentaux. Actuellement, le degré d'évolution de la société a atteint un niveau en inadéquation avec nombre de représentations qui sont parfois, notamment au niveau juridique, des obstacles à une meilleure productivité dans une économie soumise aux contraintes de la compétitivité internationale.

On peut résumer ces considérations en disant que le Maroc a connu une révolution économique et sociale sans les changements culturels qui l'accompagnent forcément dans un processus de développement cohérent. Le développement humain tel que défini de nos jours appelle de ce fait un certain nombre de réformes afin que la culture soit désormais au service du développement. C'est bien d'une vision globale de développement que le Maroc a besoin aujourd'hui.

La réflexion stratégique : l'espace et les hommes

Pour cette vision, le Maroc dispose d'indiscutables acquis. La réflexion est en effet assez avancée au niveau stratégique grâce à une capitalisation du savoir sur la gestion de l'espace en tant que fruit de l'action des hommes sur le milieu dans le cadre d'une organisation sociale déterminée avec ses techniques et ses représentations.

Cette réflexion, d'emblée globale, permet de saisir les tendances lourdes dans leur complexité comme produit de forces multiples et combinées, comme legs de l'histoire proche et lointaine. Une capitalisation de cet acquis permet des économies considérables en évitant les prises de décision hâtives et en privilégiant les actions stratégiques.

Ainsi, la Stratégie d'aménagement du territoire nous dévoile la situation actuelle de cet espace comme produit historique et non comme territoire figé et invite à un certain nombre d'actions basées sur une connaissance avancée du milieu et de ses besoins. Et d'abord, elle souligne l'intensité des changements intervenus : l'ouverture avérée de l'économie et de la société, la prédominance de la démarche libérale dans les faits, l'importance de l'action des acteurs de terrain et, enfin, les difficultés qu'affronte aujourd'hui la croissance. Elle privilégie l'orientation stratégique et prend en considération les tendances lourdes tout en privilégiant la prise en compte du local pour une plus grande efficacité de l'action et dans un souci d'efficacité. De nos jours – et le constat est d'importance – il n'est plus question de faire des choix déjà inscrits dans l'espace mais de faire face aux obstacles et d'assurer les échéances.

Avec des contraintes majeures dont l'emploi, le libre-échange avec ses présupposés et la rareté de l'eau, les héritages dont les déséquilibres spatiaux et le gaspillage des ressources, des priorités s'imposent dont la cohésion du territoire avec ses fragilités et ses caractéristiques, la croissance avec un taux de l'ordre de 5 % afin de faire face aux inégalités notamment, l'intégration du monde rural tant sur le plan de l'équipement que sur le plan humain, un redressement des carences urbaines par un renforcement accru des villes productives.

Une telle démarche rejoint celle de la stratégie du développement rural. L'importance de cette dernière provient du poids que le monde rural continue à occuper dans la dynamique économique et sociale du pays. Elle souligne avec force les potentialités dont le monde rural dispose et qui restent encore peu mises en valeur car les politiques de développement rural jusque-là mises en œuvre manquent d'efficacité. D'où l'urgence de mieux intervenir dans ce

cadre, avec l'intégration du développement rural dans une vision globale du développement et la nécessité d'innover dans cette voie.

Aussi convient-il dans cette perspective de responsabiliser les ruraux en qualité d'acteurs à part entière, non seulement dans le développement des activités mais aussi dans la sauvegarde des ressources par une gestion plus rationnelle, de diversifier les activités en milieu rural afin d'améliorer les revenus, de diminuer la pression de l'exode rural et de réduire les disparités entre villes et campagnes. L'équipement des campagnes et la mise en place d'un environnement politique et institutionnel favorable à de telles actions sont évidemment des corollaires indispensables. Le développement agricole par un accroissement de la productivité reste l'élément moteur dans la promotion du monde rural. La gestion des ressources – et notamment de la terre et de l'eau – est un facteur-clé de ce processus.

Parler de gestion de l'espace, des disparités villes-campagnes, du développement du monde rural, d'économie du savoir, toutes ces considérations se rejoignent pour mettre en exergue l'importance d'intégrer dans le projet de développement en question l'ensemble de la population et notamment les franges déshéritées. C'est l'objectif de la Stratégie de développement social qui se préoccupe de cette cohérence du tissu social, déjà soulignée dans la Stratégie d'aménagement du territoire et dans la Stratégie du développement rural, et cela par l'élévation du niveau de vie et la promotion de la solidarité au sein de la société. Cette stratégie s'est imposée en raison de l'insuffisance des actions diffuses entreprises dans le domaine social, de la multiplicité des intervenants sans souci de cohérence.

Les principaux axes de cette stratégie sont l'amélioration des emplois et des revenus, l'accès aux services sociaux de base dont l'eau et l'assainissement, la santé de base, l'enseignement et le logement, la protection sociale et une meilleure coordination et un meilleur suivi de ces actions, autant de moyens de lutte contre la pauvreté.

La Stratégie de développement social s'avère un instrument utile dans la mesure où elle permet au moins de disposer d'une meilleure connaissance des données sur la pauvreté et de mesurer le degré d'efficacité des actions entreprises dans ce cadre par un meilleur suivi. L'ouverture de l'économie marocaine et les possibles répercussions du libre-échange au niveau social font de cette stratégie un élément essentiel de rééquilibrage des disparités.



Prospective MAROC 2030

Introduction aux forums I et II

Eveil aux problématiques du Maroc de 2030

Certains au Maroc, et même à l'extérieur, pensent que des solutions toute faites existent pour résoudre les problématiques que connaissent, aujourd'hui, des pays comme le nôtre et émettent des doutes sur la priorité et la pertinence d'une telle réflexion prospective sur le long terme, alors que le futur immédiat nous presse avec tellement de problèmes difficiles. Dans ce cadre peut-être, même une planification à court et moyen terme serait inutile, sinon un simple exercice sans valeur opérationnelle. Mais à notre sens, c'est justement parce que le monde est plein d'incertitudes qu'il faut, pour notre pays, tracer un itinéraire, une voie, une stratégie en vue d'en assurer l'insertion dans ce monde de la manière la plus profitable, celle qui sauvegarde sa personnalité et son action sur son propre destin. C'est justement pour nous délivrer de cette angoisse collective que nous avons besoin de savoir ce que pourrait être un futur meilleur, que nous devons savoir ce qu'il faut faire pour qu'il devienne réalité. C'est aujourd'hui, devant toutes ces difficultés, devant l'inquiétude de notre jeunesse, de nos agriculteurs, de nos entreprises, devant l'inquiétude d'un peuple face à la prévalence de valeurs qu'il n'a pas assimilées et qui ne correspondent pas nécessairement aux valeurs auxquelles il croit, qu'il devient nécessaire de savoir qu'il existe des alternatives et des voies pour s'insérer dans le monde de la manière la plus profitable pour tous et que ces voies et alternatives dépendent de nos efforts collectifs. La construction d'une vision réaliste de notre futur n'est pas un jeu, elle doit nous redonner le goût de l'effort, de l'excellence, de l'espérance aussi ; je crois qu'elle est nécessaire pour réussir.

Dans cette réflexion, les intellectuels ont leur rôle à jouer pour diffuser les idées et favoriser les évolutions nécessaires des mentalités. Il faut également tenir compte du fait qu'il y a une société : c'est elle qui doit changer et évoluer, c'est elle qui doit accepter le changement et en payer, le cas échéant, le prix. L'avènement d'une société ne se produit que lorsqu'elle a déjà existé dans la société qui meurt. Quel type de société avons-nous en germe dans celle où nous vivons aujourd'hui ? Est-ce que ses bases et ses dynamiques existent, s'amplifient ou s'estompent ? Comment faire pour composer un cheminement, un itinéraire, dont 2010 ou 2020 ne sont que des étapes, pour que le peuple marocain puisse se dire que cela vaut la peine, que c'est une belle aventure qu'il faut absolument conduire à son terme, comme l'était l'indépendance dans la période coloniale ?

C'est la dialectique du possible et du souhaitable où le pire n'est jamais impossible et où le meilleur est toujours possible. Ce n'est que lorsqu'on a présenté la faisabilité d'un type de société qu'il faut expliquer les inflexions nécessaires pour y arriver. Si nous posons ces inflexions et ces ruptures comme a priori, comme une valeur idéelle, nous aurons commis une erreur méthodologique et une faute politique qui nous couperont de la réflexion prospective et de la capacité de mobilisation nécessaire.

Ahmed LAHLIMI ALAMI
Haut Commissaire au Plan

